



CAhiers de la **MÉTROPOLE BORDELAISE**

#24 | DÉCEMBRE 2023

La ville est une fête

**La ville
est une fête**



édito

L'humeur des Français serait au désamour des villes, métropoles en tête, accusées d'être le siège de tous les maux contemporains en matière de nuisances environnementales, de prédation des ressources et de déséquilibre territorial, d'inégalités sociales, d'insécurité... Articles, enquêtes et autres sondages « à charge » se sont enchaînés en 2023.

Il faut dire que la crise sanitaire est passée par là : elle a mis en exergue l'exiguïté des logements, la promiscuité parfois, mais aussi l'insuffisance d'espaces de nature dont souffrent les citadins, et a largement contribué à dégrader l'image des villes. Avec le développement du télétravail, certains d'entre eux ont trouvé l'opportunité pour rompre avec cette ville devenue invivable.

La réalité de ce désamour reste à étayer. En premier lieu, cette histoire d'amour entre les Français et les villes a-t-elle existé un jour ? Avec l'urbanisation contemporaine, les populations sont parties dans les villes pour travailler, échanger, étudier, accéder aux services et aux ressources qu'elles proposaient. La migration vers la ville s'est imposée comme une opportunité, souvent comme une nécessité. Certes, la ville a aussi répondu au désir d'ouverture sur le monde, à l'envie d'émancipation, elle a offert la possibilité de se fondre dans la foule des anonymes ou de faire des rencontres ; une ville à la fois lieu d'initiation et terrain de construction de parcours de vies. Mais peut-on pour autant parler d'amour des villes ? Peut-être pour le touriste urbain qui la fréquente fugacement ; sans doute pour l'architecte dont c'est le lieu d'expression ; pour le cinéaste aussi, à l'image du Marseille de Guédiguian, du Paris de Truffaut, de la Rome de Fellini, du Berlin de Wenders ou du New-York de Woody Allen. Autant de déclarations d'amour à « leur » ville !

Du désamour à la séparation, de la désaffection à la défection, il n'y aurait qu'un pas. Depuis quelque temps une petite musique s'installe : les Français quitteraient la ville pour refaire leur vie ailleurs, idéalement « au vert ». Pourtant, observateurs et chercheurs ont démontré que l'exode urbain n'a pas eu lieu. Les phénomènes en cours – la périurbanisation, la littoralisation... et l'attractivité des pôles urbains – ne relèvent pas d'une rupture mais renforcent les tendances préexistantes.

Car, quoi qu'on en dise, la ville possède des atouts, qui sont aussi des vertus en période d'impérative sobriété. Comme l'explique Franck Boutté, grand prix de l'urbanisme 2022, le sens de la ville c'est la mise en commun, le partage des ressources, des infrastructures et des services, et la mutualisation des usages.

Surtout, la ville reste le creuset des idées et des cultures. Elle offre densité relationnelle et intensité émotionnelle comme le montre ce dossier sur la fête. Expérience à l'unisson, moment de fusion et d'effusion, parenthèse personnelle enchantée ou promesse collective de jours meilleurs, célébration d'identités locales ou de valeurs universelles, la fête nous réconcilie avec les autres, et avec la ville. Parce que la ville est une fête !

Françoise Le Lay

Publication semestrielle de l'a-urba
Hangar G2 - Bassin à flot n° 1
Quai Armand-Lalande - BP 71
33041 Bordeaux Cedex
www.aurba.org

une revue créée par Jean-Marc Offner

Directeur de la publication
Simon du Moulin de Labarthète

Directrice de la rédaction
Françoise Le Lay

Rédacteur en chef adjoint
Gilles Pinson

Équipe éditoriale
Élodie Maury, responsable d'édition
Sandra Rinjonneau, assistante de rédaction

Comité de rédaction
François Cougoule, Valérie Diaz,
Nathanaël Fournier, Patrice Godier,
Françoise Le Lay, Thierry Oblet,
Gilles Pinson, Guillaume Pouyane,
Sandrine Vaucelle

Coordination graphique
Olivier Chaput

Conception maquette
Catherine Cassou-Mounat,
Olivier Chaput, Véronique Schiltz

Iconographie
Hélène Dumora,
sauf mention contraire

Impression
Imprimerie Laplante (Mérignac)

Dépôt légal : janvier 2024
ISBN : 978-2-9591741-0-0
ISSN : 2260-9075





© Dimitri Boutleux.



Archives a'urba.

DÉBATS

GRAND ENTRETIEN

Renaud Epstein
| Gilles Pinson

4

CONTROVERSE

Les Jeux en valent-ils la chandelle ?
| Guillaume Pouyane

8

IMPERTINENCE

Comme sur des roulettes !
| Thierry Oblet

11

BRUITS DE LA VILLE

ÉPHÉMÈRE

Photographie | Hélène Dumora

13

ESPACES PUBLICS

L'espace public sobre
De l'exemplarité à la banalisation
Dimitri Boutleux | Claire Sèze

14

VOISINAGE

La Vendée recyclera l'eau
| François Cougoule

16

INNOVATION

Quand les territoires adoptent des jumeaux... numériques !
| Marcelin Boudeau | Thibaut Lurcin

18

DOSSIER La ville est une fête

coordonné par PATRICE GODIER | GUILLAUME BERNARD | EMMANUELLE GAILLARD

Introduction Patrice Godier	31	Bordeaux, une ville, trois ambiances Guillaume Bernard Emmanuelle Gaillard	50
La fête, sismographe de notre société Entretien avec Emmanuelle Lallement Guillaume Bernard Emmanuelle Gaillard	35	Les fêtes de Bayonne Philippe Steiner	53
Identité territoriale et dimension sacrée Ce qui rend la ville festive Guy Di Meo	40	Dunkerque et son miroir coloré William Maufroy	56
Le sens de la fête Continuités et ruptures Laurent Sébastien Fournier	44	La Fête des voisins Un placebo contre la solitude urbaine ? Maxime Felder	59
La ville H 24 de l'homo festus Olivier Chadoin	48	Fête de la Saint-Jean Quadrille et quadrilhas au Brésil Luciana Chianca	63

ACTEURS

IDENTITÉS MÉTROPOLITAINES

Photographie Hélène Dumora	20
-------------------------------------	----

MÉMOIRE

Le Concorde, un nom sans mémoire Patrice Godier	21
---	----

TRANCHE DE VIE

Aimer les belles choses Nathanaël Fournier	24
--	----

FABRIQUE URBAINE

Beyrouth ou la reconstruction permanente Françoise Le Lay Élodie Maury	27
--	----

DÉCRYPTAGES

REPRÉSENTATION

À l'ouest rien que de l'eau Antonin Dubernard	66
---	----

RECHERCHE

La croissance urbaine est-elle aléatoire ? Sandrine Vaucelle	68
--	----

MÉTHODE

Le tarot des territoires Entretien avec Émilie Olivier Clara Barretto	71
--	----

CHIFFRAGE

-11 % Mireille Bouleau	74
------------------------------------	----

LEXIQUE

5^e façade Cécile Nassiet	75
---	----

ACTUALITÉ DU DROIT

Sites Natura 2000 : un transfert « précipité » ? Michaël David	76
--	----

KIOSQUE

77

Renaud Epstein

GILLES PINSON

À la suite de la mort du jeune Nahel Merzouk le 27 juin dernier¹, les banlieues françaises ont connu un nouvel épisode de révolte. Y a-t-il quelque chose de nouveau dans ces révoltes ou la reproduction de mécanismes déjà bien connus ?

Cette séquence d'émeutes peut à bien des égards apparaître comme la simple répétition d'autres épisodes, comme celui des émeutes de 2005. L'élément déclencheur est le même, à savoir la mort d'un jeune à la suite d'un contrôle ou d'une poursuite par la police. Les dynamiques d'extension à partir de Nanterre vers le reste de la France sont comparables. Du point de vue des réactions à chaud des pouvoirs publics, là aussi on voit un certain nombre de points communs. Notamment un déploiement massif des forces de l'ordre dans les quartiers populaires, qui est encore plus massif en 2023 qu'en 2005 ; des appels à une grande fermeté dans la réponse pénale, avec là aussi plus de fermeté en 2023 qu'en 2005.

De la même façon, quand on regarde ce que des sociologues avaient appelé « l'émeute de papier », c'est-à-dire les controverses qui se déploient parallèlement à l'embrasement des quartiers, les commentaires qu'on a pu entendre l'été dernier ne sont pas sans rappeler ceux de 2005. La perte d'autorité, le

déficit d'intégration, le poids des discriminations, la ségrégation, la pauvreté, les violences policières, etc. : les clés d'explication mises en avant sont à peu près les mêmes. Bref, il y a plein de raisons de voir dans les révoltes de 2023 une simple répétition de 2005.

Cela étant dit, il me semble qu'il y a aussi des différences importantes. La première, c'est que ces émeutes interviennent après une série de mouvements sociaux populaires massifs qui se sont accompagnés de heurts

« Il faut rompre avec cette idée fausse selon laquelle on ferait trop pour les banlieues ! »

avec les forces de l'ordre. Je pense évidemment aux Gilets jaunes et aux manifestations contre la réforme des retraites qui ont eu un certain nombre de conséquences, notamment du point de vue des pratiques du maintien de l'ordre.

La deuxième différence à souligner, c'est qu'entre 2023 et 2005, l'espace public s'est profondément transformé sous l'effet des réseaux sociaux. La multiplication des vidéos des émeutes, qui ne sont plus seulement produites par des journalistes embarqués avec les forces de l'ordre pour être diffusées sur les chaînes de télévision, mais qui sont désormais produites par les habitants des quartiers et diffusées en temps réel sur TikTok et Instagram, ça change énormément les choses. Leurs auteurs

n'en ont sans doute pas conscience, mais ces vidéos facilitent grandement l'identification et la poursuite des émeutiers par la Police et la Justice. Ensuite et surtout, la mort de Nahel Merzouk a été captée par un témoin et a circulé sur les réseaux sociaux quasiment en direct. Il en avait été autrement pour Zyed Benna et Bouna Traoré en 2005. Les témoignages de leurs amis et des policiers impliqués se sont opposés quant aux circonstances de leur mort, et l'absence d'images de leur poursuite par la police a permis au ministre de l'Intérieur de relayer sans précaution le récit de l'accident fait par les agents, qui s'est avéré incomplet, pour ne pas dire plus.

Et du côté de la réponse politique ?

Là aussi, il y a des différences. En 2005, Jacques Chirac était sorti de son silence après trois semaines d'émeutes et avait eu des paroles qui n'étaient pas uniquement de rappel à l'ordre. Dénonçant le racisme et les discriminations, il avait su trouver des mots d'apaisement : « C'est dans les mots et les regards, avec le cœur et dans les faits, que se marque le respect auquel chacun a droit. Et je veux dire aux enfants des quartiers difficiles, quelles que soient leurs origines, qu'ils sont tous les filles et les fils de la République. ». Emmanuel Macron a privilégié une posture de fermeté intransigeante : « l'ordre, l'ordre, l'ordre ». Il a certes dit que l'acte du policier qui a tué Nahel Merzouk était inexcusable, tout en incriminant les

1 | La mort de Nahel Merzouk, âgé de 17 ans, a été causée par le tir à bout portant d'un policier lors d'un contrôle routier, à Nanterre, dans les Hauts-de-Seine. Les faits ont donné lieu à des captations vidéo et audio largement diffusées dans les moments qui ont suivi le drame.



© Bénédicte Roscot.

réseaux sociaux, les familles. Il n'a en aucune manière interrogé les pratiques policières et l'incapacité de la République à tenir ses promesses dans les quartiers populaires.

De manière plus générale, quel rapport le pouvoir actuel entretient-il avec les « banlieues » ?

En 2017, l'élection d'Emmanuel Macron fait naître des espoirs au sein des « élites des quartiers ». Il faut rappeler qu'il avait tenu pendant la campagne des discours qu'on entendait rarement en France, très libéraux au sens du libéralisme politique, tant sur la laïcité que sur les discriminations ethno-raciales ou les violences policières. Mais très vite ça s'est retourné. Dès l'été qui suit l'élection présidentielle, le gouvernement en place prend une série de décisions très défavorables aux quartiers populaires : diminution des budgets de la Politique de la Ville, baisse de 5 € des APL compensée par une baisse équivalente des loyers HLM, réduction drastique des emplois aidés... Le divorce entre l'exécutif et les banlieues

Renaud Epstein est professeur de sociologie à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et chercheur au CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales). Depuis plus de vingt ans, il travaille sur la Politique de la Ville et notamment sur une de ses plus récentes inflexions : la rénovation urbaine. Pour *CaMBo*, il revient sur la dernière « crise » qui a secoué les banlieues françaises à la suite de la mort du jeune Nahel Merzouk. Ce nouvel épisode d'émeutes a bien des points communs avec les épisodes précédents. Toutefois, il présente des particularités notamment du point de vue des réactions politiques qu'il a suscitées. Parmi celles-ci, il y a l'idée de plus en plus répandue selon laquelle les banlieues françaises profiteraient de généreuses politiques de discrimination positive. Renaud Epstein s'inscrit en faux contre cette idée et plaide pour une refondation de la Politique de la Ville qui ne peut passer que par la reconnaissance de l'inégalité de traitement dont souffrent les quartiers populaires en France.

s'est confirmé un an plus tard, avec l'enterrement du rapport Borloo¹.

Et puis le premier quinquennat d'Emmanuel Macron est marqué par le mouvement des Gilets Jaunes qui suscite un véritable traumatisme au sommet de l'État. À partir de là, il y a eu un choix de l'exécutif de ne plus parler de la Politique de la Ville et des problèmes des quartiers populaires. On ne décide pas tant de ne plus agir, mais de ne plus en parler. Parce qu'il y a cette crainte qu'en parlant des quartiers populaires des grandes villes, on alimente le ressentiment de la France dite « périphérique ». Les thèses de Christophe

1 | En novembre 2017, Jean-Louis Borloo, ancien ministre de la Ville et « père » de la rénovation urbaine, est chargé par Emmanuel Macron d'une mission sur les quartiers prioritaires. Remis en avril 2018, le « rapport Borloo » comporte 19 propositions couvrant l'ensemble des champs de l'action publique, auxquelles le Président de la République opposera une fin de non-recevoir.

Guilluy² sur cette France des « petits blancs » périurbains et ruraux abandonnée au profit des métropoles et de leurs quartiers populaires ont eu beaucoup de succès et ont marqué de leur sceau le débat public dans cette décennie 2010. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la réaction politique aux émeutes de 2023.

On a un exécutif qui ne sait plus quoi dire ni quoi faire sur les banlieues et surtout qui veut en parler le moins possible. Je pense que c'est très directement lié à cette mise en concurrence des souffrances territoriales qui s'est installée dans le débat public et qui conduit à opposer les quartiers populaires des métropoles et cette France dite « périphérique ».

La Politique de la Ville est-elle devenue inefficace pour prévenir ce genre d'explosion de violence ?

La Politique de la Ville n'a jamais eu pour objectif de prévenir les émeutes et il me paraît donc peu pertinent de juger de son efficacité ou de son échec au prisme de ces dernières, qui jalonnent l'histoire de cette politique depuis le début des années 1980.

Certes, c'est en réaction aux « rodéos des Minguettes » à Vénissieux en banlieue lyonnaise en 1981 que le pouvoir socialiste fraîchement élu institue la Commission nationale pour le développement social des quartiers qui pose les bases de ce que l'on appellera par la suite la Politique de la Ville. C'est à la suite de nouvelles émeutes à Vaulx-en-Velin, dans le quartier du

2 | Christophe Guilluy est un essayiste français qui s'est fait connaître par un certain nombre d'ouvrages dans lesquels il théorise l'existence d'une « France périphérique » s'étendant des marges périurbaines des grandes villes aux espaces ruraux, en passant par les petites et moyennes villes. Cette France périphérique accueillerait selon lui l'essentiel des populations fragiles du pays en butte aux difficultés économiques induites par la globalisation et les politiques néolibérales. On lui reproche notamment d'opposer de manière un peu trop schématique cette fraction du pays, à une autre, celle des métropoles, mieux intégrée économiquement et qui aurait la faveur des politiques publiques.

Mas du Taureau, en 1990, que François Mitterrand fait son grand discours de Bron qui annonce la création d'un ministère de la Ville. On peut donc dire qu'historiquement, les émeutes ont été les forces motrices de la Politique de la Ville.

Pour 2005, c'est un peu différent car la Politique de la Ville venait de faire l'objet d'une grande réforme, avec le lancement du programme national de la rénovation urbaine (PNRU) en 2003¹. Les émeutes de 2005 n'ont donc pas été prolongées par une réforme de la Politique de la Ville mais par l'octroi de budgets supplémentaires pour amplifier le PNRU. Car Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et « père » du PNRU, est parvenu à convaincre que les quartiers qui étaient en rénovation urbaine avaient été moins émeutiers que les autres – ce qui, factuellement, n'est pas vrai – et que la solution, c'était donc d'injecter encore plus d'argent dans la démolition-reconstruction des grands ensembles. Ce rappel m'amène à souligner une autre différence par rapport à 2005 : dès la fin des émeutes de 2023, l'exécutif a annoncé qu'il n'y aurait pas de moyens supplémentaires pour la Politique de la Ville.

Et est-ce que la rénovation urbaine a eu un quelconque effet sur les émeutes ? Est-ce que là où il y a une rénovation réussie, il y a eu moins d'émeutes ?

C'est compliqué à dire mais au vu des cartes des émeutes publiées dans la presse, il ne semble pas évident d'établir un lien entre leur intensité et l'ampleur des investissements dans la rénovation urbaine, dans un sens ou dans l'autre. Votre question m'amène

cependant à préciser un point. Je vous ai dit plus tôt que la Politique de la Ville n'avait pas pour objectif d'éviter les émeutes. Je ne dirais pas la même chose de la rénovation urbaine, qui intégrait les préceptes de la « prévention situationnelle », c'est-à-dire de la prévention de la délinquance par l'aménagement urbain. Les projets financés par l'ANRU devaient s'appuyer sur des études de sécurité, auxquelles la police était associée, afin de produire des « espaces défendables ». Il s'agissait notamment de faciliter l'intervention des forces de l'ordre en aménageant systématiquement des voiries traversantes dans des quartiers où les voies de circulation ont été renvoyées en périphérie (ou aménagées sous terre dans le cas des quartiers construits sur des dalles), conformément aux principes de l'urbanisme fonctionnaliste. De fait, les grands ensembles sont des quartiers piétons, avec des dessertes internes constituées de rues en cul-de-sac qui posent problème pour l'intervention policière. En réintroduisant des voiries traversantes, la rénovation urbaine devait permettre l'intervention rapide de la police en cas d'épisodes émeutiers.

Dans la même perspective de production d'un « espace défendable », la rénovation urbaine a aussi organisé l'enfouissement systématique des containers poubelles pour qu'il y ait moins de matériaux disponibles pour faire des barricades ou mettre le feu. Les transformateurs électriques ont aussi été sécurisés pour éviter que les émeutiers ne coupent l'éclairage public et compliquent le travail de la police comme en 2005. Les toits terrasses ont souvent été rendus inaccessibles pour éviter qu'on puisse y monter pour lancer des projectiles sur les forces de l'ordre. Bref, dans la rénovation urbaine, il y avait toute une série de dispositifs visant à favoriser la reprise de contrôle du terrain par les policiers en cas d'émeute. Et cela n'a sans doute pas été sans effet ! Je suis frappé par une chose : alors que les émeutes de 2005

avaient duré trois semaines, celles de 2023 ont duré à peine une semaine.

On a beaucoup entendu dire après ces émeutes que la Politique de la Ville coûte cher, pour des résultats décevants. Partagez-vous ce point de vue ?

On est habitué à entendre le Rassemblement National dénoncer les supposés « milliards pour les banlieues ». Mais les déclarations de Sabrina Agresti-Roubache, à peine nommée secrétaire d'État à la Ville, annonçant que c'en était fini de la pluie d'argent public qui tombait sur les quartiers dits prioritaires m'ont sidéré, comme la plupart des observateurs de la Politique de la Ville d'ailleurs. Certes, il y a des crédits spécifiques qui sont dédiés aux banlieues, un peu plus d'un demi-milliard d'euros par an. Mais toutes les études dont on dispose, qu'elles soient produites par la Cour des comptes, par des missions parlementaires, par des chercheurs, etc. nous montrent que ces crédits dits spécifiques sont très loin de compenser l'inégale allocation des crédits dits de « droit commun », correspondant aux budgets ordinaires des autres politiques publiques, qui se joue au détriment de ces quartiers. L'exemple que je prends toujours, c'est celui de l'éducation prioritaire. On accorde des crédits supplémentaires aux établissements scolaires les plus défavorisés, en y affectant davantage de professeurs, ce qui permet de réduire la taille des classes. Malgré ces moyens supplémentaires, le « coût moyen » d'un élève dans ces quartiers prioritaires est largement inférieur à celui d'un élève hors quartier prioritaire. Pourquoi ? Pour une raison toute simple. Qui sont les enseignants en ZEP ? De jeunes professeurs, le plus souvent « Capésiens », voire maintenant des contractuels qui n'ont pas été formés aux métiers de l'enseignement. Qui sont les enseignants dans les établissements d'autres territoires ? Beaucoup plus souvent des agrégés et des enseignants chevronnés dont

1 | Ce programme prévoyait la démolition de près de 250 000 logements sociaux, la production d'une nouvelle offre équivalente et la réhabilitation de 400 000 logements avant 2013, dans plus de 500 grands ensembles d'habitat social. Le but est à la fois de promouvoir la mixité sociale, de mieux relier les grands ensembles au reste de la ville et d'atténuer la visibilité d'une architecture et d'un urbanisme de ZUP, considérés comme stigmatisant.

les rémunérations sont plus élevées. Au total, on a beau rajouter quelques crédits pour l'éducation prioritaire, si on calcule l'ensemble, on dépense plus pour les enfants des beaux quartiers que pour les enfants des quartiers populaires.

Ce qui est vrai pour l'éducation, l'est aussi pour la justice, pour le service public de l'emploi, etc. La Politique de la Ville est souvent présentée comme une politique de discrimination positive territoriale, mais la réalité est qu'on ne met pas plus d'argent public dans les quartiers qui cumulent toutes les difficultés sociales. Les discours sur les « milliards pour les banlieues » font oublier qu'on met des milliards pour le rural profond, pour les petites villes et villes moyennes, pour les métropoles... On met des milliards partout, mais on en met moins pour les banlieues en difficulté que pour d'autres territoires.

On entend souvent parler des banlieues ou des grands ensembles comme une sorte de catégorie homogène. N'y a-t-il pas une très grande diversité de situations parmi les quartiers populaires ?

C'est un aspect fondamental. L'État a construit des catégories administratives et statistiques – aujourd'hui, les « quartiers prioritaires de la Politique de la Ville » (QPV), hier les « zones urbaines sensibles » (ZUS) – qui regroupent dans un même ensemble des territoires dont les situations et les dynamiques sont hétérogènes. Ces quartiers ont certes des points communs – type d'habitat, niveau de concentration de population pauvre et précaire, etc. – mais ils sont également très divers. Dans la catégorie des QPV, on retrouve des quartiers immenses de plus de 20 000 habitants et des quartiers qui en comptent 20 fois moins ; des quartiers exclusivement composés d'habitat social et des quartiers avec des copropriétés. Certains sont situés dans de grandes métropoles dynamiques et d'autres dans des petites villes en déclin. Et sur le plan

géographique, on a des quartiers complètement enclavés et isolés et d'autres qui sont devenus assez centraux par la grâce de l'expansion urbaine. Il suffit de comparer par exemple le Grand Parc à Bordeaux, quartier désormais péri-central d'une métropole dynamique au quartier Coueyto à Mourenx, une sorte de petit Sarcelles perdu au milieu de la campagne béarnaise.

Et si j'insiste sur ces différences d'insertion urbaine, c'est que quand bien même on pourrait avoir les mêmes indicateurs de difficultés sociales, les mêmes concentrations de populations en situation de pauvreté et de précarité, quand bien même on pourrait avoir le même type d'urbanisme, la nature des ressources mobilisables dans l'environnement territorial n'est pas la même. Et ça change tout pour les habitants et pour les politiques publiques. Pour les habitants, l'accès à l'emploi, au logement, aux transports n'est pas le même selon que vous êtes dans une ZUP d'une grande métropole ou d'une petite ville en déclin. Pour les politiques publiques, pouvoir compter ou non sur l'ingénierie d'une grande métropole ou devoir se contenter des maigres ressources d'une communauté de communes, ça ne donne pas les mêmes projets. Il y a donc une très grande diversité de quartiers visés par la Politique de la Ville mais la construction de catégories administratives et statistiques génériques peut occulter cette diversité, ce qui n'aide pas à penser des stratégies territorialisées de développement social et urbain adaptées aux spécificités de chaque quartier. On a tendance à appliquer de façon indifférenciée les mêmes solutions à des quartiers pourtant si divers.

Quelles seraient selon vous les voies d'une refondation de la Politique de la Ville ?

Pour pouvoir envisager une refondation de la Politique de la Ville, il faut d'abord créer les conditions de possibilité politique de cette refondation. Cela suppose déjà de rompre avec ce

discours selon lequel on en ferait trop pour les banlieues. Et pour casser cette idée fausse, il faut d'abord améliorer la connaissance des moyens affectés aux différents territoires. À chaque ministre de la Ville qui me pose la question de ce qu'il faudrait faire, je fais la même réponse : commençons par géolocaliser les crédits de toutes les politiques de l'État, mais aussi des collectivités et de la Sécurité sociale. Une fois qu'on aura objectivé le fait que ces quartiers ne bénéficient pas d'une discrimination positive territoriale mais subissent une inégalité de traitement de la part des institutions publiques, ça ouvrira le champ des possibles.

Ensuite, que faire ? La diversité des quartiers dont on parlait plus tôt invite à la modestie : il n'y a pas « une » bonne mesure qui serait pertinente pour tous ces quartiers. La Politique de la Ville s'est longtemps fondée sur ce postulat qui invitait à la conception de stratégies territorialisées, indexées sur la nature des enjeux et les ressources disponibles dans chaque territoire. Revenir à ce principe de base est sans doute la condition pour que la Politique de la Ville sorte de l'ornière dans laquelle elle est coincée depuis une vingtaine d'années, avec notamment des projets de rénovation urbaine standardisés. Et si on veut faire ça, il est nécessaire de repenser les instruments au travers desquels cette politique se déploie. Peut-être faut-il envisager une relance d'un projet décentralisateur qui a quand même un peu disparu là aussi depuis une vingtaine d'années, mais il ne me semble pas que ce soit vraiment à l'ordre du jour.

Et puis une dernière chose : si l'on ne se donne pas les moyens de questionner les pratiques policières, de développer une politique de lutte contre les discriminations ethno-raciales dont on parle depuis plus de 20 ans, il est probable que l'on assiste, dans un futur plus ou moins lointain, à de nouvelles émeutes à la suite d'une intervention policière qui aura mal tourné. —

Les Jeux en valent-ils la chandelle ?

GUILLAUME POUYANNE

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 approchent et, avec eux, notre bonne vieille tradition française de la contestation trouve à s'exprimer pleinement. Il se passe peu de jours sans qu'une nouvelle polémique apparaisse, et de la question des transports (ils vont être saturés) à celle du logement (ils sont en nombre insuffisant), ce sont des questions éminemment urbaines qui sont posées. Les Jeux se déploient à la fois dans la ville et contre la ville.

Les Jeux dans la ville : le « miracle olympique »

Les JO constituent un accélérateur de développement urbain, du fait d'un programme d'investissement massif dans les infrastructures et les équipements de la ville. Le cas de Barcelone 1992 est emblématique : au-delà de la construction du Parc Olympique de Montjuïc, les Jeux ont été l'occasion de réhabiliter une friche industrielle de 43 ha devenue aujourd'hui un quartier de standing, d'agrandir l'aéroport, de construire un périphérique routier... Grâce aux Jeux, la Barcelone modernisée se hisse au rang de métropole européenne.

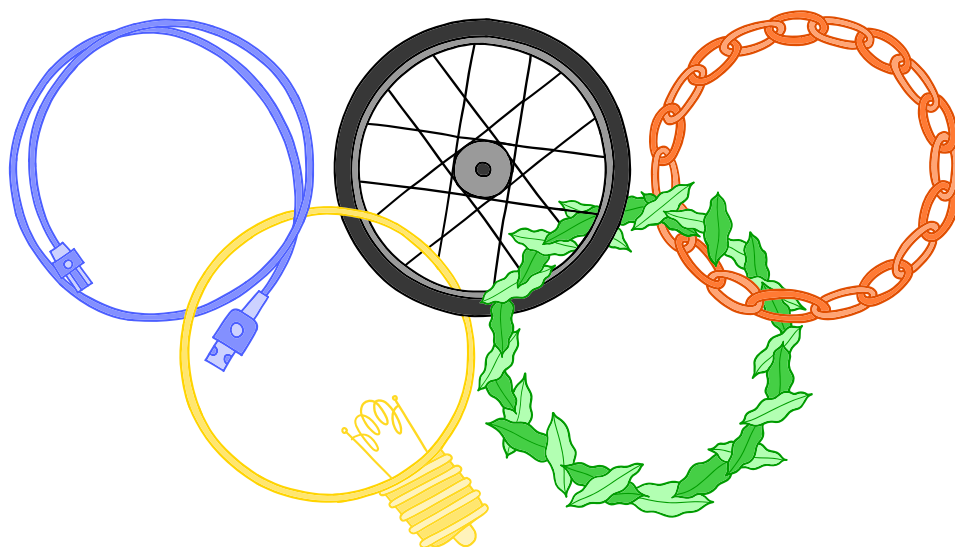
Mais les temps ont changé. Les dépassements budgétaires des éditions précédentes – la dernière édition, Tokyo 2021, a vu les dépenses doubler par rapport au budget prévisionnel pour atteindre 13 milliards d'euros – ont plutôt mis en avant la sobriété. La candidature de Paris a d'ailleurs profité d'une excellente dotation en équipements

urbains déjà existants qui a réduit le besoin d'investissements.

« Mégaévénement » planétaire, les Jeux constituent une vitrine pour la ville-hôte, et offrent l'occasion de la présenter sous ses plus beaux atours. Ne croyez pas naïvement que toutes les compétitions auront lieu dans un stade : certaines épreuves seront l'occasion de mettre en scène Paris et ses monuments emblématiques. Le tir à l'arc prendra place sur l'esplanade des Invalides, le judo sous les verrières du Grand Palais, et le beach volley à la Tour Eiffel. Et c'est sans parler de la cérémonie d'ouverture : oubliez la traditionnelle parade des délégations nationales qui tournent en rond derrière leur porte-drapeau sur

la piste. C'est sur la Seine, répartis sur 116 bateaux, que les 10 500 athlètes défileront le long de 8 km de fleuve. Ce sera l'occasion de réaliser des prises de vue saisissantes, et de soigner l'image de Paris aux yeux du monde.

Les Jeux sont l'occasion de doter la ville de nouveaux équipements. Pour Paris 2024, le programme d'investissement s'élève à 3,7 milliards d'euros, répartis sur 64 chantiers en Île-de-France. Une bonne partie de ces dépenses est consacrée à la réfection de sites déjà existants, et les infrastructures nouvelles seront finalement peu nombreuses : un grand Stade Nautique à Saint-Denis, non loin du Stade de France, ou encore une Arena à la Porte de la Chapelle (pour



la gymnastique notamment). Comme à Londres 2012, les investissements auront un rôle de rééquilibrage, en équipant des territoires notoirement sous-dotés en infrastructures.

Les équipements dédiés aux Jeux doivent pouvoir être convertis en un usage urbain par la suite. Aussi la programmation privilégie-t-elle des aménagements souples ou temporaires, modifiables à moindre coût. C'est le cas du Village Olympique, à côté de la Cité du Cinéma à Saint-Denis, et à seulement 2 km du Stade de France, construit pour accueillir les 15 000 membres des délégations nationales (athlètes, médecins, préparateurs, etc.). Entièrement clôturé pour des raisons de sécurité, le Village Olympique est un vrai quartier, avec son salon de coiffure, sa boutique de souvenirs, ses cafés et même, pour les Jeux Paralympiques, un atelier de réparation de fauteuils roulants. Un restaurant de 5 000 places et une gare routière (les déplacements des athlètes se feront en bus) viennent compléter le tout. Ce quartier de 2 800 logements deviendra « l'éco-cité de la Boucle de la Seine », accueillant après les Jeux jusqu'à 6 000 emplois et 6 000 logements. Son petit frère, le Village des Médias, qui accueillera 1 300 journalistes et techniciens, sera quant à lui reconverti en quartier d'habitation. Les appartements sont même déjà en vente... Cette programmation qui inclut dès le départ des usages multiples fait écho au succès de l'urbanisme temporaire et à la promotion de la réversibilité des usages dans les opérations d'aménagement.

Au-delà de la transformation plus ou moins profonde de la ville provoquée par ce programme d'investissements, les Jeux sont aussi une source de revenus importants pour le territoire. Il y a d'abord les 4 milliards dépensés par le Cojop (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, présidé par Tony Estanguet) pour l'organisation

des épreuves sportives, et qui proviennent à 96 % de fonds privés (mécénat, sponsoring). Puis, ce sont les 15 millions de visiteurs¹ qui viendront dépenser dans les magasins, hôtels et restaurants d'Île-de-France. En tout, les retombées économiques locales de Paris 2024 sont estimées entre 5,3 milliards et 10,7 milliards d'euros pour l'Île-de-France, pour une création de 119 000 à 247 000 emplois sur la période 2017-2034².

Les Jeux contre la ville : la « malédiction du vainqueur »

Pourtant, nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour dénoncer un gouffre financier dont on aurait encore du mal à voir le fond. Malgré tout le sérieux de l'étude du CDES, il est impossible d'estimer les coûts et les recettes des Jeux avec certitude. Et puis, une grande partie des retombées locales comptabilisées (comme les équipements sportifs ou le Village Olympique) proviennent de dépenses de l'État, c'est-à-dire de l'ensemble des contribuables français.

D'autant que l'inflation devrait alourdir la facture : des 6,2 milliards de départ, le budget a déjà été révisé à 7,3 milliards en juillet 2022, puis à 8,2 milliards un an plus tard, au point que certains s'inquiétaient d'un éventuel « impôt JO » à l'été 2022. À six mois de l'ouverture des Jeux, le risque d'un dérapage incontrôlable du budget est bien présent : Londres, Rio et Tokyo, les trois dernières éditions, ont doublé leur budget prévisionnel. La palme revient à Pékin 2008, qui de 2,5 milliards prévus, aurait finalement dépensé... 32 milliards. Ce phénomène est connu dans la théorie économique comme la « malédiction du vainqueur », et provient du mode de désignation de la ville-hôte par le Comité International Olympique, qui met en concurrence les projets des villes candidates. Ceci les conduit à proposer des Jeux toujours

plus magnifiques tout en sous-estimant le coût : quand la valeur de l'objet mis aux enchères n'est pas connue à l'avance, le vainqueur est celui qui a le plus surestimé la valeur de l'objet, et qui paie par conséquent plus cher que ce qu'il obtient. C'est ce qui fait dire à Victor Matheson, un expert de l'économie du sport : « Mon premier conseil pour n'importe quelle ville qui souhaite présenter sa candidature aux Olympiades est de s'enfuir au plus vite³ ».

Logement, transport, sécurité : quand les Jeux nous parlent de la ville

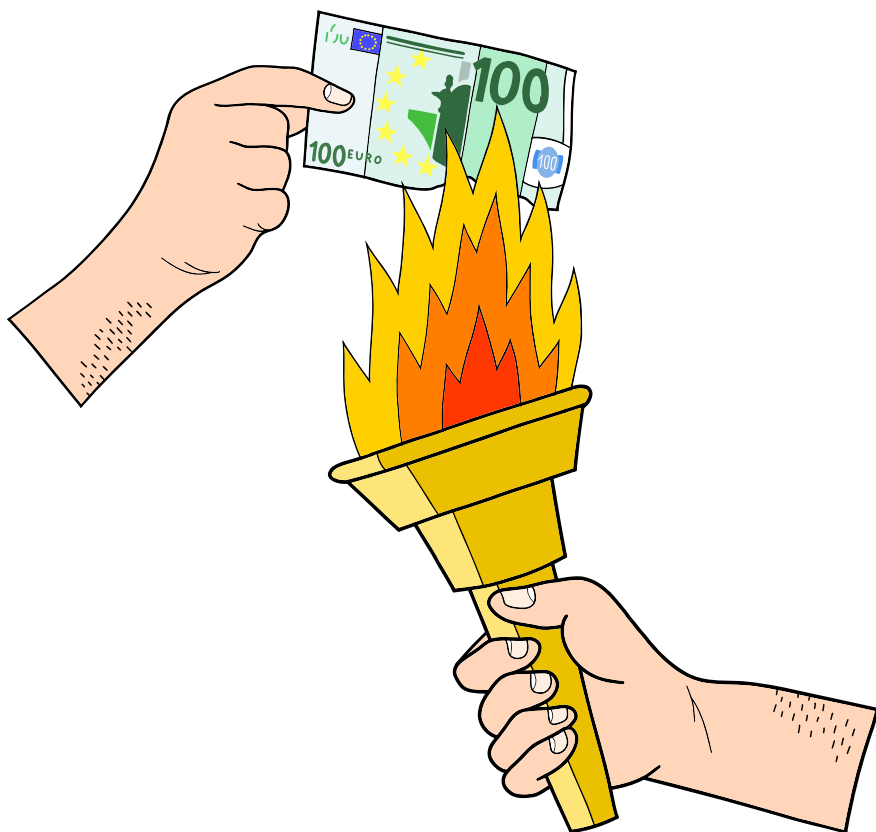
Au-delà des questions de budget, les Jeux sont aussi accusés de bouleverser la vie quotidienne des Parisiens. Face à l'afflux de visiteurs, les transports devraient être perturbés, mais sur une période (fin juillet-début août) où Paris est plutôt tranquille. Le réseau de transports publics d'Île-de-France est considéré comme suffisamment dimensionné pour absorber les visiteurs, et aucun investissement n'a été prévu dans ce domaine. Les Jeux pourraient cependant permettre d'accélérer les deux grands projets de transport parisiens (le Grand Paris Express et le Charles-de-Gaulle Express) car, en mettant autour de la table les multiples acteurs de la gouvernance francilienne (la Ville de Paris, l'Île-de-France, la Société du Grand Paris, etc.) et en les obligeant à se parler pour organiser les JO, ils créent des « synergies institutionnelles » qui pourraient faciliter la réalisation de ces grands projets.

La question du logement est autrement plus sensible. Si les athlètes et la presse auront leur village dédié, les spectateurs et les touristes devront se répartir dans les infrastructures d'accueil existantes. Les hôtels sont déjà pleins, et le recours à AirBnb s'intensifie. La tentation est grande

1 | Office du tourisme et des Congrès de Paris.

2 | CDES Centre de Droit et d'Économie du Sport, étude réalisée en 2016.

3 | France Info, 2014.



pour de nombreux Parisiens de fuir la capitale le temps des Jeux tout en se procurant un revenu en compensation. Le nombre d'annonces sur Airbnb a déjà sensiblement augmenté, ainsi que le prix de la nuitée, qui a presque doublé¹. Cette « solution » Airbnb pourrait consolider la position de la plateforme dans la capitale, par une sorte d'effet de cliquet. Ce point pourrait poser problème quand on sait à quel point la location de courte durée perturbe les marchés immobiliers métropolitains en asséchant le marché de la location traditionnelle et en accroissant les prix du logement.

Malgré tout cela, le nombre d'hébergements pourrait rester insuffisant pour accueillir cet afflux temporaire de population. Les logements étudiants, dont la plupart seront en vacances au moment des Jeux, s'impose comme la solution la plus naturelle : 1 200 logements du CROUS seront réquisitionnés, une

décision très critiquée car contraire au droit au logement. Enfin, à la fois pour cacher la misère et libérer des places d'hébergement, les SDF seront « relogés » en province – quel que soit le sens qui puisse prendre cette expression.

On le voit, toutes ces dispositions ne vont pas sans soulever des polémiques. Ce qui frappe est avant tout que ce sont des polémiques très urbaines : la question du logement en tension, ou celle de la fréquentation des transports publics sont des problèmes qui se posent déjà en temps normal dans nos villes ; les Jeux viennent achopper sur les problèmes de la ville contemporaine et les rendent plus saillants.

La dernière controverse, et non des moindres, concerne la sécurité. Caisse de résonance médiatique unique au monde (plus d'un milliard de téléspectateurs assisteront à la cérémonie d'ouverture), les Jeux sont un cadre

idéal pour une attaque terroriste. On se souvient de la tragique prise d'otages des athlètes israéliens par l'organisation palestinienne « Septembre Noir », lors des JO de Munich en 1972, qui résonne lugubrement avec l'actualité internationale de 2023. Aussi le dispositif sécuritaire est-il impressionnant : 10 000 militaires de la force Sentinelle, autant de policiers et de gendarmes, et pas moins de 25 000 agents privés assureront la sécurité des différents sites sportifs, du transport des athlètes, etc. Bien sûr, le Village Olympique est entièrement clôturé. Une force antidrones sera déployée, notamment pendant la cérémonie d'ouverture où l'on n'attend pas moins de 600 000 personnes présentes le long de la Seine – sans oublier bien sûr la lutte contre le cyberterrorisme (les JO de Tokyo avaient enregistré pas moins de 4 milliards de raids informatiques en 2021).

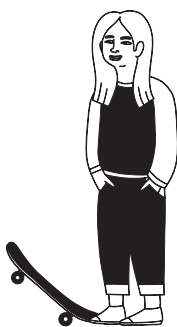
Encore une fois, le sujet est celui de la ville contemporaine. La vulnérabilité au terrorisme, tout comme l'insécurité du quotidien, appellent des réponses sécuritaires qui consistent à contrôler toujours davantage l'espace public et sa fréquentation et, ainsi, restreindre toujours un peu plus les libertés publiques : il a ainsi été question d'expérimenter la reconnaissance faciale par des caméras de vidéosurveillance pendant les Jeux, avant que le projet soit finalement abandonné. Les Jeux ont donc tendance à révéler sous une lumière crue les grands problèmes des métropoles modernes, de la saturation des transports à la pénurie de logements en passant par la maîtrise de l'espace urbain. Parler des Jeux, c'est parler de la ville. —

1 | +85 % précisément, selon Airbnb, cité par Le Journal de Montréal dans un article de 2022.

Comme sur des roulettes !

THIERRY OBLET

Après le « tramway urbaniste », le « skate urbanisme ». Le premier incarnait par son tracé l'ambition de dépasser la coupure entre les rives droite et gauche de l'agglomération bordelaise. Le second désigne l'intégration de la pratique du skateboard à la conception du mobilier et des aménagements urbains. Outre la création ou la rénovation d'équipements dédiés (les skate-parks), l'instauration d'espaces partagés entre skateurs, piétons et riverains entend dynamiser la ville sans engendrer de nuisances. Elle se flatte de réduire le fossé entre les générations. Le tramway bordelais, chéri comme objet technique lors de sa programmation, marquait l'entrée tardive de Bordeaux dans la modernité métropolitaine. La planche à roulettes relève d'une technologie moins impressionnante mais hisse Bordeaux à la pointe des villes capables



d'accueillir astucieusement une pratique aujourd'hui auréolée par sa reconnaissance olympique. Cette évolution d'un urbanisme à l'autre signale que le temps n'est plus pour la Métropole aux investissements massifs. Ce serait rouler trop rapidement sur ce que cette question met en jeu en matière de mœurs démocratiques. Les aménagements liés au skateboard sont l'occasion de revisiter les règles de partage de l'espace public entre individus aux aspirations divergentes et de nouer le dialogue entre des mondes portés à se dénigrer. De prime abord, le skate semble n'être que l'une de ces passions hédonistes qui, au sein de nos sociétés individualistes, se réclament, depuis 60 ans, de la contre-culture. Une formule devenue aussi énigmatique avec la dissipation de la haute culture dans la culture de masse que la laïcité dans une société que les religions n'organisent plus. S'agissant du skate, dont ses plus fervents pratiquants ne cessent de clamer que la rue est son essence (« Sauter un trottoir, c'est



passer les obstacles de la vie. »), on saisit combien il peut se présenter comme subversif d'un fonctionnalisme urbain... qui n'est plus. Ce dernier assignait à la rue de n'être rien d'autre qu'un espace de circulation. Cette prescription a perdu de son actualité depuis que les villes veulent faire revivre leurs places et leurs rues. Interrogés sur leurs motivations, les skateurs n'échappent guère à cette grandiloquence où l'énoncé révolutionnaire le dispute à la crise juvénile et à son besoin de s'affirmer. L'affiliation revendiquée de « l'esprit de glisse » à la « beat generation » paraît poser les skateurs en chantres d'une rébellion écologique et égalitaire où la recherche de sensations et la poursuite de l'extrême accouchent d'une conception de la liberté réduite au simple refus de la contrainte et aux affrontements avec la police. Sur bien des aspects, les skateurs appartiennent pleinement à notre monde. Ils participent de cette course à l'attention dont les réseaux sociaux comme les grands médias de masse offrent parfois de pathétiques spectacles. Et c'est aussi pour cela qu'ils n'entendent pas que leur reconnaissance par les pouvoirs publics



les cloisonne dans des parcs dédiés. On aurait toutefois tort de considérer que la part concédée au skateboard ne soit qu'une manifestation de plus de l'infantilisation de notre société.

La régulation de la pratique du skate sur Bordeaux illustre que l'esprit de sérieux et de responsabilité ne condamne pas à se montrer « pisse froid » et qu'aucun mépris ne doit répondre aux tentations d'échapper à une « ville chiante », comme le dirait Ariella Masboungi¹. C'est pourquoi il est d'autant plus intéressant d'examiner comment à Bordeaux cette pratique a trouvé sa place après avoir longtemps subi une politique répressive. Quatre moments peuvent être identifiés dans un processus que les anciennes et nouvelles équipes municipales ont mené dans une indéniable continuité.

1) Décriminaliser ce à quoi l'on ne goûte pas. Les skateurs « ne sont pas des voyous » osait l'ancien maire, Alain Juppé, devant des parterres hostiles de riverains lassés par le bruit, lors de conseils de quartiers. Cela ne pouvait satisfaire ni les habitants qui en voulaient l'interdiction complète, ni les skateurs qui dénonçaient l'hypocrisie d'une municipalité dont l'action

oscillait entre valorisation et menace de verbalisation, mais cela autorisait le dialogue.

2) Trouver pour partenaire un représentant fédérateur des skateurs. Bordeaux a eu la chance d'abriter une icône du skate mondial, plus orientée sur la dimension artistique que strictement sportive de cette discipline, donc mieux en mesure de faire comprendre pourquoi sa pratique ne pouvait être prisonnière des skate-parks. La visée créative et esthétique du skate réclamait d'animer les plus beaux lieux de la ville (« Dans le skate, la star c'est la ville »). Peu importe que cette coopération relève de la participation démocratique ou d'un clientélisme classique, encore fallait-il que la municipalité s'empare de l'aubaine.

3) Transformer des difficultés apparemment insolubles en opportunités. Glissons sur les consensuelles affabilités concédées au marketing urbain (« On viendrait de loin à Bordeaux pour faire ou regarder du skate », « Une ville qui comprend le skate, c'est une ville qui comprend le futur ! »). N'approfondissons pas la question de savoir si le plaisir des quidams à contempler

les skateurs tient de la valorisation d'un paysage urbain ou de l'attente perverse de les voir chuter et souffrir. Notons d'une façon plus prosaïque et moins ambiguë que la simple présence des skateurs sécurise l'espace public. L'adjoint au maire chargé de la sécurité, élu en 2020, a ainsi beaucoup œuvré à l'intégration du skate dans la ville. Relevons aussi la fabrication d'intérêts urbanistiques convergents entre des populations dont le rapport à l'espace pouvait paraître inconciliable. Handicapés et skateurs peuvent faire cause commune pour l'obtention d'équipements offrant aux uns une meilleure accessibilité, aux autres, par leur détournement, de nouveaux challenges.

4) Fixer des règles partagées d'usage de l'espace. Il est trop tôt pour évaluer les effets du « guide pratique », disponible depuis 2022, qui prescrit les bons usages du skate suivant les spots concernés. Reste que le skateboard en ville semble ainsi avoir parcouru les trois étapes propres à toute innovation. D'abord perçu comme ridicule, puis réputé dangereux, il fait figure aujourd'hui d'évidence. Espérons qu'un tel effort de régulation s'applique un jour au vélo électrique !

Se pourrait-il que derrière les apparences d'un aménagement étique se dévoile une transformation plus profonde de l'éthique de l'aménagement ? Esquivons l'emphase mais ne boudons pas notre plaisir face à une expérience où tout semble avancer comme sur des roulettes. —

1 | A. Masbounji, A. Petitjean, « La ville pas chiante », *Le moniteur*, 2021.



BUS
TBM TRANSPORTS
MÉTROPOLITAIN
ARRÊT NON DESSERVI



L'espace public sobre

De l'exemplarité à la banalisation

DIMITRI BOUTLEUX | CLAIRE SÈZE

Du design de l'espace public aux matériaux employés : comment les nouveaux usages, l'adaptation au changement climatique et la sobriété transforment les pratiques de conception et de fabrication de l'espace public ?

C'est un peu le paradoxe de l'innovation en matière d'espace public : on cherche à utiliser des matériaux plus vertueux, favorables à la santé et dont l'empreinte carbone est réduite, tout en exigeant qu'ils répondent aux attributs historiques de l'espace public (surface technique, solide et carrossable). Alors que les tissus urbains doivent entamer leur transition pour devenir des environnements favorables à la santé et des espaces de fraîcheur urbaine, les fonctions des espaces publics et les gammes de matériaux qui les composent ne peuvent demeurer uniformes.

Les innovations intelligentes, écologiques et sobres sont souvent discrètes. C'est le cas des pavés issus de la valorisation des coquilles d'huîtres. L'avantage de cette discrétion ? On a

le sentiment de faire comme avant (même aspect, mêmes fonctions) mais en plus responsable. Dans cet exemple, le bilan carbone est réduit sans bousculer ni les conventions esthétiques, ni les exigences fonctionnelles de l'espace public. Tous les matériaux de l'ingénierie urbaine ne pourront sûrement pas répondre aussi bien à cet exercice. À l'aune des nouvelles exigences environnementales, la conception sur mesure doit permettre de s'adapter aux différents contextes, de proposer un design aux matériaux sobres tout en n'abaissant pas sa capacité à accueillir une multiplicité d'usages et à durer dans le temps.

Décarboner l'espace public : le rôle des matériaux

L'exigence de décarbonation est partout, dans l'industrie, les transports, le bâtiment comme dans la voirie. Les collectivités s'engagent dans la réduction des émissions de CO₂ que la fabrication, l'acheminement et l'entretien des matériaux utilisés génèrent.

Concernant la fabrication de matériaux de voirie décarbonés, face à la raréfaction des ressources comme la grave et le sable, les majors du BTP œuvrent à intégrer 30 % de matériaux recyclés et à remplacer les dérivés pétroliers tels que le bitume par des résines végétales. C'est un premier

pas mais qui ne renouvelle pas véritablement une culture d'aménagement que ces mêmes majors ont contribué à créer.

Concernant l'acheminement, même si la proximité n'est pas nécessairement gage de sobriété carbone, les matériaux locaux, fabriqués et stockés à proximité du site de projet, sont sans doute plus « vertueux ». Prenons l'exemple de la « cale » bordelaise : ce petit carreau orangé de grès cuit, mesurant 12 cm sur 12 cm, orne nombre de trottoirs bordelais et plus récemment les allées latérales du pont Chaban-Delmas. Fabriqué au Barp, à moins de 50 km de la métropole, ce matériau nécessite tout de même d'être chauffé à 1 180 °C pendant 27 heures, ce qui implique une consommation énergétique et des émissions de GES non négligeables ! La solidité et la possibilité de réemploi des cales permettent toutefois de défendre leur bilan énergétique, ce qui n'est pas le cas des dalles de granite chinois massivement employées depuis les années 2000 dans la réalisation de nombreux espaces publics. Leur coût, plus compétitif à l'époque, ne saurait les rendre aujourd'hui moins fragiles. Elles sont également difficilement remplaçables dans les mêmes tonalités chromatiques.

En outre, les matériaux plus vertueux ne se généraliseront que si les filières de production se structurent pour répondre à la demande. Aussi, les collectivités ont la responsabilité de

Aménagement sur l'île Nouvelle, estuaire de la Gironde. © Dimitri Boutleux.





Détail technique d'un fil d'eau en tuile dans la ville de Nara au Japon. © Dimitri Boutleux.

confier des marchés à ces entreprises qui innovent et conçoivent ces nouveaux matériaux. La baisse de la TVA sur les matériaux biosourcés utilisés dans le bâtiment pourrait-elle s'appliquer aux matériaux innovants pour la VRD (Voirie et Réseau Divers) ?

Par ailleurs, garantir la pertinence des alternatives aux matériaux classiques imposerait de pouvoir les expérimenter in situ. L'urbanisme tactique est entré dans les mœurs pour le mobilier urbain ou le marquage au sol, mais qu'en est-il des matériaux ? Est-ce aux collectivités d'assumer des processus essais-erreurs afin de participer à l'accélération des changements des mode de faire que les crises climatique et économique imposent ? Peut-être. Néanmoins, faire et défaire a un coût. Si l'ambition – essentielle de nos jours – de sobriété économique prédomine, on s'aperçoit qu'elle réinterroge aussi profondément la conception de l'espace urbain en général.

Dépasser le « faire pareil avec moins » pour « faire différent »

Au-delà d'améliorer les matériaux, il s'agit aussi et surtout de modifier les principes de composition et d'aménagement de la ville pour répondre à de nouvelles fonctions dans l'espace public, poussées par les transitions écologiques et sociales à l'œuvre.

La prise en compte des trames verte, bleue et brune ouvre depuis une quinzaine d'années de nouvelles réflexions, telles que l'étude des micro-bassins

versants urbains pour la gestion intégrée des eaux pluviales, la perméabilité des sols et la recherche de zones de pleine terre pour le développement optimal des végétaux. La désimpermeabilisation quant à elle consiste à laisser passer l'eau pluviale de la surface du revêtement urbain vers le sol. Dans sa mise en œuvre, elle intègre un grand nombre de dispositifs qui remettent en question le paysage de la rue et de la ville en général. S'ajoutent d'autres enjeux plus récents d'intégration du bien-être, de la santé, du confort climatique des usagers, au sein des espaces publics.

La sobriété économique influence tout autant les choix d'aménagement, voire parfois de dimensionnement de l'espace public. La génération des projets urbains des années 1990-2000, marquée par des moyens financiers très conséquents et le choix pas toujours justifié de matériaux très onéreux, est bien achevée.

Il revient donc aux concepteurs et aux élus d'arbitrer, aujourd'hui, les choix d'aménagement selon des critères nouveaux. Les conventions esthétiques et fonctionnelles de l'espace public héritées des siècles passés ou simplement depuis trois décennies (on pense notamment à la minéralisation et l'emploi de matériaux nobles, telle la pierre dans les centres patrimoniaux) se trouvent peu à peu remises en question face à la demande d'un espace public vertueux vis-à-vis des enjeux climatiques.

Massif cerné de pierres où il est possible de s'asseoir et chaussée perméable. Quartier des temples à Tokyo. © Dimitri Boutleux.



Mais alors, peut-on parler d'une esthétique du vertueux (sobre et généreux) ? Certains architectes, à l'instar de Lacaton & Vassal, ont déjà développé une esthétique architecturale de l'économie de moyens. Une esthétique de l'espace public sobre, propice au vivant, est-elle en cours de diffusion chez les concepteurs et les maîtres d'ouvrages ? Qu'en est-il de la perception par les habitants et les usagers de l'espace public ? Est-elle susceptible d'évoluer pour mieux intégrer les enjeux environnementaux liés à la conception des espaces publics et aux choix des matériaux ?

D'un espace de représentation à un espace de diffusion de bonnes pratiques ?

L'espace public permet la transmission des codes. Il peut ainsi contribuer à diffuser certaines pratiques et esthétiques vers les espaces et jardins domestiques privés. Et qu'en est-il de l'appropriation et du portage par les élus ? Il était encore récemment plus facile de promouvoir une nouvelle rue piétonne rutilante qu'un ancien parking débitumé. Cependant, les mentalités évoluent assez rapidement du fait d'une prise de conscience généralisée des enjeux environnementaux. Aux élus donc, de faire preuve de pédagogie auprès des citoyens sur les transitions à opérer en matière d'aménagement des espaces publics.

La conception urbaine et paysagère des espaces publics vient traduire de nouvelles exigences et pratiques des usagers du milieu urbain. Il s'agit d'un enjeu culturel et d'une réponse contextuelle pour que les fonctions du vivant et les services rendus par la nature puissent participer pleinement de l'habitabilité de l'urbain par l'humain. Cette évolution nécessite un volontarisme politique fort et un renouveau des esthétiques, accompagnés des industriels par la création et la mise en œuvre de nouvelles pratiques, produits et savoir-faire écologiques et responsables. _

La Vendée recyclera l'eau

FRANÇOIS COUGOULE

Bien que légèrement plus humide que le précédent, l'été 2023 restera marqué une fois de plus par des vagues de chaleur torrides et un déficit de pluies critique. Les effets du changement climatique sont présents, clairement perceptibles et vont aller en s'accroissant dans les années à venir. Ces modifications ont des conséquences directes sur l'ensemble de nos écosystèmes et singulièrement sur le cycle de l'eau.

Plus tôt dans l'année, au printemps, le Président de la République lançait le Plan Eau, un des axes clés de la politique nationale de planification écologique à décliner aux échelles locales et qui précise les 53 mesures à mettre en œuvre pour une gestion résiliente et concertée de l'eau¹. L'objectif de cette politique publique est de mieux réguler et partager l'eau, ce bien commun sous tension. Dès le mois de septembre, le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, dressait un état des lieux des deux premiers mois d'été² : près de deux tiers des nappes phréatiques étaient à un niveau inférieur aux moyennes de saison et 189 communes avaient été privées d'eau potable et alimentées par des camions-citernes ou grâce à des bouteilles d'eau minérale contre

700 l'année précédente. Au total, ce sont près de 40 000 personnes qui ont été privées d'eau potable. La crise de l'eau « n'est pas derrière nous », annonçait-il. Elle ne ferait même que débiter...

La REUT, une solution qui se heurte à une réglementation contraignante

Parmi les 53 mesures énoncées au printemps, la réutilisation des eaux usées traitées – notamment pour l'agriculture – est une piste à développer. Elle vise à se substituer aux prélèvements dans la nature et à remplacer l'utilisation d'eau potable pour certains usages qui n'en ont pas besoin. Déjà largement développée dans le sud de l'Europe, l'idée est d'utiliser les eaux sortant des stations d'épuration pour certains usages non domestiques, qui consomment aujourd'hui de l'eau potable, comme le nettoyage des voiries ou l'arrosage des espaces verts. En Espagne et en Italie, elle représente près de 14 % et 8 % des volumes consommés. En France, un décret du mois d'août 2023 vise à accélérer le développement de la REUT qui ne concerne, chez nous que 0,8 % des volumes. Ce décret devrait lever quelques freins réglementaires pour augmenter cette proportion dans les usages quotidiens et amorcer une véritable politique de circularisation de l'économie de l'eau. Cette piste est particulièrement intéressante, mais une expérimentation vendéenne pousse la réflexion encore plus loin.

Le projet Jourdain, la valorisation circulaire de l'eau

Les approvisionnements en eau potable proviennent de deux sources principales : les eaux de surface (lacs, rivières) et les eaux des nappes souterraines. C'est de ces dernières que provient 70 % de l'eau potable en France. Certains territoires, en raison de leur géomorphologie, n'ont pas ou peu de nappes profondes et s'approvisionnent dans les eaux de surface. C'est le cas du département de la Vendée, pour 90 % de son eau potable. Face à l'élévation des températures, à la réduction des étiages, à des modifications du rythme des pluies, les eaux de surfaces sont particulièrement sensibles au changement climatique, notamment dans un territoire touristique soumis à des fluctuations démographiques saisonnières. Vendée Eau, le service public de l'eau du département, prévoit un déficit pour la période 2025-2030, d'environ 8 millions de mètres cubes en année sèche – ce qui risque de devenir la norme – soit l'équivalent de la consommation annuelle de 150 000 personnes³.

Malgré des campagnes d'économies d'eau, de lutte contre les fuites dans les canalisations, des travaux d'interconnexions et de recherche de nouveaux captages, ou d'utilisation de carrières comme retenues supplémentaires, le compte n'y est pas et de nouvelles marges sont à trouver. C'est face à cette situation qu'est née une démarche particulièrement innovante

1 | Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau, ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ministère de la transition énergétique.

2 | C. Béchu, ministre de la Transition écologique, « La crise de l'eau n'est pas derrière nous ». Entretien publié dans le journal *Libération*, 13 septembre 2023.

3 | M. Travers, « Réutilisation des eaux usées : première pierre posée pour l'unité d'affinage du programme Jourdain aux Sables », *Vendée Journal*, 8 juillet 2022.

(et unique en Europe) : la recharge de la ressource des eaux de surface grâce à la réutilisation des eaux usées traitées. Ce projet est une déclinaison particulièrement approfondie de la réutilisation des eaux usées traitées, car les usages envisagés à terme incluent la consommation d'eau potable par les particuliers et notamment pour la boisson.

Dans le département, les eaux usées traitées sont rejetées en mer, au large des stations d'épuration situées sur le littoral : Saint-Jean-de-Monts, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Les Sables-d'Olonne. Au total, ce sont plusieurs millions de mètres cubes qui sont directement rejetés en mer. La station des Sables-d'Olonne à elle seule rejette près de 4,5 millions de mètres cubes par an. Et si tout ou partie de ce volume pouvait venir réalimenter les ressources ? C'est dans ce cadre que le programme Jourdain voit le jour, un programme global de valorisation circulaire de l'eau.

Comment ça marche ?

À la sortie de la station d'épuration, la qualité de l'eau est compatible avec l'environnement dans lequel elle est rejetée. Toutefois, pour venir réali-

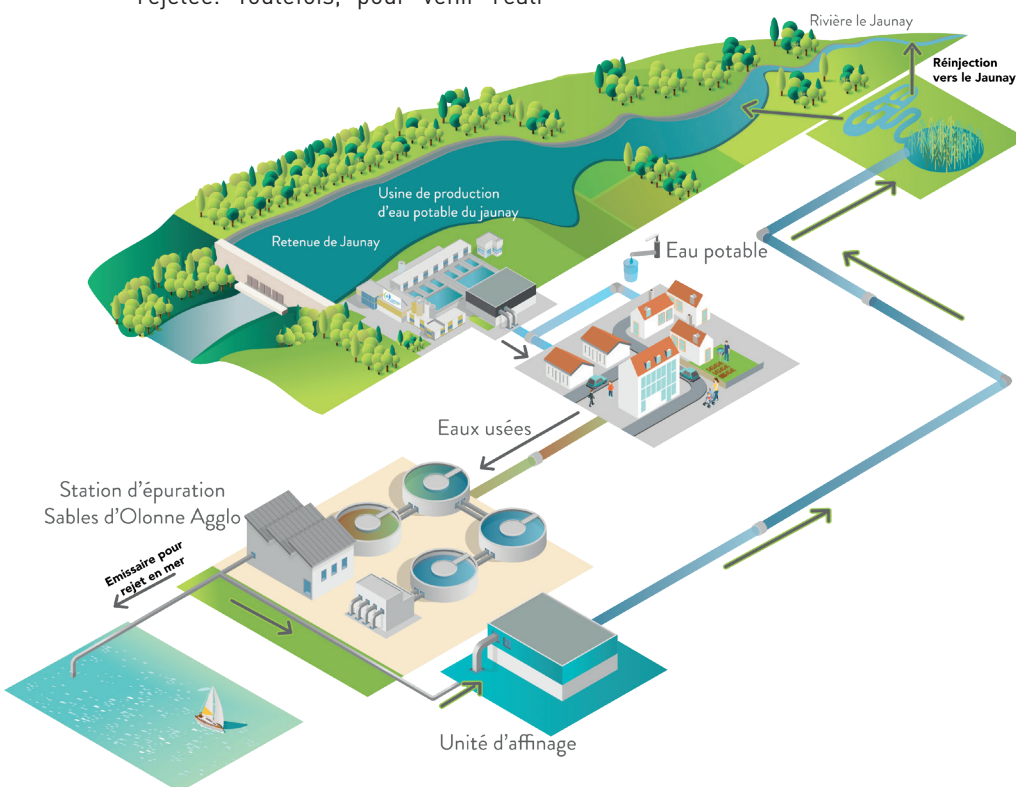
menter le circuit de distribution, elle doit subir un double processus de traitement. Tout d'abord, l'eau récupérée est envoyée dans une station de purification grand format. Grâce à divers procédés (ozonation, filtration sur charbons actifs, etc.) pour oxyder et biodégrader les matières organiques et les micropolluants, elle atteint une qualité biologique optimale qui va lui permettre de poursuivre son circuit. Elle est ensuite acheminée vers l'amont, par canalisation, sur 25 kilomètres vers le sud-est de la ville, dans le bassin versant du Jaunay. Elle est alors rejetée au sein d'une zone végétalisée. Le traitement devient alors naturel : l'eau se mélange aux eaux dites brutes des ruisseaux et de la rivière, se régénère grâce à la filtration naturelle des plantes et se réoxygène grâce aux ultra-violets de l'ensoleillement qui finiront de détruire les éventuels microbes pathogènes restants. Enfin, l'eau transite lentement vers le barrage de retenue pour être à nouveau captée et traitée dans l'usine de production d'eau potable. Elle repart alors dans le circuit de distribution pour être à nouveau consommée.

Dans cette phase d'expérimentale, le volume recyclé sera de 150 mètres cubes par heure. Une batterie de tests durant une période de trois ans permettra de suivre les premiers résultats biologiques de cette eau recyclée. Dès 2026, et au regard des résultats sanitaires, l'objectif est d'augmenter le volume issu des stations d'épuration jusqu'à 600 mètres cubes par heure, et de développer ce système sur l'ensemble du département, voire de l'exporter au-delà du territoire.

Enjeux et perspectives

Le programme Jourdain offre de nombreuses perspectives si tant est que certains défis soient relevés. Un défi sanitaire d'abord. La qualité de l'eau recyclée est essentielle pour s'assurer que celle-ci soit conforme aux normes de potabilité. En cela, l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire est étroitement associée au projet. Un défi économique ensuite, car si le projet nécessite des investissements importants, il doit être économiquement viable et avoir le moins d'impact possible sur le « prix de sortie » de l'eau qui devra rester accessible et acceptable pour la population. Un défi sociétal enfin, car les consommateurs devront accepter l'idée de boire une eau recyclée, c'est-à-dire déjà utilisée. L'information sur le processus est en ce sens indispensable (la qualité de l'eau recyclée peut parfois être meilleure que certaines eaux brutes pouvant contenir des micropolluants).

Une fois ces défis relevés, devraient alors s'ouvrir de grandes perspectives. Aujourd'hui, le projet est réfléchi et calibré pour les eaux de surface. Est-il adaptable à tout type de territoire, peu importe d'où les eaux proviennent ? En Israël, où la question de l'approvisionnement en eau potable est cruciale en raison d'un régime hydrologique des plus pauvres, l'eau purifiée est réinjectée dans des nappes phréatiques grâce à un système de forage. En Gironde, où plus de 90 % de l'eau potable est pompée dans des nappes profondes qui peinent à se reconstituer, ce système serait-il envisageable ?



Quand les territoires adoptent des jumeaux... numériques !

MARCELIN BOUDEAU | THIBAUT LURCIN

Un ADN industriel

« Paris Saclay lance un double numérique pour challenger les politiques publiques¹ », « Quand Météo France fabrique un jumeau numérique de la Terre² », « Le Port de Bordeaux déploie un jumeau numérique de l'estuaire face au changement climatique »³ : en 2023, vous avez forcément entendu parler de la naissance d'un jumeau numérique. Mais qui est donc ce nouveau-né dans le monde de l'urbanisme ?

Le concept de « digital twin » ou « jumeau numérique » est pour la première fois utilisé au début des années 2000 par Michael Grieves à l'université du Michigan aux États-Unis. S'appliquant à l'origine au secteur industriel, il désigne la copie virtuelle d'un produit ou d'un lieu, liée à son double physique par un échange permanent d'informations. Le jumeau numérique est ainsi indissociable

de son modèle réel dont il permet de suivre en temps réel l'évolution.

Très utilisés dans les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique ou de la médecine, les jumeaux numériques sont en quelque sorte des cobayes sur lesquels sont simulées des situations que le produit ou le lieu dupliqué est amené à rencontrer. Citons par exemple une avarie sur un aéronef, la réaction du corps humain à une intervention chirurgicale, ou encore les conséquences d'une montée des eaux sur un territoire exposé au risque inondation.

Si les prémices du jumeau numérique remontent en réalité à quelques décennies (la NASA l'utilisait déjà dans le cadre de ses missions Apollo), ses usages se développent actuellement à la faveur d'une connectivité toujours plus performante. Le moindre phénomène complexe peut être perçu par des capteurs et retranscrit en temps réel vers un clone numérique. Dès lors, le fonctionnement de nos territoires semble être un vaste champ d'épanouissement pour ces nouveaux espaces miroirs.

Une réponse innovante aux défis des villes

Simuler et anticiper les nouveaux défis auxquels les villes sont confrontées – changement climatique, aménagement plus durable et respectueux de l'environnement ou encore vulnérabilité face à la chaleur – voici pourquoi de plus en plus de territoires adoptent le jumeau numérique aussi bien dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, que dans ceux de la nature en ville, des réseaux ou des mobilités. Les jumeaux numériques représentent de véritables outils au service des territoires :

- Un outil de communication, d'abord, car il « donne à voir » le territoire aux habitants ou acteurs de la ville. Pour présenter par exemple aux citoyens un futur projet urbain ; pour les promoteurs immobiliers quand il s'agit de mettre en avant l'attractivité du territoire.
- Un outil de gouvernance, ensuite, car il offre un espace collaboratif pour la gestion des données (socio-économiques, projet d'aménagement, permis de construire, prévision des risques, etc.). Les acteurs de la ville, publics et privés, vont pouvoir planifier des projets

1 | Article dans *Les Numériques* du 22 mars 2023,

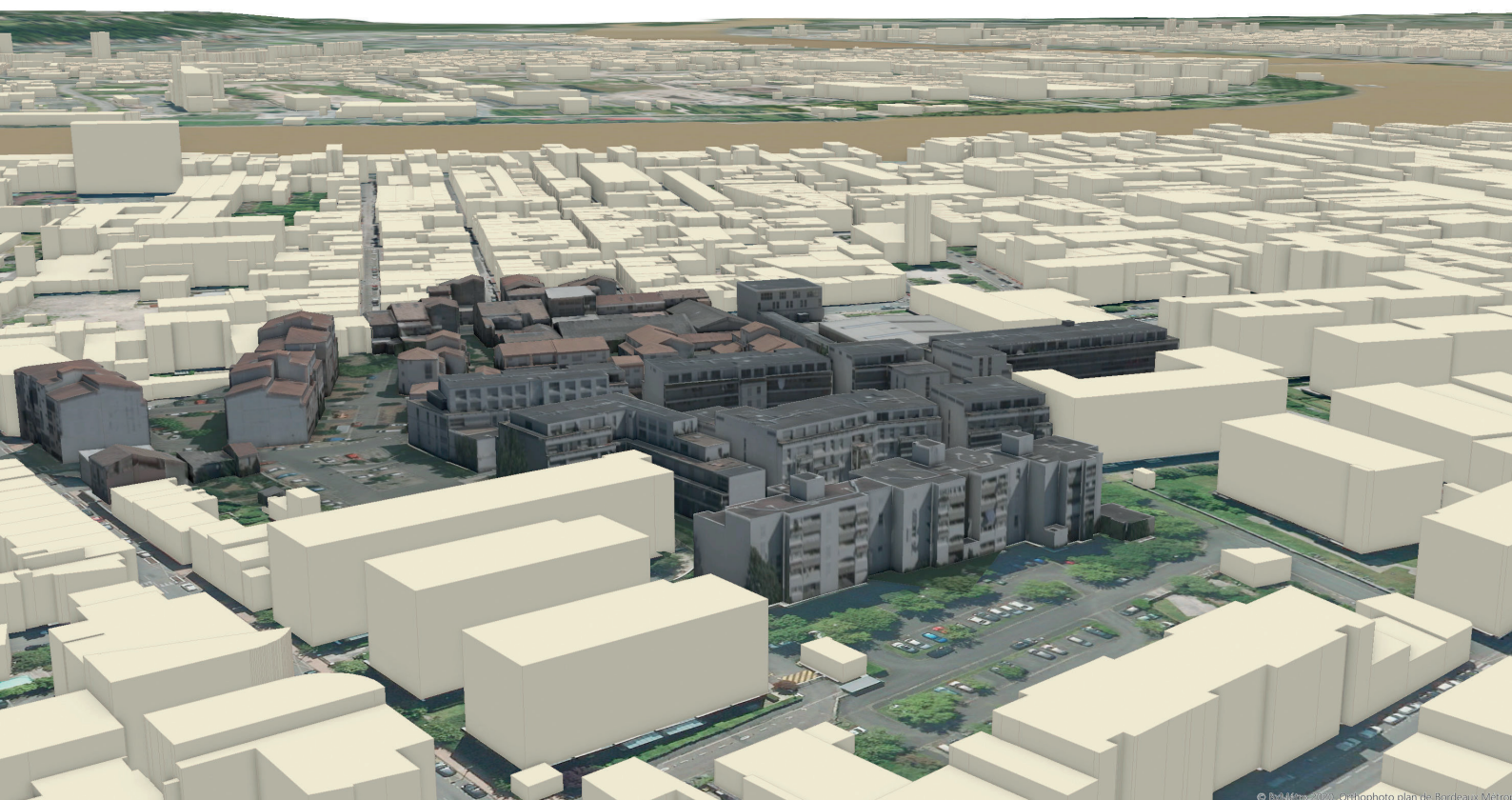
<https://www.lesnumeriques.com/emission/paris-saclay-lance-un-double-numerique-charge-de-challenger-les-politiques-publiques-em208046.html>.

2 | Article dans *Les Échos* du 02 septembre 2023,

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/quand-meteo-france-fabrique-un-jumeau-numerique-de-la-terre-1974677>.

3 | Article dans *Objectif Aquitaine* du 25 avril 2023,

<https://objectifaquitaine.latribune.fr/innovation/2023-04-25/le-port-de-bordeaux-deploie-un-jumeau-numerique-de-l'estuaire-face-au-changement-climatique-960134.html>.



© a'urba - 2020 Orthophoto plan de Bordeaux Métropole

Sources : Bâtiment (2022), IGN BD TOP0®, Orthophoto (2020) et maquette 3D (2012) : Bordeaux Métropole. Traitement © a'urba.

de manière transversale dans l'objectif d'améliorer et de rendre plus efficaces les politiques publiques.

■ Un outil d'innovation enfin, car il permet de créer et d'expérimenter. C'est l'occasion pour les acteurs du territoire d'imaginer et de développer de nouveaux services, de modéliser la consommation énergétique des bâtiments, de suivre l'évolution de la nature en ville ou d'optimiser les mobilités.

Les potentiels d'applications sont infinis et de nombreux cas d'usage restent encore à explorer dans ce nouveau monde numérique. Mais des villes comme Rennes (3DEXPERIENCity Virtual), Helsinki (Helsinki 3D +) ou encore Singapour (Virtual Singapore) ont d'ores et déjà déployé un jumeau numérique. Comment les territoires girondins s'emparent-ils de ce nouveau phénomène ?

À l'échelle bordelaise, des projets à maturité variée

Déjà en avance avec des démarches innovantes comme les ICTU (Indice de confort thermique urbain) ou une maquette 3D, Bordeaux Métropole dispose actuellement d'un socle de données solide et homogène sur le territoire – ingrédient indispensable pour la création d'un jumeau numérique. Cependant, les seules données ne suffisent pas. La collectivité doit développer pas à pas les fonctionnalités répondant aux besoins des services si elle veut pouvoir donner naissance à un jumeau numérique efficient.

Initiés fin 2021 par le Grand Port Maritime de Bordeaux, les jumeaux numériques du fleuve¹ offrent une première version opérationnelle à l'échelle locale. Développés dans le cadre d'objectifs d'actions régionales visant à « préserver nos ressources naturelles

1 | <https://jumeaux-fleuve.naos-cluster.tech>.

et la biodiversité » et « la ressource en eau », la première version des jumeaux numériques du fleuve permet d'observer, d'analyser et de prévoir le comportement des fleuves et de l'estuaire. En simulant l'augmentation du bouchon vaseux, elle peut permettre d'anticiper les difficultés de navigation à venir, de localiser les besoins de dragage ou d'évaluer les incidences sur la vie aquatique. Cet outil s'appuie principalement sur des données externes disponibles en Open Data. Enfin, par l'utilisation d'outils et de données libres, le Gand Port Maritime de Bordeaux facilite la répliquabilité du jumeau numérique à d'autres fleuves comme le Saint-Laurent² au Canada. Et ainsi, la famille s'agrandit. _

2 | <http://giros-st-laurent.jumeaux-numeriques.fr>.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Banque des Territoires, *Miroir, miroir... le jumeau numérique du territoire*, juillet 2021.



Le Concorde, un nom sans mémoire

PATRICE GODIER

Situé à Bordeaux le long de la Garonne, l'immeuble le Concorde impose à la façade des quais sa masse de verre sombre, rompant ainsi avec le bel ordonnancement de pierres blondes qui la caractérise. En cela, le bâtiment ne correspond en rien, pour le passant curieux d'architecture, aux catégories définies par Paul Valéry quand celui-ci remarquait au hasard des rues que la plupart des édifices sont muets, tandis que certains parlent, alors que d'autres chantent¹. On préfère la plupart du temps l'associer à un quadrilatère massif, un gros cube noir disgracieux à l'allure provocante, une verrue, voire à un bunker. Aucun qualificatif négatif ne semble donc lui être épargné. Pourtant le Concorde est un témoin qui nous parle d'une époque, celle de la fin des années 1960 et du début des années 1970 qui voulait projeter Bordeaux dans la modernité. On ignore qu'il a été le premier signe d'une opération plus globale de type quartier d'affaires devant symboliser le « Bordeaux 2000 » avec ses bureaux et ses parkings et qu'une infrastructure autoroutière devait traverser les Chartrons pour le relier aux autres quartiers de la ville. Aujourd'hui, il reste un nom sans mémoire issu d'un projet oublié du fait d'une histoire locale du site peu documentée. Une référence à un modèle urbain devenu désormais obsolète à l'heure de la ville post carbone et de l'écologisation des modes de vie.

1 | P. Valéry, « Eupalinos ou l'architecte », *Œuvres*, tome 1, Livre de poche, Pochothèque, p. 492.

Deux frères promoteurs

Le Concorde est né de la volonté de deux frères assureurs de métier, reconvertis en promoteurs immobiliers, d'investir le Bordeaux des Trente Glorieuses. Une friche de 6 hectares et demie située le long des quais de Bordeaux leur offre cette opportunité. Le terrain libre de construction – héritage des bombardements de Bacalan lors de la dernière guerre mondiale – est acquis par les frères Jacques et Paul Lampre à la fin des années 1960. Leur expérience de la promotion immobilière forgée du côté de Pau et

« Le Concorde est un témoin qui nous parle d'une époque. »

d'Hendaye, le discours modernisateur qui les inspire, rencontrent à la fois la confiance des 56 propriétaires de l'îlot en question, d'investisseurs parisiens et celle du maire de Bordeaux et de ses services municipaux. Un projet urbain ambitieux va naître ainsi dans un contexte où la proximité du Port Autonome et des acteurs de l'activité maritime, frets, assurances, import/export, administrations, sont à la recherche de bureaux en location et où la transformation du quartier Mériadeck en est encore à ses prémises.

En soi, l'ensemble tel qu'il peut être imaginé s'il avait été mené à son terme, présente bien des aspects de décors urbains à la *Playtime*, le film de

Jacques Tati (1967) : un quartier d'affaires dont le Concorde n'est que la première tranche, une inscription forte dans la ville du tout automobile, des immeubles de bureaux au traitement présenté comme révolutionnaire avec son aménagement intérieur aux cloisons mobiles et aux espaces partagés inspiré des expériences américaines et suédoises. Pour garantir la portée du projet, il est fait appel à un architecte prestigieux, Louis de Hoÿm de Marien (1920-2007), Grand Prix de Rome, inspecteur des bâtiments de France et des palais nationaux, et surtout l'un des principaux concepteurs de la tour Maine-Montparnasse à Paris. Le programme comprend outre la construction de bureaux (130 000 m² au total dont le Concorde 8 000 m²) la réalisation d'un hôtel, d'un parking, d'une patinoire (déménagée des Quinconces), de locaux d'artisans et de nombreux logements dont certains de luxe. Le projet doit constituer un effet de levier pour ce territoire situé à mi-chemin entre le centre-ville et Bordeaux-nord dont on prévoit l'extension vers le Lac et son futur aménagement. Dans la conception urbaine du site centrée sur l'automobile, il est prévu une autoroute à 6 voies entre le cours de la Martinique et les bassins à flots, reliant les boulevards aux quais avec projection d'un franchissement de la Garonne.



L'immeuble Concorde photographié en 1972. Archives a'urba.

Mériadeck et le centre-ville plutôt que Bacalan et le port

Pourtant à peine le Concorde inauguré en 1972, le projet de quartier d'affaires dont il devait être le symbole va être brutalement stoppé. Prétextant de la nécessité de percer l'îlot d'une avenue traversante pour irriguer le quartier, la municipalité refuse le permis de construire pour la suite du programme, au grand dam des propriétaires concernés par le reste de la parcelle. Le signal est clair : la mairie a choisi Mériadeck au détriment de Bacalan pour concentrer ses investissements en un même lieu et faire de l'ancien quartier réservé du centre-ville, le florilège d'une rénovation urbaine à hauteur des ambitions d'une métropole d'équilibre. Une stratégie qui passe aussi par l'opération du Lac, lancée concomitamment et destinée à incarner le deuxième volet du grand

projet chabaniste. Dans ce contexte, le totem que représentait le Concorde pour le futur quartier va s'en trouver soudainement célibataire. Écartés, les frères Lampre vont toutefois être indemnisés à hauteur du préjudice en obtenant des droits à construire sur Mériadeck (Tour 2000).

Suite à cet arrêt brutal, l'immeuble subit un lent dépérissement que le déclin du port dans les années 1980 et 1990 et la baisse de la demande en matière tertiaire qui l'accompagne vont contribuer à accélérer. Certains usagers y soulignent alors l'ambiance « shining » qui règne quand on pénètre à l'intérieur du bâtiment où certains étages demeurent désespérément vides.

Le renouveau viendra du tout début des années 2000, quand un promoteur local (Norbert Fradin) se porte acquéreur

de l'immeuble. Après réhabilitation de l'ensemble, l'activité tertiaire est alors progressivement relancée dans une conjoncture redevenue favorable. Aujourd'hui, le Concorde a retrouvé une pleine activité et a gagné sa place dans la continuité des quais, disposant des avantages d'une fonctionnalité reconnue par ses usagers, ainsi que d'une bonne accessibilité avec la présence d'un grand parking situé en arrière de l'immeuble et d'une station de tramway. Il s'est également enrichi d'une activité commerciale de proximité avec une supérette et un restaurant. Reste cependant l'esthétique de cet édifice qui ne lasse pas d'étonner par sa dimension (9 étages), son implantation, en léger retrait des quais derrière un parvis, son style fait d'une façade en verre teinté en rupture avec la pierre blonde.

Un projet ne se déréalise jamais tout à fait

Le Concorde est un des immeubles bordelais témoins de la première génération de promoteurs nés de la reconstruction, férue d'une architecture inspirée des États-Unis, notamment du concept de plan-type¹ caractérisé par un gabarit hors-norme obtenu par dérogation et une architecture dictée par sa fonctionnalité. Des aspects qui dans les années 1970 étaient marqueurs de modernité mais qui, par leur déconnexion avec le contexte environnant, surtout dans une ville où la préservation du patrimoine est omniprésente, l'ont progressivement érigé en « objet de discorde » pour reprendre le titre d'un article de presse paru en 2013².

1 | A. Poole, TPFE : École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, novembre 1999.

2 | J. Rousset, « Le concorde de la discorde », *Sud Ouest*, 23 août 2013.

En jouant sur les mots, concorde/discorde, la rubrique se faisait ainsi l'écho d'une perception devenue très critique de cet édifice, « une erreur à tous points de vue », partagée alors par beaucoup de Bordelais, rappelant que certains considéraient même que « c'est l'endroit où il faut être car c'est le seul endroit de la ville où on ne le voit pas ».

Pourtant peut-on toujours parler à ce sujet d'erreur urbaine alors que l'immeuble suscite aujourd'hui au moins autant le rejet qu'un grand sentiment d'indifférence ? Son inscription dans le paysage urbain des quais semble en effet désormais acquise – il n'est pas question de le démolir – et sa fonction tertiaire a rencontré ses publics (dont des étudiants). Nous savons d'expérience à Bordeaux comme ailleurs que, conçu comme une machine à promettre, tout projet architectural

et urbain n'est jamais à l'abri d'aléas pouvant le conduire à l'échec comme toute l'histoire du Concorde tend à le montrer. Pour autant, les conditions de son accomplissement (de sa réalisation), dans le temps ou l'espace, demeurent toujours possibles et en ce sens il ne se déréalise jamais tout à fait. Même privé de sa mémoire, le Concorde semble aujourd'hui en apporter la preuve. —

Le Concorde de nos jours photographié depuis le pont Jacques-Chaban-Delmas.



Aimer les belles choses

NATHANAËL FOURNIER

Abasse habite Saint-Vincent-de-Paul, sur la presqu'île d'Ambès, aux confins de Bordeaux Métropole. Pendant l'entre-deux-guerres, ses grands-parents ont émigré du Liban, alors sous mandat français, vers l'Afrique-Occidentale française. Après avoir passé la première partie de sa vie à Abidjan, il vit dans l'agglomération bordelaise depuis 23 ans. Au point d'être un vrai Bordelais ?

« Je suis né il y a 49 ans en Côte d'Ivoire. À Gagnoa exactement. Il y avait déjà cinq filles à la maison, mes cinq sœurs. Je suis né sept ans après la dernière. Mes parents habitaient en brousse, il n'y avait ni l'eau ni l'électricité. Il n'y avait pas vraiment d'école non plus. Donc quand mes sœurs atteignaient l'âge de 7 ans, mes parents les envoyaient en famille au Liban pour qu'elles apprennent à lire et à écrire le français. Puis mes parents sont allés vivre à Abidjan, la capitale économique. Ils ont ramené toutes mes sœurs sur place et moi j'ai fait mes études au lycée français d'Abidjan. Ensuite, j'ai été commerçant, comme mon père. J'avais une boutique de chaussures. Et en même temps, je travaillais dans une entreprise du bâtiment. On vendait du carrelage, des wc, tout ça...

Mes parents, comme mes grands-parents déjà, avaient la nationalité française. En 1997, ils ont décidé de venir passer leurs dernières années en France. Ma mère aurait préféré Nice ou Cannes, parce qu'elle connaissait

bien, elle y allait souvent. Mais vu que mon père était très âgé, et qu'un cousin et une cousine habitaient Bordeaux, elle s'est dit « On va le mettre à côté de ses cousins ! ». Et ils ont habité à la résidence Compostelle, à Pessac. Là-bas, il y a une grande communauté franco-libanaise venant d'Afrique de l'Ouest, qui était arrivée au fur et à mesure. Et ma sœur Iman s'y est installée aussi quelques mois plus tard. Moi, il était prévu que je reste en Afrique. Mais au moment du coup d'État, je me suis dit que ça ne servait à rien de vivre en Côte d'Ivoire, avec de l'argent mais en n'étant pas libre et dans le stress. Donc j'ai atterri en France en avril 2000. J'avais 26 ans. Mes parents m'ont accueilli chez eux.

J'ai trouvé du travail grâce à l'AIPAC¹, une association qui facilite ton recrutement pour des petites missions. Du nettoyage de chantier, de la découpe de placo, etc. J'ai fait tout ce que je pouvais trouver, parce que je ne peux pas rester sans travailler. En fait je voulais être peintre en bâtiment, peintre d'intérieur. J'avais demandé une formation à Pôle Emploi, mais ils ne voulaient pas m'aider, donc j'ai alterné les petits boulots presque deux ans et demi avant de l'obtenir. Et comme j'ai eu de bonnes notes à cette formation, j'ai aussi pu en suivre une autre en peinture décorative.

J'ai commencé à travailler comme peintre en intérim, pour me faire un

¹ | Association intermédiaire de Pessac pour l'aide aux chômeurs.





peu la main, quoi... Ensuite, j'ai eu la chance d'avoir un superbe patron... Paix à son âme, il vient de mourir... Je suis resté un peu plus d'un an chez lui mais on est resté amis. Il m'a appris beaucoup de choses. Et il travaillait dans de belles demeures... Par exemple, on a travaillé chez un des adjoints de monsieur Juppé, qui habitait sur les boulevards. Du dehors, c'était moche, tout gris. Mais je rentrais et je voyais ces jardins et cette belle maison. C'était très beau. Moi je venais d'Abidjan, je n'avais jamais rien vu. Et depuis, dans ma tête, j'ai toujours voulu travailler dans ce genre d'endroits. Parce que même si ce n'est pas très beau chez moi, j'aime les belles choses... donc je me suis battu dans ma vie pour en arriver là, voilà, pour travailler dans de belles demeures.

Ensuite j'ai été embauché par une entreprise qui travaillait avec les assurances, quand il y avait des dégâts par exemple. On était une vingtaine de salariés. Mais je me démarquais un peu : moi, vous m'envoyiez chez les gens, je savais me tenir. Je suis issu d'une famille qui nous a donné une éducation à l'ancienne. Certains clients ne voulaient que moi, parce que parfois mes collègues buvaient entre midi et deux... Ou bien ils mettaient la musique très fort. C'est pour ça que quand des clients très aisés donnaient du travail à mon patron, on m'envoyait. En plus, j'ai des cousins qui sont quasiment propriétaires de la moitié de la Côte d'Ivoire ! Donc moi, les marques, les tralalis, les tralalas, je m'en fiche. J'ai grandi avec des gens qui ont tout ça, ça ne me dit rien du tout. Quand je rentre chez des clients, que j'ouvre le placard et que je vois 150 Hermès ou 300 machins, moi je n'ai pas les yeux qui s'écrouillent. Mes clients, ils me respectent pour ça.

J'ai travaillé une dizaine d'années dans cette entreprise. Mais ça s'est mal terminé parce que le patron n'a pas voulu

me payer ce qu'il me devait. Donc, il y a sept ans, j'ai monté ma propre boîte. Mais j'ai gardé pas mal de clients, parce qu'ils ne voulaient travailler qu'avec moi. Par exemple, j'ai repeint l'hôtel particulier d'un célèbre tennisman, sur le cours du Médoc. Je travaille aussi avec des familles riches, propriétaires de vignobles prestigieux. Des avocats, des médecins, des grands commerçants... j'ai la chance de travailler chez les plus riches de France, on va dire.

Après la résidence Compostelle, j'ai habité quelques années à Eurofac, à Gradignan. Puis j'ai vécu 14 ans dans un appartement à Talence-Thouars. Et il y a quatre ans, j'ai acheté une maison à Saint-Vincent-de-Paul. Ma maison, c'est une longue histoire... J'y suis passé il y a 20 ans pour un mariage. Celui de la sœur de Christophe, un ami. Après l'église, il y avait le vin d'honneur dans le jardin. J'ai dit à Christophe : « Oh, ils sont bien, là, les beaux-parents de ta sœur ! J'espère qu'un jour j'aurai une petite maison comme ça, à côté des vaches ! ». Plusieurs années

**« Et puis, vous savez,
c'est la presque-île, mais c'est rive droite
quand même. »**

après, j'ai appris que la mamie qui y vivait était décédée. J'ai appelé la sœur de Christophe pour savoir si je pouvais l'acheter. Pourtant je n'étais jamais entré dedans ! C'était un coup de tête. Mais je l'ai eu comme ça.

C'était loin de Bordeaux. Pour moi, c'était comme s'on allait en Papouasie ! Et puis, vous savez, c'est la presque-île, mais c'est rive droite quand même. Quand on habite à Pessac ou Talence, on ne veut pas forcément venir ici. On passe devant Ambarès et Lormont... Mais je me suis dit : « Mon pauvre, t'as 45 ans, il va falloir à un moment que tu penses à avoir une petite maison ». Et pour moi, cette maison, c'était le terrain. Je préfère voir de la verdure.

Avant je ne jardinais pas... Depuis que j'habite là, j'ai lu une vingtaine de livres sur les plantes et je les connais par cœur ! Aujourd'hui je peux vous donner le nom des plantes et vous dire comment ça pousse. Jardiner, ça fatigue énormément mais ça permet de vous évader. C'est de la bonne fatigue, après vous dormez hyper bien ! Bien sûr, à cause des bouchons, j'habite à une heure de Bordeaux. Mais je ne repartirais pas vivre en ville. Peut-être qu'à 80 ans, quand je ne pourrai plus conduire, je vendrai ma maison et j'irai habiter dans un studio. Mais je n'irai pas en centre-ville. Je plains les gens qui y vivent... surtout quand il fait chaud... Chez moi, le seul inconvénient, c'est la rocade bouchée... et nos amis les moustiques !

En plus de mon travail, j'élève quelques chiens, dont plusieurs ont fait les championnats d'Europe et du monde : le nom de mon élevage, c'est Moon Harbour. C'est-à-dire le port de la Lune. Et mon entreprise de peinture s'appelle la Compagnie Bordelaise de Finitions. Voilà, pour moi, ces noms c'est une manière de dire que j'aime beaucoup Bordeaux. Elle m'a porté bonheur, elle m'a permis de m'épanouir. Et c'est une belle ville, faut dire la vérité. Je ne veux pas

en changer. Bien sûr les gens sont un peu... distants... Je deviens comme eux d'ailleurs, je suis obligé d'être comme eux ! Je rigole quand je dis ça, mais c'est notre modèle bordelais : on est froid. C'est ce qu'on dit de nous, et c'est assez vrai.

Voilà, je me mets à parler comme un Bordelais pure souche ! Pourtant, je parle l'arabe, je suis de culture musulmane chiite. Je suis aussi Africain de cœur et je parle le dioula. Et bien sûr Français, laïque et Bordelais ! Tout ça à la fois ! Mon ami Vincent dit que je suis « un parfait syncrétisme à la française »... ➤

Beyrouth ou la reconstruction permanente

FRANÇOISE LE LAY | ÉLODIE MAURY

Depuis 50 ans, Beyrouth, dans l'imaginaire collectif comme dans la réalité, c'est la ville des événements traumatiques mais qui renaît perpétuellement de ses cendres. Après la fin de la guerre civile en 1990 et suite à l'explosion du port en août 2020, les chemins empruntés par la reconstruction ont été profondément différents dans leur philosophie, les acteurs impliqués, les méthodes déployées et les résultats obtenus.

Le 4 août 2020, l'explosion du port de Beyrouth, survient dans une situation déjà cahotique, marquée par une crise politique, économique et financière sans précédent, une hausse exponentielle de la pauvreté, l'afflux massif de réfugiés syriens¹ et dans le contexte du confinement lié de la pandémie de covid-19.

1 | Le Liban accueille environ deux millions de réfugiés (syriens, palestiniens) dans un pays de 5,6 millions d'habitants.

Les autorités libanaises sont incapables de faire face, le pouvoir politique est en faillite, rongé par la corruption et empêtré dans les divisions confessionnelles qui rendent impossible le fonctionnement de ce qu'il reste de cet État en crise perpétuelle.

Dans les quartiers de Mar Mikhael et de Gemmayzé et sur la colline d'Achrafieh, les zones les plus touchées par l'explosion, c'est le chaos total. À l'évocation du 4 août, l'émotion reste

palpable, presque intacte, chez tous les Beyrouthins. Ils ont vécu l'apocalypse ce jour-là. Le bilan officiel fait état de plus de 200 morts et d'au moins 6 500 blessés. Les hôpitaux sont saturés. 60 000 logements et bureaux sont détruits. 300 000 personnes se retrouvent à la rue. Pourtant, dans l'urgence, la société civile s'organise, comme jamais, avec le soutien de la diaspora libanaise et de la communauté internationale. Elle prend les choses en main. Une mobilisation « par le bas » exceptionnelle de par sa spontanéité, de par sa rapidité et de par son ampleur.

Dès le lendemain de l'explosion, les Beyrouthins descendent dans les rues dévastées de leur ville pour voir ce qu'il est possible de faire : balayer les débris, dégager les axes, réparer ce qui peut l'être. Ils savent qu'ils n'ont rien à attendre des pouvoirs publics. Les « activistes » qui ont conduit à la chute du gouvernement de Saad Hariri en octobre 2019 et les ONG qui occupent également le terrain, répondent aux besoins les plus urgents : remettre en marche l'eau et l'électricité. Les architectes et ingénieurs beyrouthins proposent leur aide et se portent volontaires pour mettre leurs compétences au service de ce qui peut être reconstruit ou, du moins, pour éviter l'effondrement des bâtiments qui tiennent encore debout. L'architecte franco-libanais, Jad Tabet, président de l'Ordre des Architectes au moment de l'explosion, raconte : « dans les jours suivants l'explosion, nous avons



À gauche, les stigmates de la guerre civile sont encore visibles dans les rues du centre de Beyrouth ; à droite, les silos du port qui ont explosé le 4 août 2020, ravageant plusieurs quartiers historiques de la ville. © Élodie Maury.



Les quartiers historiques de Mar Mikhael et Gemmayzé en mai 2023, reconstruits grâce à la mobilisation de la société civile. © Élodie Maury.

engagé un état des lieux des dégâts causés aux bâtiments, en divisant la zone impactée par l'explosion en 52 super-îlots confiés à 52 équipes. Nous avons fait des cartes, des relevés. 300 ingénieurs et architectes ont travaillé pendant deux mois sur la base du volontariat. En parallèle, nous avons entamé une réflexion de fond avec les sept écoles d'architecture et d'urbanisme du Liban qui a abouti à la "Déclaration urbaine de Beyrouth" qui redéfinit les grands principes d'une requalification vertueuse ».

Fadlallah Dagher, architecte, doyen de l'Alba (Académie libanaise des Beaux-Arts), offre sur le champ son expertise car les quartiers détruits sont aussi ceux qui concentrent le patrimoine historique et architectural le plus riche de Beyrouth, de la période Ottomane (XIX^e siècle) et de la première moitié du XX^e siècle. Ces quartiers qui fondent l'identité de la ville. Dans la foulée, il crée avec quelques-uns l'association Beirut Heritage Initiative (BHI) qui

coordonne les travaux de restauration des immeubles patrimoniaux en péril imminent. Aujourd'hui, l'association continue à œuvrer dans le cadre d'une vision à plus long terme pour préserver

DÉCLARATION URBAINE DE BEYROUTH

La « Déclaration urbaine de Beyrouth » constitue l'aboutissement d'une réflexion qui tente d'esquisser les grandes lignes d'une stratégie de requalification urbaine qui s'appuierait sur la documentation et l'analyse des données récoltées sur le terrain, pour faire face aux menaces de déplacement des populations et de changement démographique apparues suite à la catastrophe. Cette stratégie vise également à élaborer une série de propositions et de projets capables d'être exécutés en urgence et à les soumettre aux autorités compétentes ainsi qu'aux différents organismes concernés.

et valoriser les quartiers historiques de Beyrouth.

Au lendemain de l'explosion, Eddy Bitar, la trentaine dynamique, membre fondateur de Live Love Beirut, mobilise tous ceux qui, comme lui, aiment et se battent pour leur ville depuis quelques années déjà, grâce aux moyens de sa génération : les réseaux sociaux. Il nous guide dans le dédale des ruelles de Mar Mikhael jusqu'à l'îlot du Jardin Tobaji rénové par son association. Une opération de réhabilitation – parmi de nombreuses autres – menée en un temps record autour de quelques bâtiments d'habitation, en lien avec les propriétaires, des juristes et des entreprises qui acceptent de réduire leur marge sans pour autant renoncer à la qualité des travaux. Tout le monde met la main à la pâte.

Les fonds de la diaspora, les financements internationaux, bilatéraux ou multilatéraux ont afflué après l'explosion. Ils ont été directement versés aux associations et aux ONG qui ont optimisé leur gestion pour permettre le



plus grand nombre de réhabilitations possibles, et éviter que cet argent ne s'évapore dans les dédales de l'administration libanaise. Live Love Beirut peut s'enorgueillir de la rénovation de près de 500 bâtiments.

Aujourd'hui, dans Mar Mikhael et Gemmayzé, on a du mal à imaginer le cataclysme du 4 août. Les stigmates de l'explosion ont pour beaucoup été effacés dans ces quartiers où il fait bon déambuler dans une atmosphère à la fois populaire et « branchée ». Certes, les chantiers sont encore nombreux : les réseaux d'électricité et d'eau n'ont pas été réparés et Beyrouth fonctionne grâce à des groupes électrogènes privés et des réservoirs d'eau. Certes, des bâches en plastique obstruent encore les vitres soufflées par l'explosion et des étais soutiennent des immeubles de l'effondrement. Mais la vie a repris son cours. Échoppes, cafés, bars, galeries d'art et boutiques de designers ont réinvesti le rez-de-ville. D'ailleurs, cette vitalité contraste de manière étonnante avec le centre-

ville fantôme de Beyrouth (moins impacté par l'explosion). Ce dernier a pourtant fait l'objet d'une gigantesque opération de reconstruction après la guerre civile (1975-1990).

La reconstruction controversée du centre-ville de Beyrouth après la guerre civile

À cet endroit de la ville, les choses se sont passées de manière complètement différente. Après 15 ans de guerre civile, alors que les infrastructures et le tissu urbain du centre-ville sont complètement détruits, Rafic Harriri, alors Premier ministre (assassiné en 2005 dans un attentat suicide), confie en 1994 la reconstruction du centre-ville de Beyrouth à une société foncière et immobilière de droit privé, connue par tous les Beyrouthins sous le nom de Solidere pour « Société libanaise pour le développement et la reconstruction du centre-ville de Beyrouth ». Son périmètre s'étend sur environ 160 hectares, l'opération doit durer 25 ans mais son mandat est finalement prolongé de 10 ans. Les résultats de cette reconstruction sont aujourd'hui très controversés, certains allant même jusqu'à affirmer à son propos que « Beyrouth a plus été détruite et défigurée en temps de paix qu'en temps de guerre¹ ». Les critiques portent à la fois :

- Sur la méthode : les titres de propriété des habitants « historiques » du centre-ville ont été convertis en actions de la société Solidere pour récupérer et rassembler le foncier nécessaire à la réalisation de l'opération. De fait, ces habitants ont été « expropriés » du centre-ville.
- Sur les choix urbains et architecturaux : table rase a été faite de larges pans du tissu urbain historique, même celui qui avait été épargné par la guerre. Les îlots pré-existants hérités des siècles passés, ont pour la plupart ont été détruits.

¹ https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/08/11/beyrouth-une-capitale-meurtrie-par-ses-reconstructions_6048649_3232.html. Tribune de Bruno Marot, urbaniste, dans *le Monde* du 11 août 2020.



Les rues désertes du centre-ville de Beyrouth reconstruit après la fin de la guerre civile. Ci-dessous, le souk de Beyrouth, autrefois lieu de rencontres et de mixité, est devenu un luxueux centre commercial. © Élodie Maury.



Les tours réalisées par des architectes de renommée internationale, font désormais partie intégrante du paysage du centre-ville de Beyrouth.

- Sur la finalité économique et financière du projet : attirer les capitaux et les touristes étrangers, les riches expatriés libanais.

Résultat : les populations les plus modestes ont été évincées. Avant la guerre, le centre-ville de Beyrouth était un lieu de forte mixité sociale et confessionnelle. Aujourd'hui, c'est « une enclave de riches », les immeubles sont vides, les rues sans animation, les terrasses de café désertes. Le souk incarne cette transformation radicale. Les anciens souks de Beyrouth étaient le lieu d'une grande diversité d'activités et de rencontres au quotidien avant la guerre ; c'est aujourd'hui un luxueux mall à l'occidentale à ciel ouvert dont l'accès est sécurisé. « Le centre-ville ne nous ressemble pas », disent les Beyrouthins.

Bachir Moujaes, architecte urbaniste, enseignant à l'École d'architecture de l'Académie libanaise des beaux-arts (Alba) et directeur de l'aménagement de Solidere, reconnaît lui-même les faiblesses de l'opération. Mais, selon lui, il faut la replacer dans son contexte, au sortir de la guerre : il n'y avait plus aucun tissu urbain, il fallait « redonner confiance au peuple, reconstruire le cœur de la capitale ».

Pour le promeneur, le centre-ville de Beyrouth offre un paysage singulier, étonnant. Ce sont 5 000 ans d'histoire qui dialoguent avec l'architecture contemporaine. De grandes signatures ont été convoquées pour redorer l'image de la capitale libanaise qui, faut-il le rappeler, était surnommée la « Suisse du Moyen-Orient » dans les années 1950 et 1960. Les tours et autres réalisations de Rafael Moneo, Herzog et de Meuron, Norman Foster, Zaha Hadid, Youssef Tohmé font désormais aussi partie intégrante de l'identité du centre de Beyrouth.

Reconstruire la ville « par le bas », un nouveau modèle ?

Dans des situations de transformation profonde des villes, et a fortiori dans des périodes de reconstruction, les choix opérés en matière d'urbanisme sont significatifs du contexte historique dans lesquels ils s'inscrivent comme de la vision politique de ceux qui la portent.

Après l'explosion du port de Beyrouth qui a plongé la ville dans un chaos total, la solution ne pouvait venir ni de l'État, ni des acteurs privés locaux. Ainsi, une troisième voie a dû immédiatement être trouvée, hors recours à la planification ou de la financiarisation de l'urbanisme toutes deux impossibles, inopérantes et rejetées.

La reconstruction par la société civile, les architectes, les intellectuels libanais, les ONG sont l'expression d'un élan collectif hors du commun, animé par la volonté de reprendre en main le destin de Beyrouth mais aussi de produire la ville autrement, comme le résume le slogan « build back better » de l'association Live Love Beirut. Faire vite face à l'urgence, en impliquant les acteurs locaux, en activant des financements extérieurs afin de préserver le patrimoine architectural et de maintenir les populations dans ces quartiers. Comme l'explique Ariella Masbouni, architecte-urbaniste, grand prix de l'urbanisme 2016, « Beyrouth expérimente sans doute un urbanisme d'un nouvel âge (...) [et] tente de se réinventer hors gouvernance politique, le monde intellectuel et la société civile libanaise se révélant aussi productifs, solidaires et inventifs que l'État et la Ville sont défaillants ».

C'est donc à la fois une dynamique urbaine mais aussi une résistance

culturelle, sociale et économique qui s'est déployée. Les Beyrouthins ont pris conscience de la valeur de la ville. Par immeuble, par grappes de maisons, le chantier s'organise. Au-delà du bâti, il permet aussi de donner davantage de place aux espaces publics et de proposer des quartiers plus marchables. Les résultats sont encourageants puisqu'on parle de centaines de bâtiments reconstruits, réparés. Mais face à l'ampleur de la tâche, dans une ville aux stigmates omniprésents, cet urbanisme militant et participatif aura-t-il des moyens humains et financiers à la hauteur, une puissance d'intervention suffisante ? Peut-il se substituer durablement aux pouvoirs publics défaillants ?

Aussi, vue depuis la France, cette reconstruction « par le bas » semble exemplaire, peut-être fragile, inspirante très certainement. La mobilisation de la société civile donne à voir également un lien de solidarité très fort entre les générations (les figures emblématiques comme Jad Tabet et les étudiants en architecture et en urbanisme qui assurent la relève) et le rôle central des universitaires qui transmettent savoirs techniques, valeurs, et convictions. Cet engagement collectif mise aussi sur la mémoire, celle qui permet d'éviter les erreurs du passé, celle qui préserve le patrimoine (alors qu'il n'y a pas de loi de protection du patrimoine autre qu'archéologique) et l'identité d'une ville, d'un pays. Cette façon de faire la ville ensemble est résumée par l'expression de Bachir Moujaes « L'urbanisme du possible ».

De retour de ce voyage d'étude¹ inoubliable, ce n'est pas la résilience (qui ne peut être permanente comme nous l'ont rappelé nos interlocuteurs) que nous gardons à l'esprit en pensant au Liban, c'est l'espoir. —

¹ Voyage d'étude organisé par Ariella Masbouni et Laurent Lanfranchi. Merci à eux ainsi qu'à Bachir Moujaes et Jad Tabet pour nous avoir fait découvrir le Liban et Beyrouth.

La ville est une fête

PATRICE GODIER



Associer les villes et la fête, c'est mettre en perspective les liens forts qui ont uni de tout temps l'urbain et les actes festifs. Il suffit de citer la tradition multiséculaire du Carnaval de Rio, la fête de la bière à Munich ou celle des morts à Mexico pour illustrer ce postulat.

Pour autant, même si ces lointaines manifestations populaires, officielles ou spontanées perdurent dans nombre de villes, la fête s'est diversifiée et a pris de nouvelles formes. Longtemps conjugée à la religion, elle s'est en effet progressivement laïcisée et marchandisée. Elle est devenue de ce fait largement plurielle avec ses multiples variations du « faire la fête », du festin au festival, de la *free* à la *rave party* et ses figures d'acteurs originales, du fêtard au teufeur.

Certes à l'échelle des territoires, la fête n'est pas exclusive des milieux urbains, elle règne depuis toujours dans les villages et les lieux de pèlerinage. Mais c'est en ville qu'elle prend une tournure particulière en incarnant une part de leur personnalité et en leur offrant une vitrine identitaire. La notion de ville festive a intégré aujourd'hui le langage des urbanistes pour désigner ces collectivités qui ont fait de la fête une stratégie de développement, d'attractivité et de transformation urbaine. Pour faire seulement référence à la Nouvelle-Aquitaine, le Sud-Ouest a depuis longtemps acquis une solide réputation en la matière. Les fêtes de Dax, de Mont-de-Marsan ou de Bayonne en sont des témoins mondialement connus. D'autres plus récents se sont imposés tel Bordeaux qui a durablement installé ses fêtes du vin et du fleuve. Ce qui montre qu'à l'instar du célèbre livre d'Hemingway « Paris est une fête », la tentation reste forte pour nombre de villes de se voir attribuer et accoler à leur nom le même titre programmatique. Une invite destinée à revendiquer l'alliance entre culture et hédonisme : hier Barcelone, aujourd'hui Budapest.

Ainsi, en posant les questions des transformations et évolutions du sens de la fête contemporaine, celles des politiques qu'elle met en œuvre à l'échelle urbaine, les conditions d'expression et d'organisation pour lesquelles elles se trouvent soumises aux aléas de l'époque, (pandémie, sécurité), ce dossier tente de répondre à ce que la fête représente aujourd'hui pour les habitants de la cité. Avec une question qui parcourt l'ensemble des articles et contributions : la fête est-elle essentielle ?

La fête dans tous ses éclats est une affaire sérieuse

Du point de vue des sciences humaines, anthropologie, sociologie, géographie, histoire, la fête s'inscrit d'abord dans une relation particulière au temps et à l'espace. C'est ainsi qu'elle désigne depuis le XII^e siècle « une réjouissance qui rompt avec la vie quotidienne¹ », dans une durée limitée et une spatialité circonscrite. Elle n'est pas seulement quelque chose que l'on « fait » par tradition (célébration de Noël) mais aussi une façon d'échapper aux conduites sociales ordinaires, un « plus de vie et d'activité », un « moment de syncope » collective qui épouse les formes de la société.

La fête est, par définition, comme le montre l'anthropologue Emmanuelle Lallemand, un objet polymorphe. Aujourd'hui ses « éclats » sont multiples

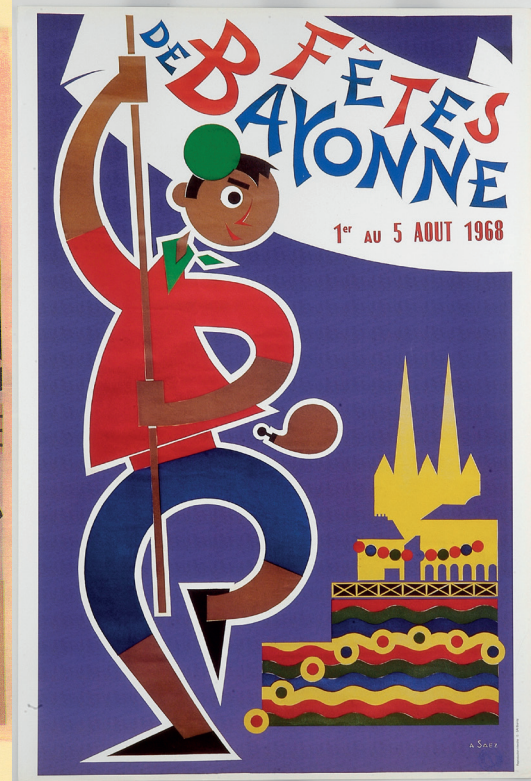
¹ | A. Rey, *Dictionnaire historique de la langue française* (édition ultime), Le Robert, collection Le Dictionnaire historique, 2022.

tant les occasions de faire la fête puisent dans des activités nombreuses et diverses qu'elles soient ludiques, culturelles, sportives, récréatives ou artistiques. Ainsi, la fête prend toutes ses aises en diversifiant ses expressions, des plus traditionnelles voire patrimoniales comme le carnaval, aux plus contemporaines comme les festivals liés à la scène techno. En réalité, le caractère polymorphe de la fête est comme le précise l'anthropologue Sébastien Fournier le fruit d'un long processus de transformation, du XIX^e siècle à aujourd'hui. Puisant aux sources de la modernité occidentale, il se caractérise par un effort de rationalisation et de normalisation des pratiques festives destiné à éloigner ou empêcher toute manifestation d'excès et risque de subversion menaçant l'ordre public. Cette dynamique d'invention de nouvelles fêtes a de fait entraîné un brouillage des frontières, dès lors que la fête a acquis une dimension plurielle prenant des formes inédites comme la parade, le rassemblement sportif ou le parc à thèmes. S'en suit une démarcation ténue avec la notion de loisir au risque d'ailleurs d'une certaine banalisation de la notion même de fête.

Pour autant la marchandisation de la fête qui accompagne ce processus suscite dans ce dossier des positions différenciées vis-à-vis de ce phénomène. Alors qu'il est souvent de bon ton de dénoncer cette marchandisation ou plutôt la mainmise devenue trop forte de l'économie sur la fête (ne pas oublier que les marchands étaient déjà présents au Moyen Âge), le

Rave party en Gironde, septembre 2020. © Thierry David, *Sud Ouest*.





Depuis 1932, les affiches des Fêtes de Bayonne sont des œuvres d'art créatives. Pendant 50 ans, l'artiste Arnaud Saez les a conçues, puis un concours ouvre la voie à de nouveaux talents depuis 2004.

géographe Guy Di Meo pense qu'elle est en réalité autre chose : une imbrication du sacré et du marchand. Ce procès fait à la fête occulterait la part du festif relevant du sacré, c'est-à-dire à ce qui touche au plus profond et sublimé de chacun d'entre nous. En témoigne la joie procurée par la fête, aussi contagieuse que celle octroyée par le sacré. Le débat reste ouvert.

Enfin de tous les sens donnés à la fête, il faut bien sûr souligner les liens entretenus avec le pouvoir et donc avec le politique. La fête est libératrice d'énergie, y compris revendicative, et en ce sens, elle a de tout temps intéressé les autorités, parfois à leurs dépens (rituel du charivari). Cette dimension politique de la fête s'inscrit d'ailleurs dans un certain continuum si l'on s'en réfère aux derniers mouvements sociaux où les actes festifs s'invitent dans les manifs à travers musiques, danses, chants, et autres déguisements. Pour autant, de manière plus apaisée, de nouvelles pratiques festives ont été instituées dans plusieurs pays européens dont la France qui relèvent de la démocratie locale et de la participation. C'est le cas de la fête des voisins, dont le sociologue Maxime Felder montre dans ce dossier qu'aux « côtés de la famille et de l'État, le voisinage porte une mission de socialisation et de prévention que les discours (politiques) autour de la Fête des voisins viennent rappeler ».

Ce que la fête fait à la ville

Avec la fête, la ville s'ouvre et s'offre. Les exemples pour illustrer ce constat ne manquent pas et nous retrouvons dans ce dossier quelques-unes de ses expressions urbaines les plus significatives. Au

Brésil, la Fête de la Saint-Jean mobilise des acteurs issus de toutes les couches de la population dans des quadrilles et quadrilhas qui, selon l'anthropologue Luciana Chianca, mettent la ville en dispute. En France, à Dunkerque, les carnavaleux font de la ville et de ses nouveaux quartiers une extraordinaire scène identitaire ; à Bayonne, les festayres vêtus de rouge et blanc reflètent le « sourire de la ville ». Partout, la foule festive conquiert les territoires urbains où la fête se mue en manifestation qui elle-même emprunte à la fête son rituel. De fait, la fête « turbule » la ville en colonisant certains lieux urbains comme on peut le voir, l'été arrivé, sur les quais de La Rochelle ou dans les rues de Bayonne. Ceci à différentes échelles, des centralités symboliques comme les grandes places et centres villes jusqu'aux quartiers traditionnels comme l'expliquent les trois organisateurs bordelais de fêtes. Le dernier exemple en date sur ce registre serait le centre historique de Paris entièrement habillé aux couleurs des Jeux Olympiques pour 2024, présentés comme une gigantesque fête à l'échelle mondiale.

Quand la fête devient évènement, la ville festive devient alors événementielle. Dans un contexte de concurrence territoriale, la fête s'avère de fait être un enjeu déterminant pour les pouvoirs locaux. En cela, elle représente un formidable levier d'attractivité dont le marketing urbain s'est emparé. La ville de Nantes avec ses multiples rendez-vous culturels est un bon exemple métropolitain de ce tournant festif des années 1980. La fête s'est ainsi muée aujourd'hui, pour nombre de collectivités, en un outil de programmation urbaine faisant émerger de nouveaux lieux,

à l'exemple de ces sites qui sont autant de signes et de signaux nouveaux dans la ville. C'est le cas des nuits blanches et du Centquatre à Paris, pris à l'initiative de la mairie de Paris et du festival Climax et de Darwin à Bordeaux. En ce sens, la fête peut être pensée comme un dispositif essentiel d'identification du citoyen à des lieux associés à des valeurs spécifiques, ici la créativité, là le devenir de la planète. Un dispositif qui selon le sociologue Philippe Steiner doit combiner à l'exemple de Bayonne quelques ingrédients essentiels pour être efficace : outre une culture locale vivante (Dunkerque/Bayonne), un fort attachement à la ville, une organisation solide et une gestion maîtrisée des coûts.

Plus globalement, le dossier nous montre comment en métamorphosant les espaces urbains, la fête nous parle de spatialité et d'identité territoriale (et donc d'identité sociale). Elle permet de construire de nouveaux territoires, associant formes géographiques et formes culturelles, permettant ainsi de prendre le « pouls des territoires », pour reprendre l'expression heureuse de William Maufroy, directeur du Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération-Archives de Dunkerque à propos du carnaval de la ville du Nord. De même, elle s'impose comme force d'intégration socio-spatiale avec, par exemple, le cas de manifestations festives mobilisant des communautés diverses, issues de l'immigration ou de minorités actives, à l'instar du festival de Notting Hill en Angleterre. Elle participe également à la redéfinition des rapports ville/campagne sous l'angle de la transition écologique comme l'indique localement la fête du vin à Bordeaux où se trouve mis en majesté l'arrière-pays viticole qui a fait de la métropole un symbole international, comme l'explique Guy Di Meo.

Splendeurs et misères de l'homo festivus ou la question des extensions du domaine de la fête

Alors tout peut-il faire fête en ville ? La tentation de la fête permanente, son côté performatif si contemporain, réveillent les critiques quand elle aboutit à la fabrication d'un « homo festivus¹ ». À savoir un individu moderne pour qui la fête ne serait plus une exception et une rupture mais un tout vécu au quotidien, s'exerçant dans une ville réduite à un espace de jeu. Cette recherche de la fiesta permanente et de ses lieux privilégiés en France et ailleurs, est à mettre en relation avec la touristification des villes, ce phénomène multiple lié à l'économie de loisir, associé à la gentrification des centres urbains et à son offre Airbnb. La figure du touriste sensible aux ambiances festives qui le pousseraient à chercher les bonnes adresses des voyageurs privilégiant cette alliance

1 | Terme emprunté au philosophe Philippe Muray.

s'est diffusée dans un grand nombre de villes dont Bordeaux serait selon Olivier Chadoin un exemple local. On connaît les conséquences du couple fête/tourisme urbain (ou festivation/touristification) pour les populations résidentes, de Venise à Amsterdam : un sentiment de dépossession, d'atteinte à l'identité sociale et culturelle, au profit du commerce et de la massification.

De même, avec la notion de risque, pandémie, terroriste, demain climatique, la fête est-elle condamnée à voir son domaine rétrécir ? Plusieurs auteurs abordent ce sujet dans le dossier. La pandémie de 2020 a un temps rebattu les cartes en ramenant la fête à une dimension secondaire dans la hiérarchie des valeurs. Ainsi, la fête deviendrait dangereuse à vivre dans l'espace public, son destin serait subordonné à la sphère privée. Pourtant, la pandémie a surtout montré à contrario que la fête est une nécessité qui entretient le lien social.

Il en est de même, avec la question de la sécurité, plus particulièrement lors des grands rassemblements (l'actualité hélas résonne en écho à ce phénomène). En France, depuis les attentats (Nice), la fête dans l'espace public est désormais sous contrôle renforcé soumis à des mesures de sécurité drastiques. Avec, comme risque et conséquence, des fêtes trop encadrées qui perdraient en qualité ce qu'elles gagnent en sécurité.

Alors, en dépit de tous ces défis, la fête en ville est-elle encore essentielle ? Le dossier répond oui : la ville est une fête ! _

Soirée en terrasse à bordeaux.



La fête, sismographe de notre société

Entretien avec Emmanuelle Lallement

GUILLAUME BERNARD | EMMANUELLE GAILLARD

Emmanuelle Lallement est anthropologue, spécialiste de l'anthropologie contemporaine et urbaine. Elle est professeure des universités à l'Institut d'Études Européennes de Paris 8 où elle est responsable du parcours de master Villes Européennes, urbanisme, aménagement et dynamiques sociales. Elle est chercheuse au LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement) et membre de l'équipe ALTER de Paris 8. Elle développe des recherches sur les villes, à partir d'une ethnographie des situations urbaines festives, commerciales, touristiques, culturelles, à Paris en particulier. Elle est également responsable de l'axe Penser la ville contemporaine à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. Ses recherches récentes portent sur les usages sociaux et politiques des fêtes et des rassemblements festifs contemporains.

La fête est-elle un sujet « sérieux » qui fait sens dans notre société ?

S'il existe un cadre conceptuel très sérieux du phénomène festif, notamment pour les anthropologues, il y a un phénomène empirique varié qui renvoie à la joie, à l'effervescence collective, au rassemblement, à la rupture du temps et la transformation de l'espace. En revanche, cela reste un objet de recherche qu'il faut sans cesse légitimer, jugé comme peu noble. J'ai coutume de dire que si ce n'est pas un objet sérieux, c'est en revanche un objet à prendre très au sérieux pour qui s'intéresse à la vie sociale.

La fête est un phénomène social total dans lequel se joue différents aspects de la société toute entière. On peut y lire des phénomènes culturels et sociaux plus vastes, des formes d'organisations sociales, des formes religieuses mais aussi politiques et économiques. Et un sens particulier que les gens donnent à ce qu'ils font. Car la fête, sous ses apparences de phénomène spontané et

désordonné, est un chaos organisé et scénographié, jusqu'à être ordonné quelque fois. Dans le même temps, elle représente cette « soupape », ce moment à part de nos vies sociales, qui est d'ailleurs souvent expérimenté : le moment de bascule de la fête, ce petit moment de syncope qui donne le ton, qui entraîne le mouvement et fait sortir de son état, quelque fois même provoque des états de conscience modifiés.

De fait, la fête constitue donc un sujet sérieux pour qui s'intéresse aux sociétés humaines, d'ici et d'ailleurs, contemporaines et plus anciennes et à ce qui fonde les liens sociaux. Pour exemple, c'est un moment de socialisation individuelle décisif, souvent associé à la jeunesse. Non pas que la jeunesse soit la seule catégorie de population à faire la fête, mais elle est structurante à un moment particulier de sa trajectoire de socialisation : c'est l'âge où se joue la construction de ses identités en dehors des appartenances familiales, voire de formes de rupture avec ses origines. La fête représente la rencontre et la sortie : rencontre avec l'autre et sortie de « chez soi ».

Si la fête participe de la socialisation, ne peut-elle pas être également source d'exclusion ?

Précisément on entre ici dans une des caractéristiques majeures du phénomène festif : son ambivalence. La fête est souvent définie comme une rupture de l'ordre social, comme un élément qui surgit, qui déstructure voire déconstruit, mais dans le même temps et consubstantiellement, elle est immergée dans l'ordre social, elle en épouse les formes voire le consolide. Elle ne détruit pas, mais elle redit les choses différemment. C'est pourquoi le registre de l'inversion est souvent évoqué : elle fait basculer, elle transgresse, elle permet des inversions de rôle, de hiérarchies, mais toujours de manière éphémère. Ainsi la fête n'est pas exempte d'inégalités sociales ; au contraire, elle peut aller jusqu'à les surligner et les reproduire. Dans le récit qu'on en fait, la fête renvoie plutôt à la rencontre entre égaux, on y



serait « tous ensemble et tous pareils » précisément parce qu'elle se décale de la vie sociale ordinaire. Mais toutes les fêtes ne se ressemblent pas. Elles sont bien souvent l'illustration des inégalités socio-spatiales. Et le fait que le thème de l'inclusivité soit omniprésent dans les fêtes contemporaines vient le signifier : c'est bien parce que certaines fêtes sont particulières exclusives voire élitistes, que d'autres émergent avec cette volonté d'inclusivité. Faire communauté dans la fête est un des enjeux majeurs, que celle-ci soit inclusive ou à l'inverse très sélective. Produire des fêtes dans un cercle d'interconnaissances où on partage les mêmes valeurs, les mêmes identités, peut même constituer une des seules manières de s'y sentir « secure ».

Il ne faut donc pas être irénique sur le phénomène festif, tant il épouse les contradictions et tensions de notre société. Par exemple, une analyse genrée de la fête nous le montre bien : les femmes s'y sentent-elles aussi « à la fête » que les hommes quand leur sécurité est en jeu, quand elles doivent développer des stratégies pour ne pas subir des actes de violence masculine, quand elles doivent faire preuve de davantage de *self control* que les hommes pour qui le débordement festif semble davantage toléré voire encouragé ? Malheureusement non.

Au regard de la crise sanitaire de Covid-19 que nous avons traversée, peut-on dire de la fête qu'elle est « essentielle » ?

Ces dernières années sont venues hiérarchiser les activités sociales selon qu'elles soient essentielles ou non essentielles et il est évident que la fête ne s'est pas trouvée en tête de liste ! On peut dire qu'avec les activités culturelles, elle s'est même retrouvée en bas de l'échelle de la nécessité. La fête a ainsi subi une dégradation dans l'ordre social puisqu'elle était considérée comme étant l'activité la plus futile voire la plus dangereuse. C'était le vital qui était en jeu. Et nos vies ont été ramenées à leur dimension biologique. Cette hiérarchisation des activités a d'un côté entraîné une perte de valeur de la fête, et de l'autre une réactualisation de « l'essence de la fête ». Un double mouvement s'est aussi produit, dénonçant d'une part « les fêtards » (avec une répression quelque fois démesurée), de l'autre rechargeant la fête de son caractère essentiel sur le plan social (avec souvent un enjeu de transgression). L'ambivalence du phénomène festif est donc bien encore présente. Elle produit des polarités fortes et fait tenir ensemble des tensions voire des contraires, bien caractéristiques de notre condition humaine.

Toutefois tout n'a pas été bouleversé par la période de la pandémie Covid-19. Cette double dynamique était déjà à l'œuvre, elle a été accélérée par la crise sanitaire et

médiatisée de manière évidente voire spectaculaire. On a vu combien le resserrement de liens autour de « la petite famille », de la maison, du travail, de la consommation était déjà présent auparavant, et on a pu constater à ce titre qu'au cœur du deuxième confinement, il fallait « sauver Noël », fête de rassemblement familial et temps fort de consommation dans notre société. Le réveillon du 31 décembre s'est vu en revanche interdit par les autorités, en tant que fête de l'espace public, des amis, des rassemblements plus « débordants », de l'effervescence festive par excellence, donc de l'incontrôlable, légitimant l'action policière. Cela rappelle également la trame religieuse de la fête dite légitime, bien que nous soyons dans un État laïc. Sans compter le fait que tout le monde, selon son origine culturelle, sociale, sa condition sociale, ne fête pas Noël.

Si bien que lors de ce 31 décembre 2020, tout un chacun s'est peu ou prou retrouvé dans la position du « transgresseur » de règles. Rien de tel pour éprouver le sens de la fête !

La fête a-t-elle retrouvé ce caractère « essentiel », trois ans après la crise sanitaire ? Le repli autour du travail et de la petite famille s'est-il atténué ?

En tant qu'anthropologue, mon approche de la fête est semblable à celui d'un sismographe. Je suis les valeurs qu'on y attribue en fonction des moments de crise. Ce qui m'intéresse, c'est l'idée de faire une sismographie de la fête en ce sens qu'elle épouse toutes les crises et les soubresauts de notre société. C'est en cela que je parle d'ondes de choc. On pourrait également parler d'une sorte d'ethnographie morale.

On voit que la fête a retrouvé une charge quasi sacrée alors même qu'elle était depuis des années l'objet de critiques majeures liées à son caractère de plus en plus institutionnalisé, commercial, « récupéré », voire « faux ». La pandémie nous a prouvé qu'elle était encore bien vivante et son interdit a créé une inventivité incroyable de nos contemporains pour continuer à « faire la fête », même dans des conditions difficiles et peu propices aux échanges « corps à corps ». De même elle a mis au jour des formes de réflexivité ordinaire voire de travail d'ingénierie culturelle et personnelle : comment faire la fête, à combien, où, dans quelles conditions ?

N'oublions pas que nous étions soumis à la question de la « jauge » pour tout rassemblement, entraînant des règles jamais connues auparavant comme par exemple le droit d'être enterré avec 30 proches, mais de se marier avec seulement 10 convives. Et ce qui a marqué la période a été la grande observance des règles aussi.



Défilé de la gay pride à Berlin. © Leonhard Lenz.

Car ce sont des valeurs morales qu'on attribue à la fête et qui dictent nos conduites.

À la fin du confinement, c'est au contraire à la logique des « retrouvailles » que nous devons nous conformer. Pouvoir se retrouver dans un cercle élargi, sortir et investir les lieux de la ville, reprendre ses activités sociales, sportives et culturelles : autant de pratiques auparavant ordinaires qui sont devenues alors considérées comme festives. On se souvient de la séquence médiatique du Président de la République se rendant sur une terrasse de café, donnant ainsi le signal que, ce faisant que nous retrouvions une vie normale, tout était fête, un peu à la manière d'un après-guerre. Si aller au théâtre, aller au cinéma, prendre un verre en terrasse étaient alors des pratiques considérées comme festives, la colonisation du terme « fête » a pu banaliser la fête elle-même, précisément juste après sa période de restriction. Pour autant, ces retrouvailles n'ont-elles pas aussi produit des formes d'injonctions ? Tout le monde ne s'est pas remis à faire la fête à la suite de ces confinements qui ont été marquants et traumatisants socialement et psychologiquement. Des gens sont restés dans des formes de solitude, d'anxiété sociale, de difficulté à retrouver une sociabilité qu'ils avaient auparavant. Puisque toutes nos activités ont été rapatriées à

la maison, pourquoi sortir au cinéma ? Tel a été l'enjeu du secteur culturel : faire ressortir les gens. Dans cette période, le premier signal positif est venu du secteur culturel des festivals qui ont fait « carton plein » dès le premier été. L'essence de la fête y est clairement lisible : un public plutôt jeune, un effet de rendez-vous, une occupation d'espace de manière éphémère, une programmation culturelle, un espace-temps de rencontres, et à l'horizon de la liesse collective. Plus que la pratique culturelle en soi, c'est la libération des pratiques sociales qui a suscité un tel engouement.

La fête est-elle, selon vous, un espace de confrontation ?

La fête n'est pas un espace de confrontation en soi, mais cela ne l'empêche pas d'être un haut lieu du politique, au sens de la dynamique de pouvoir qui se trouve au cœur des sociétés.

La fête peut également se donner à voir comme expression politique dans le sens où elle peut être vectrice de revendications, d'affirmations de droit pour des minorités. Plus qu'une confrontation, j'observe un entrelacement du motif festif et du motif contestataire. Par exemple, lors du mouvement de manifestations contre la réforme des retraites (printemps 2023), il y

avait systématiquement des performances dansées. Je pense en particulier à ces femmes en début de cortège qui portaient dans des sortes de chorégraphies qu'un anthropologue aurait pu considérer comme une forme de transe. C'est donc à la fois extrêmement festif et revendicatif. De même certaines fêtes, notamment après la période pandémique, ont pu être traitées comme des manifestations politiques, à l'image de la fête de la musique 2020 qui à Paris a fait l'objet d'une intervention policière, exactement comme une manifestation qui se termine par des « débordements ».

Aujourd'hui, nous sommes toujours dans une hiérarchie des valeurs que l'on attribue au phénomène festif. Restent des positions très marquées dans l'échelle des légitimités culturelles festives. Par exemple, le mouvement techno et les *rave party* qui font pourtant partie des pratiques culturelles de nos contemporains, sont gérées par le ministère de l'Intérieur et non pas par le ministère de la Culture, tant la question de trouble à l'ordre public reste ancrée. Ce qui fait poser la question de la reconnaissance par les autorités du secteur des professionnels de la fête, pourtant structuré, formé. On observe ça et là une stigmatisation de certains groupes sociaux, de la part d'instances extérieures, précisément en raison du symbole que représente leur fête pour l'édification de valeurs communes. Encore une fois, si la fête est un phénomène universel, elle est aussi celui qui traduit les caractéristiques culturelles et sociales et qui donne à lire l'usage politique qui en est souvent fait.

Dans ce sens, et toujours comme signe de cette hiérarchisation des valeurs festives, les Jeux Olympiques de Paris 2024 deviennent une fête officielle, qui sans doute écrasera d'autres possibilités festives : certains festivals ne pourront pas avoir lieu, d'autres devront être décalés, tant les forces de l'ordre seront mobilisées sur ce méga-événement que sont les JOP.

La fête n'est-elle pas parfois une forme de marketing territorial ?

Les fêtes en milieu rural, qui ont d'ailleurs connu une revitalisation extrêmement forte depuis les années 1970, existaient avant que l'on parle de marketing territorial. Les fêtes contribuaient à rythmer la vie des communautés rurales. Il y avait également un enjeu de transmission, les jeunes reprenant la même façon de faire la fête que les anciens. Les fêtes villageoises, c'était aussi le moment de retrouvailles avec ceux qui sont partis du territoire.

L'aspect « marketing » est sans doute apparu lorsqu'on a commencé à mettre les territoires en concurrence

entre eux, l'attractivité devenant l'alpha et l'oméga du développement local. Lorsqu'on attribue à un territoire cette valeur d'attractivité, la fête devient effectivement un outil de fabrique de l'image. La fête est alors censée représenter l'authenticité d'un territoire. Les touristes sont attirés par cette impression de « consommer de l'authentique », de participer à quelque chose qui est typique aux yeux des gens du coin. Toutefois, il ne faut pas que ce folklore sonne faux. S'il n'y avait pas de Pyrénéens à la fête de l'ours, il n'y aurait plus de touristes non plus !

D'un point de vue économique, on prête une attention particulière aux retombées locales. On dit que la fête est un « booster » de territoire. Si bien que les événements festifs et culturels sont devenus comme des recettes bien connues pour faire exister « autrement », faire voir « autrement », faire vivre « autrement » telle ou telle ville, tel ou tel lieu. Le caractère éphémère de la fête n'en produit pas moins des effets pérennes : combien de territoires sont désormais identifiés comme plus festifs, donc plus dynamiques, donc plus attractifs, que d'autres ? Au point que certaines villes françaises sont vues comme des modèles du genre, à ce titre un modèle qui potentiellement peut être reproduit ici et ailleurs. Qu'en est-il alors du risque de banalisation et de standardisation de la recette événementielle festive ? Aussi, à l'horizon de cette attractivité économique par la fête à échelle territoriale ou urbaine,



Tourisme festif en Europe de l'Est. © Vlidi.

la valorisation économique se donne à voir comme une médaille à deux faces : d'un côté la lumière de la fête avec ses apports de diverses natures, de l'autre l'ombre portée de la fête avec ses effets parfois de gentrification de certains quartiers, de changements sociologiques qui ont un effet sur les populations locales.

La fête joue donc un rôle particulier et quelque fois majeur au niveau urbain. Je vais prendre l'exemple de Nantes dont les événements culturels et festifs ont contribué fortement à renouveler son image et à développer son attractivité. Des personnes se sont installées à Nantes parce que la ville a bénéficié d'une image positive et dynamique d'un point de vue culturel avec des petits et des grands événements. Aujourd'hui, on ne peut pas vraiment parler de rétropédalage, mais il y a une volonté de faire en sorte que cette offre bénéficie à la population locale. Il faut faire attention à ce que l'attractivité extraterritoriale garde un sens pour les « gens du coin ».

À ma connaissance, aucun territoire n'a annulé de festival en raison d'une trop forte attractivité. Lorsque les événements existent, l'enjeu est plutôt de les réguler en jouant sur la programmation pour que l'événement s'adresse aussi aux habitants.

L'attractivité festive semble parfois dépasser certains territoires. Existe-t-il un bon dosage ?

Oui ce type d'attractivité, couplé au tourisme urbain, submerge quelquefois des territoires. Dans le cas précis du tourisme festif urbain, les questions spatiales, mais aussi temporelles sont intéressantes. Il s'agit de villes particulières, de villes européennes qui sont devenues très attractives sur le plan touristique. Un tourisme caractérisé par des séjours « flash ». C'est souvent cet aspect très éphémère qui est difficile à vivre pour les habitants. Les touristes sont dans une posture de consommateur de la ville. On est à l'opposé de ce qu'on appelle le tourisme durable. Les personnes qui vont passer deux jours de fête à Budapest, ont-elles conscience d'être en Hongrie ? On y vient aussi parce que les vols et les logements sont encore peu onéreux. Le tourisme festif transcende souvent les caractéristiques nationales, tout en s'alimentant d'un imaginaire local ou national réel ou supposé.

À Berlin, la situation n'est peut-être pas la même. Il existe une profondeur historique singulière. Après la chute du mur, il y a eu une forme de réappropriation de lieux qui étaient auparavant interdits. La techno a alors été érigée comme mouvement culturel et non

comme un outil de marketing territorial. On dit souvent de Berlin qu'il y a une forme d'énergie transgressive liée aux années de plomb vécues par les habitants.

À l'échelle d'une ville, le « ressort » festif permet ainsi de faire réellement émerger de nouveaux lieux, donc de nouveaux rapports des citoyens à leur ville. Par exemple, sans l'événement des Nuits Blanches à Paris, y aurait-il eu Le 104, ce lieu culturel désormais identifié comme lieu culturel parisien et ancré dans le quartier comme dans la ville ? La fête provoque un changement d'état qui met en valeur des lieux qu'on ne voyait pas avant, ou auxquels on n'attribuait pas de valeur. La fête devient alors non pas un outil marketing, mais un outil de programmation urbaine. La fête vient aujourd'hui souvent en liminaire d'un projet. Faire une fête pour rouvrir un lieu auparavant fermé, l'occuper provisoirement par une programmation culturelle et festive, « l'activer » de manière festive c'est provoquer la petite rupture nécessaire, ce petit « avant/après » nécessaire, ce petit trouble producteur de nouveau sens. Elle met en lumière, ce faisant, comme l'art, la fête donne à voir et à vivre.

Reste ce n'est pas un outil institutionnel comme les autres puisqu'on ne peut pas véritablement imposer la fête, au risque d'y provoquer des résistances. Il semblerait qu'on ne puisse que proposer la fête, pas la décréter. D'ailleurs, le succès repose sur la participation, tant les fêtes urbaines s'apparentent à des performances de l'espace public. Si les gens ne viennent pas, c'est un échec. Aujourd'hui, la montée en puissance de la concertation et de la participation citoyenne va nécessairement provoquer une montée en puissance de la fête comme outil de l'action publique, mais avec des événements non pas « subis », mais « voulus », voire créés par les habitants eux-mêmes.

La fête a cette puissance d'être à la fois « one shot », mais aussi un rendez-vous attendu, tout aussi bien qu'une expression d'une identité historique, passée ou à venir... La fête, c'est une recette qu'il faut savoir doser, une cuisine extrêmement délicate ! _



Identité territoriale et dimension sacrée

Ce qui rend la ville festive

GUY DI MEO

Quand la fête parle des grandes questions géographiques de notre temps

De la fête en général

Quand on parle de « fête », l'on parle d'une réalité à la fois concrète (matérielle) et idéelle, disons d'un événement localisé, comportant souvent ses propres décors, mais irradiant aussi un « esprit » festif... Soit une disposition à la convivialité que partagent ses participants. Cette dualité matériel/idéal tient au fait que la fête se manifeste comme un code socioculturel à forte teneur symbolique, imprimé dans l'espace géographique très concret de son déroulement et de ses éventuelles reproductions. De plus, qu'elle se borne à des réunions joyeuses et arrosées, ou qu'elle s'accompagne de performances diverses, la fête ne se conçoit que dans l'optique d'une durée temporellement limitée et d'une spatialité circonscrite (notion de séquence de l'espace-temps qui fait sa singularité). Ces deux contraintes spatio-temporelles encadrent le champ de son déploiement.

Ainsi, à Bordeaux, la « fête du vin » s'installe durant quatre jours, tous les ans, le plus souvent en un lieu où la ville se met en scène depuis vingt ans : les quais désormais prestigieux de la rive gauche de la Garonne. Plus largement, pour qu'une ville devienne réellement festive, donc vivante, attractive, dynamique et monnayable (imaginaire de l'urbain postmoderne), ses milieux associatifs comme ses édiles doivent multiplier les occurrences de divertissements, mais aussi les lieux qui les accueillent à diverses périodes : « Foire aux plaisirs » aux Quinconces, « Carnaval des deux rives », fêtes des quartiers et du fleuve, etc., pour Bordeaux.

Pourtant, ce qui rend surtout la ville festive, c'est que nombre d'événements qui s'y déroulent y prennent une tournure tantôt euphorisante (orchestres de rue, musiciens et saltimbanques, soirées étudiantes place de la Victoire, fréquentation des bars et des

cafés), tantôt humoristique et joyeuse (cas de nombreuses manifestations politiques ou syndicales et autres cortèges). Sauf, bien entendu, quand la violence s'en mêle et rend la ville haïssable. En dehors de ces débordements, sous l'aiguillon de la fête, une ambiance de gaieté gagne les places et les rues. Elle infiltre les rassemblements et les mouvements de foule, eux-mêmes assimilables à des spectacles vivants. Et une fois la fête achevée, la ville résonne encore longtemps de ses échos. Ceux-ci imprègnent ses espaces jusqu'à leur conférer un cachet de liesse permanente, une mémoire festive : « Paris est une fête » estimait, à ce titre, Ernest Hemingway.

Fête et identité territoriale

La fête parle d'abord d'une question éternelle et essentielle, aux multiples facettes, aussi bien psychologiques et sociales que politiques et géographiques ; il s'agit de l'identité territoriale (incluant l'identité sociale) : identité collective qui fonde, en retour, des (nos) identités individuelles, indissociables de notre existence. Si la fête se révèle efficace quant au processus d'identification des sujets, de leurs groupes et de leurs territoires, c'est qu'elle donne corps au rassemblement des individus en témoignant du plaisir (parfois altruiste, parfois malsain) qu'ils éprouvent d'être ensemble, en un lieu emblématique (centre-ville, place monumentale, foirail, espaces revisités par la modernité patrimoniale, etc.) avec un effet unificateur de la communauté villageoise ou citadine.

En fait, cette agrégation populaire se contente rarement d'une autocélébration endogène. Pour vérifier sa propre identité, individuelle ou collective, il convient de convoquer des tiers extérieurs, venant d'autres lieux et participant aussi aux réjouissances... Sauf qu'une certaine discrétion, sinon une sorte d'allégeance est exigée d'eux. Dans le cas contraire, s'ils outrepassent leur fonction de simples témoins bienveillants de l'identité locale, s'ils tentent de « prendre le pouvoir » d'une manière ou d'une autre, la fête peut mal tourner, virer au conflit et à la bagarre.





Fête des Bœufs Gras à Bazas. © Sud Ouest.

Fête et intégration socio-ethnique

En fait, si les fêtes patronales traditionnelles, de village ou de quartier, s'emploient à faire la démonstration d'une identité locale assez étroite, des fêtes plus récentes, surtout urbaines, recherchent fréquemment l'intégration, par ailleurs pas toujours évidente, des migrants de toutes origines de première, deuxième ou troisième génération, souvent encore considérés, à tort, comme des « étrangers ». Il est intéressant d'observer, à ce titre, l'évolution récente des fêtes des agglomérations lyonnaise ou lilloise. Ainsi, par exemple, dans la banlieue de Lille, à Wazemmes, un « festival de la soupe, concoctée avec les gens », permet d'associer, dans une même confrontation pacifique de la préparation d'un mets universel (la soupe), des communautés venues de toutes parts. La multiplication de manifestations de ce type souligne le souci d'intégration ethnique et sociale que manifestent nombre d'associations et de municipalités (de gauche, de préférence).

Ce souci d'intégration socio-spatiale apparaît, avec tout autant de clarté, dans le cas des carnivals. Certains d'entre eux, à l'image de celui de Notting-Hill, jouent résolument la carte pluriculturelle et pluriethnique. La cavalcade et ses réjouissances auraient permis à ce quartier londonien de retrouver une sérénité

perdue du fait d'une intense immigration antillaise. Maintes fêtes encouragent ainsi l'intégration urbaine ou régionale des minorités. Les gay-prides n'ont-elles pas familiarisé les habitants des villes avec les diversités de genre ? En revanche, malgré leur indéniable esthétique, certains carnivals, engoncés dans leurs rites séculaires, n'offrent que peu de place à l'altérité, type carnaval de Bâle et de Malmédy, ou Géants des villes du Nord, carnivals du Languedoc, etc.

Fête et rapports ville-campagne

Le carnaval évoque aussi quelquefois, de façon symbolique, les rapports villes/campagnes. Il en est ainsi du carnaval béarnais de Pau dont les promoteurs, militants occitans pour la plupart, simulent certaines années l'investissement de la ville réputée anglaise et bourgeoise, par la campagne environnante, de langue d'oc, longtemps méprisée. La transformation intégratrice des rapports villes/campagnes, actuellement à l'ordre du jour avec la transition écologique et énergétique, transparaît dans de nombreuses fêtes. Si les rave-parties introduisent de façon brutale l'urbain et ses musiques technos dans le rural effaré, d'autres festivals, depuis Woodstock en 1969, jusqu'aux « Vieilles Charrues » de Carhaix (Bretagne), ou « Garorock » en Lot-et-Garonne (Marmande), le font

avec plus de souplesse. Mais la ville festive organise parfois elle-même l'intégration symbolique de ses campagnes environnantes. La fête du vin de Bordeaux peut être vue comme la traduction d'un souci d'image de la métropole, soucieuse de bénéficier, pour son propre compte, de la notoriété internationale de son célèbre vignoble, voire en recherchant une interaction urbain/rural plus lucrative.

Fête et construction de nouveaux territoires

La fête est par essence polymorphe. Du coup, elle épouse et conforte toutes les nouvelles formes géographiques que l'activisme sociopolitique et économique lui propose. En France, les nouvelles régions, plus encore les nouveaux EPCI¹, ces intercommunalités que la décentralisation et l'État encouragent, s'arment volontiers d'expressions festives susceptibles de contribuer à la légitimation de leurs formes territoriales, neuves ou recréées. En Gironde, au début des années 2000, le dispositif de « L'été girondin », labellisé par le département, a incité de récentes intercommunalités à relancer « la fête au pays », qu'il soit de Cadillac, de l'Entre-deux-Mers, des « Feux de Garonne » ou « de Dordogne ». Quelques années plus tôt, le Béarn célébrait déjà le pays retrouvé, à travers de nouvelles fêtes, en Josbaig oloronais (carnaval de Géronce) comme en Barétous (fête des Mousquetaires), sur sa frontière basque.

Ainsi, et à plus d'un égard, la fête parle bien des questions géographiques de notre temps. Ce sont aussi d'importantes questions d'aménagement et de cohésion sociale des territoires.

Quand la fête imbrique le sacré et le marchand

La marchandisation de la fête

Foires, grands marchés et kermesses ont eu, de tout temps, une composante festive majeure. Jadis, les prestations récréatives qui accompagnaient ces manifestations agrémentaient l'atmosphère toute de bruit et de fureur marchande. De nos jours, la fête, le festival deviennent des spectacles mis en scène et organisés, lieux de consommation où l'on se rend avec un budget spécifique, avec le projet de dépenser une certaine somme d'argent, de « se faire plaisir ». Parfois, les entrées dans l'espace festif deviennent payantes. Tout aussi lucratifs, certains concepts de fêtes se négocient, d'une ville à l'autre, comme des biens, ou plutôt des services. C'est, par exemple, le cas de la fête lyonnaise des Lumières, vendue aux quatre coins du monde. Cependant, la fête ne peut pas se limiter à une stricte entreprise commerciale

et/ou politique. Dans le cas de la fête du journal l'Humanité, organisée chaque année, le spectacle et les attractions font reluire l'image du Parti communiste français, tout en apportant leur contribution à son financement. Le cas d'Halloween est, sur ce plan, assez instructif. Cette fête d'origine celtique et païenne, transplantée d'Irlande et d'Écosse aux États-Unis avec les cohortes de migrants venues de ces contrées, entre de longue date en concurrence, en Europe, avec la Toussaint chrétienne. À l'heure actuelle, en France comme dans nombre de pays, Halloween, fête nocturne, joyeuse et ludique, s'impose, d'autant qu'elle ne touche plus le même public qu'une Toussaint mémorielle, diurne et grave. Elle donne lieu à une intense marchandisation de produits divers (et pas seulement les citrouilles), souvent venus des usines chinoises, surtout appréciés par les enfants et la jeunesse. Son caractère marchand ne fait guère de doute, sauf que la Toussaint elle-même, avec le commerce des chrysanthèmes qu'elle suscite, n'échappe pas aux lois du marché.

Cependant, dans le contexte de flux monétaires croissants, la fête participe d'autres valeurs et d'autres représentations sociales que celles de la matérialité marchande. La plus élevée, sans doute, réside dans sa dimension sacrée. Cette dernière relève, au même titre que la recherche du débordement de l'ordre établi, de l'essence même de tout événement festif. Or, étymologiquement, le « sacré » c'est ce qui appartient au monde du divin, c'est la part de Dieu dans les affaires humaines. À mon avis, trois aspects de la fête ressortissent de cette haute dignité : la fête en tant que jour consacré aux divinités, à Dieu ou à ses Saints ; la fête en tant que célébration de mythes païens, notamment de ceux qui ont rapport à la cosmologie, à la fécondité et à la création/renouvellement du monde ; la fête, enfin, en tant que circonstance libératrice de la société comme de l'être humain.

La fête, jour du Seigneur, des Dieux et des Saints

Dans la tradition chrétienne, les fêtes calendaires, fêtes patronales des villages et des quartiers marquant l'inscription au calendrier de tel ou tel saint, fêtes commémorant aussi les grands événements de la liturgie sacrée (Noël, Pâques, Ascension du Christ ressuscité, Pentecôte des Apôtres, Assomption de la Vierge Marie, Toussaint...), correspondent nécessairement à des jours chômés. En somme, lors de ces journées excluant ou limitant le travail, une fois la piété exprimée, le glissement vers des festivités devient inévitable. L'on peut penser qu'au cours des siècles, et jusqu'à nous, la balance entre ferveur et plaisir/loisir, voire simple soulagement d'une

1 | Établissement public de coopération intercommunale.



Fête de la mer, messe et bénédiction des bateaux à Arcachon le 15 août 2022. ©Franck Perrogon, *Sud Ouest*.

disponibilité retrouvée, a progressivement penché, déchristianisation oblige, de l'une aux autres. D'où cette alliance a priori insolite entre le sacré et le profane festif, puisque la fête gratifie également et indistinctement les divins et les humains, la terre et le ciel comme aurait pu l'écrire Heidegger.

La fête, célébration des mythes païens du cycle cosmique

Il est inutile d'insister, ici, sur l'étroite parenté du religieux et du mythologique et sur les proximités de ces deux ordres des intimes convictions humaines. En fait, nombre de jours sacrés, retenus par les religions juive et catholique, se moulent dans le creuset d'immémoriales croyances reflétant l'angoisse des hommes confrontés aux cycles du jour et des saisons, à l'inquiétante réduction de la lumière diurne observable de l'été à l'hiver... Et si la nuit, porteuse de tant de fantasmes et de démons, envahissait le monde ? Et si la lumière s'évanouissait à jamais ? Noël correspond, dans l'hémisphère nord, au premier allongement du jour après sa longue régression semestrielle. Mieux encore, la vieille Chandeleur du 2 février, un peu oubliée aujourd'hui, fête bien nommée de la lumière (chandelles) – dont les crêpes symbolisent l'origine, soit la forme et la couleur solaires – désigne le recul réjouissant, encore plus accusé qu'à Noël, de l'obscurité si redoutée. Dans les vallées pyrénéennes, nombre de fêtes carnavalesques, dites « fêtes de l'ours », pointent le réveil du plantigrade, justement interprété comme l'annonce encourageante de la venue du printemps. La mi-carême, le carnaval bien sûr, participent de cette même allégresse accompagnant la fuite du sombre hiver repoussé.

La fête, production de transcendance et de liberté

La fête pleinement vécue jusqu'à l'abandon provisoire d'un pur état de conscience (ivresse, exaltation extrême, possession comme dans le candomblé ou le vaudou), relève de la transcendance. Il s'agit, dans ce cas, d'un phénomène amenant l'être humain à s'extirper, par diverses médiations, de la sphère habituelle de ses expériences et de ses pensées, pour endosser une autre personnalité, cachée ou suggérée. S'agit-il d'une libération ? Sans doute, même si elle introduit d'autres dépendances. Cette libération supposée concerne le subconscient ou l'inconscient individuel. Elle dévoile les profondeurs de la psyché et peut être vécue comme la conquête d'un ailleurs dépouillé des carcans ordinaires : la barrière du sur-moi en particulier. Cet effet libérateur ne concerne pas que le sujet, il affecte également les groupes dont les membres partagent la fête.

Au final, la marchandisation de la fête existe bel et bien. Elle s'est sans doute accentuée avec le temps. Pourtant elle représente, en économie réelle et directe, assez peu de circulation monétaire. Dès lors, pourquoi faire à la fête ce reproche ? Il me semble que c'est justement parce qu'elle a trait au sacré, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus profond et de plus sublimé dans l'esprit l'humain, que cette idée d'une matérialité rémunérée et vulgaire gêne le puriste, hostile aux marchands du temple, voire le commentateur, le journaliste, le chercheur regardant l'événement avec un recul réflexif et critique... Mais aussi avec l'idéologie si chrétienne du caractère honteux de l'argent et de sa manipulation. —

Le sens de la fête

Continuités et ruptures

LAURENT SÉBASTIEN FOURNIER

Pour un grand nombre de nos contemporains, la fête est une affaire frivole, sans trop d'importance. Pour d'autres, elle constitue même une source non négligeable de nuisances, voire de dangers, en raison de ses excès et de sa turbulence. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Comment les représentations de la fête se sont-elles progressivement transformées dans le contexte des sociétés modernes ? Quelles nouvelles activités festives sont alors apparues ? Et pourquoi la fête reste-t-elle essentielle malgré ces évolutions ?

Les fêtes entre tradition et modernité

Dans la plupart des sociétés traditionnelles étudiées par les ethnologues, la fête est une affaire sérieuse, très sérieuse même puisqu'elle permet de mettre en relation des éléments aussi essentiels que le cycle de la vie individuelle, le cycle de la vie collective et le cycle naturel. Dès le début du XX^e siècle, le sociologue Émile Durkheim définit la fête de manière large comme « un mixte de cérémonie et de divertissement », tandis que le psychologue Sigmund Freud la conçoit comme « une occasion de transgresser solennellement les normes habituelles de la vie sociale ». Pour les ethnologues comme Marcel Mauss, les fêtes ont longtemps été des phénomènes sociaux « totaux » comprenant des aspects à la fois politiques, économiques, religieux et familiaux. Parce qu'elles charpentent le lien social, elles ont souvent été considérées comme des nécessités auxquelles il était impossible de déroger. Il était impensable de ne pas les célébrer car l'ordre du cosmos en aurait été bouleversé. Ainsi, les fêtes du calendrier religieux marquent le passage cyclique du temps, de solstices en équinoxes ; elles « ordonnent » le temps et font coïncider la vie des hommes et celle de la nature. De même, les fêtes qui scandent notre existence individuelle du berceau à la tombe peuvent être considérées comme des « façonnements sociaux du biologique », des moments où la société constate les

transformations physiques des individus qui la composent. Placées à des moments physiologiquement significatifs pour les individus, à la naissance, à la puberté, ou au moment du décès, les fêtes accordent le rythme des existences individuelles et le rythme de la vie collective. Le système des fêtes, en tant que propriété commune de l'humanité, constitue de ce point de vue une affaire extrêmement sérieuse sur le plan culturel et social.

Comment comprendre, dès lors, les transformations du sens de la fête dans nos sociétés ? Ici, il convient de faire référence au contexte historique de la « modernité occidentale », qui a promu tout un ensemble de valeurs bien différentes de celles qui étaient au principe de toutes les sociétés dites « traditionnelles ». La modernité, à partir du XVI^e siècle, privilégia des valeurs telles que le rationalisme, l'humanisme et le culte du progrès. Dans ce contexte bien décrit par l'historien Norbert Elias, l'idéal de « civilisation des mœurs » a progressivement condamné les dimensions excessives et transgressives qui étaient auparavant inhérentes aux fêtes populaires. Les notions de prodigalité et de dépense, par exemple, sont devenues obsolètes dans une société toujours plus soucieuse de rationalité et de profit économique. Le principe de l'inversion des hiérarchies, qui animait la plupart des carnivals traditionnels, a été considéré comme suspect par les monarques modernes qui cherchaient avant tout à imposer l'ordre politique dans les territoires qu'ils administraient. Les fêtes traditionnelles ont aussi été critiquées à cause de la folie et des excès qu'elles abritaient ; avec la modernité elles furent condamnées comme des moments dangereux où la raison collective peut facilement chavirer face aux passions individuelles. Les modernes ont également critiqué les aspects grotesques et la corporéité débridée des anciens carnivals, comme l'indique le chercheur russe Mikhaïl Bakhtine dans son étude sur l'œuvre de



Carnaval indépendant de la Plaine à Marseille, porté par des militants associatifs. L'édition 2021, organisée en période d'épidémie du covid sans autorisation préfectorale, a créé la polémique. © Ricardo Parreira.

François Rabelais et la culture populaire du Moyen Âge. Moralement enfin, les fêtes sont devenues suspectes aux yeux des conservateurs aussi bien que pour les révolutionnaires qui y ont vu des freins au progrès social.

L'invention de nouvelles fêtes

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle ont ainsi convergé divers facteurs poussant « l'honnête homme » à se méfier de la fête traditionnelle et des risques de subversion qu'elle comporte. En France, l'historienne Mona Ozouf a étudié comment les Révolutionnaires de 1789 avaient eu à cœur de supprimer les fêtes chrétiennes, de réformer le calendrier, et de créer tout un ensemble de nouvelles fêtes, comme le Culte de l'Être Suprême ou les Fêtes des différents âges de la vie. Plus tard, les différents pouvoirs en place ont fait en sorte d'ordonner les fêtes et de les rendre acceptables sur le plan moral et politique. Au XIX^e siècle, on fêta d'abord la Saint-Napoléon, puis la Prise de la Bastille sous la III^e République. L'invention de nouvelles fêtes a répondu à la transformation des sociétés modernes, marquée par la standardisation, l'industrialisation et l'urbanisation. À la fête populaire traditionnelle, carnavalesque par essence et marquée par la consommation excessive et la licence, ont succédé des fêtes plus policées, adaptées aux nouveaux espaces urbains et à une société de classes.

Sans pouvoir éradiquer la fête, les pouvoirs modernes se sont attachés à la codifier et à la normaliser. Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, dans le nouveau contexte de la société des loisirs, ont ainsi été inventés des événements festifs urbains de diverses natures. Telles sont les parades qui animent les nouveaux carnivals urbains à Nice, Viareggio ou Rio. Tels sont aussi les rassemblements sportifs, au stade ou à l'hippodrome. Ce qui caractérise ces nouvelles fêtes, c'est bien souvent leur organisation « panoptique » sous la forme d'un cortège central ou « corso » autour duquel se pressent les spectateurs. Ainsi, au cours du XX^e siècle, la fête prend progressivement un sens nouveau. Plus sage, elle devient une mise en scène spectaculaire et un loisir profane, dans un contexte où le sentiment religieux recule et où les communautés traditionnelles sont remplacées par des États-nations modernes. Aux États-Unis, on imagine de grands parcs d'attraction qui conjuguent les nouvelles conceptions de la fête et le sens du commerce ; ils inspireront les fêtes foraines et les parcs à thèmes actuels.

Pour autant, on n'innove jamais vraiment à partir de rien. Les concepteurs des nouveaux événements festifs puisent dans les modèles anciens de la foire ou de la fête de cour ; ils purgent la fête de ses aspects les plus transgressifs et promeuvent des animations

spectaculaires qui doivent sans cesse innover. Ainsi, en quelques décennies, on passe de la fête à l'événement, puis à l'événement permanent car le public demande désormais toujours plus d'innovation. Mais la multiplication des occasions festives marque aussi leur banalisation, ce qui explique que la fête ait souvent perdu de son attrait dans le contexte de la société moderne de consommation.

Rupture pandémique et nouveaux enjeux de la fête

Paradoxalement, c'est la pandémie de la Covid-19 et l'absence soudaine de toute possibilité de se rassembler physiquement qui ont rappelé brutalement l'importance de la fête. Considérée comme « non-essentielle » par les pouvoirs publics, et même comme un facteur non négligeable de contamination, la fête a suscité beaucoup de réflexions à partir de 2020. En l'absence de fêtes, on a pu se demander en temps de pandémie si le lien social pouvait se limiter à la sociabilité au travail, à de rapides visites masquées dans les rares commerces « essentiels » qui restaient ouverts, voire à des activités « en ligne » dématérialisées. Dans cette configuration historique nouvelle, ont été tout particulièrement réactivées les craintes liées à la foule, qui avaient nourri les discours hygiénistes au XIX^e siècle.

Que s'est-il passé vraiment pendant cette période ? Soudain empêchés de faire la fête, les collectifs humains ont été contraints de s'adapter, mais ils n'ont pas pour autant arrêté de festoyer. Certains ont organisé des fêtes à une échelle microscopique pour satisfaire aux « jauges » prescrites et contourner les interdictions de se rassembler. D'autres ont encadré plus strictement les fêtes pour n'y admettre que des personnes non contaminées ou vaccinées. D'autres encore ont profité des marges de tolérance permises par le système des couvre-feux, en mettant à profit au maximum les temps de circulation autorisés. Enfin, certains sont entrés dans la clandestinité, comme à la *rave party* de Lieuron au Jour de l'an 2020 ou au carnaval de La Plaine à Marseille en mars 2021.

Ainsi, sur fond de pandémie globale, la fête est apparue pour ce qu'elle est : une nécessité sociale et culturelle correspondant à une respiration collective et à un rythme essentiel qui voit alterner régulièrement le temps du quotidien et le temps exceptionnel du rite. En permettant le lâcher-prise et la mise à distance momentanée des nécessités du quotidien, la fête permet d'accepter l'ordre des choses et de s'extraire d'une vision purement utilitariste de la

vie. En provoquant la célébration, la socialisation et la transgression, les fêtes contribuent donc paradoxalement à la prévention de certains problèmes sociaux ; elles luttent contre l'isolement et la dépression, en groupant les individus autour d'activités et de croyances communes et en transmettant des performances vivantes qui créent du lien social.

Du point de vue des sciences humaines et sociales, la fête nous semble finalement loin d'être anecdotique, surtout dans nos sociétés où l'individualisme s'accroît et où les liens sociaux traditionnels s'estompent

Foire aux plaisirs de Bordeaux. © archives Sud Ouest.



chaque jour un peu plus. Elle a donc un rôle important à jouer dans les politiques urbaines, que ce soit en tant que réminiscence des festivités traditionnelles ou en tant que nouvelle scène événementielle et créative. À travers la diversité de toutes ses formes possibles, elle peut se déployer à l'échelle d'un quartier pour y renforcer modestement le sentiment d'appartenance au territoire, ou bien fédérer toute une ville autour d'une mise en image plus ambitieuse des ressources locales. Parce qu'elle est éphémère, elle ne lasse jamais. Parce qu'elle est récurrente, elle éveille toujours l'intérêt. Elle constitue aussi

un carrefour où se rencontrent des personnes de tous âges, de toutes origines et de toutes catégories sociales. Pour peu qu'elle respecte les libertés de chacun et qu'elle ne s'impose pas comme un simple spectacle, elle reste donc un dispositif essentiel pour s'identifier dans la ville. —



La ville H 24 de l'homo festivus

OLIVIER CHADOIN

Les villes sont entrées dans le temps et l'espace de la récréation. La consommation touristique et festive de la ville s'est étendue au point que le monde urbain propose ses propres simulacres et interprétations : ici une plage en bord de Seine, là une randonnée périurbaine, là des cabanes originales pour passer une nuit d'amour, une nuit de campagne et pique-nique dans les parcs... comme si la ville voulait absorber l'ensemble des pratiques de loisirs et récréatives qui jusqu'ici se fondaient sur sa fuite.

Dans cette veine, la « reconquête » et l'esthétisation des fleuves et quais des villes par de nouvelles pratiques est récurrente. À Bordeaux, des quais, longtemps laborieux, puis crasseux, les regards et les pas s'étaient détournés. Quant à la Garonne, elle fut longtemps désignée par le sens commun comme étant « la mer ». Comme pour dire sa dimension naturelle, peu urbaine et au mieux industrielle : un port, le commerce des hommes et des marchandises, des peines. Mais, de la peine et de la sueur des multitudes, il reste aujourd'hui quelques fantômes tels un mascaron négroïde de la bourse maritime ou encore ces grues, silos et autres traces sans doute promis à la mise en scène patrimoniale. De nouveaux aménagements urbains se sont imposés (miroir d'eau, skate park, parc sportif...), et des événements font désormais des quais un lieu récréatif et ludique, il est même devenu pensable de plonger et nager dans la Garonne ! (qui a donc une longueur d'avance sur la Seine sur ce point...). Avec encore quelques hésitations manifestées par les nécessaires barrières qui protègent le promeneur d'éléments dangereux et difficiles à domestiquer, puis ressource productive, le fleuve et ses abords sont devenus lieux de loisirs, de fête et de tourisme. Les marchandises des quais sont désormais services, restaurations et commerces. La Garonne accueille yacht, bateaux de croisière et même jet-skis et autres paddles et bien évidemment la fête (du vin, du fleuve, « dansons sur les quais », etc.), en particulier à la belle saison. Ce qui arrive par le fleuve semble être maintenant plus des devises que des marchandises. Un langage, un ensemble de pratiques, de façons de voir et de penser

s'installent. Le fleuve devient objet de contemplation, de loisir et de vie urbaine ; éléments nécessaires au divertissement, au spectacle, et plus généralement à destination d'homo festivus et homo touristicus. La Garonne est entrée dans le nouvel ordre urbain : post-industriel, touristique, festif et créatif. Cette urbanisation du fleuve prend la forme d'une « balnéarisation » croissante de la ville.

Ce *recreational turn* (« tournant récréatif ») redéfinit finalement les villes et leurs formes (complexes hôteliers, quartiers touristiques, bars à thèmes sur des bateaux, lieux insolites d'où voir la ville, transports en commun adaptés, lieux d'attraction, architectures spectacle...). Il s'agit simplement là d'une extension du domaine de la récréation et du loisir et de ses effets sur la vie des villes et leurs habitants.

Deux tendances travaillent la ville : la patrimonialisation dont l'échelle est aujourd'hui mondiale (avec par exemple le réseau des villes UNESCO), et l'offre récréative qui se traduit par le développement des événements festifs, des lieux concept, lounge et branchés, forcément originaux, ou encore l'exploitation des rives des fleuves sur le registre balnéaire. Il s'agit d'offrir la ville comme une expérience à vivre. Simulacres et simulations ? Urbanité festive et factice ? Peu importe, la ville est à consommer. Le tourisme et la patrimonialisation comme l'offre récréative sont en effet des manières de déplacer le consommateur lorsque les marchandises ne peuvent être déplacées¹.

L'extension du domaine de la récréation

L'essor d'une offre récréative est en effet un mode d'urbanisation, une manière d'organiser la vie urbaine, de produire des divisions entre des lieux et secteurs, de définir des quartiers, de définir la fréquentation et les usages des espaces publics.

Ainsi, par exemple, la nuit urbaine qui a longtemps été le support de fantasmes et de craintes, est devenue lumineuse. L'éclairage public urbain fait de la ville un espace artificiel qui repousse progressivement les limites

1 | L. Boltanski, A. Esquerre, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Gallimard, 2017.



Dansons sur les quais à Bordeaux. © Steve Laurens.

entre le jour et la nuit. Après la journée dominicale, c'est la nuit qui recule. L'extension du domaine de la consommation au temps nocturne est même un enjeu de lutte. Les boutiquiers se disputent aujourd'hui une ouverture tardive contre les salariés. Pouvoir se faire coiffer et choisir son parfum ou ses habits dans une nuit urbaine esthétisée... L'éclairage urbain se fait esthétique, scénographique, au point qu'une nouvelle espèce professionnelle propose aujourd'hui ses services sous le nom de « concepteur lumière ». Il ne s'agit plus seulement d'éclairer pour mieux circuler, pour sécuriser... Il faut désormais proposer des « ambiances », ambiancer... La nuit urbaine offre alors des espaces ouverts à autant d'usages que le jour comme si la ville devait nier nos rythmes biologiques naturels pour devenir une surface au temps continu. Une vie urbaine à temps plein, une consommation ininterrompue : nuit des musées, nuits du cinéma, nuits atypiques... On ne compte plus les festivités urbaines niant l'évidence du rythme nyctéméral. Le transport urbain lui-même est questionné : quels bus, trams et autres services de nuit ? Pour qui ? Avec quelles conditions de sécurité, d'accompagnement ? Le réinvestissement de l'espace urbain sur le temps nocturne appelle même une gestion politique urbaine spécifique. C'est ainsi que Paris s'est lancé dans une étude « d'attractivité nocturne » et que l'on songe à Nantes à l'élection d'un « maire de nuit ».

Ce tournant, dont on pressent par ailleurs la fin du cycle, avec des appels de plus en plus marqués à la sobriété et à retrouver un peu de lenteur, a été rendu possible par l'existence d'un contexte et d'une demande : celles des villes nouvellement constituées en acteurs compétitifs cherchant à se doter d'attributs distinctifs dans la compétition nationale et internationale que se livrent les

grandes villes. Des villes post-industrielles engagées dans une transition vers une économie du savoir et de la technologie, qui tentent de se construire une identité singulière et attractive. Attractive pour qui ? Pour le dire vite, pour l'investissement économique, pour la matière grise dont les cadres dits à « haut potentiel » des secteurs technologiques et créatifs forment la cohorte. Des populations qui par ailleurs sont consommatrices d'événements culturels et festifs au point qu'on ait pu en faire le portait acide en *homo festivus*¹. La diffusion et la réception des travaux sur ladite « classe créative » de Richard Florida² et ses fameux trois T (Talent, Technology, Tolerance), devenue un topos des aménageurs, ne sont d'ailleurs peut-être pas étrangères à ces modèles de développement.

La fête est finie ?

Toutefois, cette ville H 24, festive, nocturne, récréative et attractive, devenue une sorte de parangon du développement métropolitain, est aujourd'hui un peu bousculée. Une vive critique de ce modèle commence à circuler aujourd'hui pour dénoncer des métropoles dites barbares³, responsables d'une conversion néolibérale de nos existences. De même, qu'Hartmut Rosa⁴ a pu dénoncer l'accélération de nos vies, une revendication de la lenteur est portée par les tenants d'une société écologique qui serait sinon alter-métropolitaine, au moins post-urbaine. Enfin, sans aller jusqu'à parler d'exode urbain, on a pu constater quelques mouvements vers le calme et les paysages hors des métropoles. La fête est-elle finie pour autant ? Peut-être se réinventera-t-elle, se décarbonera-t-elle, ralentira-t-elle... _

1 | P. Muray, E. Levy, *Festivus festivus*, Fayard, 2005.

2 | *The Rise of the Creative Class: And how it's transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, 2002.

3 | G. Faburel, *Les métropoles barbares*, Le Passager clandestin, 2018 et *Pour en finir avec les grandes villes*, Le Passager clandestin, 2020.

4 | R. Hartmut, *Accélération. Une critique sociale du temps*, La Découverte, 2010.

Bordeaux, une ville, trois ambiances

GUILLAUME BERNARD | EMMANUELLE GAILLARD

Nous avons rencontré trois acteurs des fêtes bordelaises. Qu'ils soient institutionnels, professionnels ou citoyens, une même envie les anime : mettre la ville en fête ! Nous les avons choisis parce qu'ils illustrent la diversité des événements et des festivités. Celle-ci s'exprime dans trois domaines : la relation à l'espace public, l'aire d'attraction et le modèle économique sous-jacent.

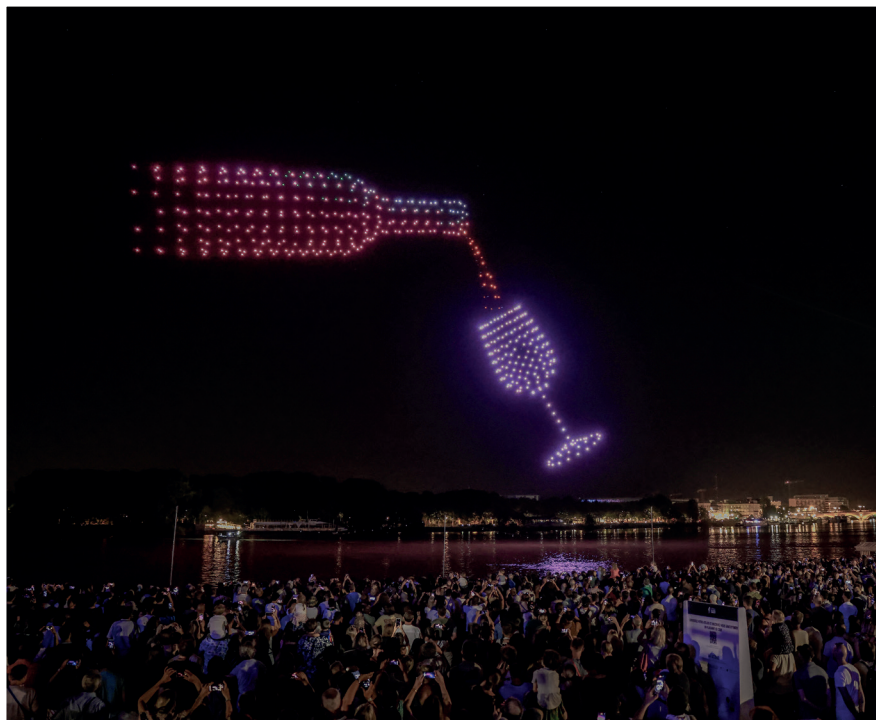
Avec Olivier Occelli, directeur de l'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole nous avons évoqué la fête du vin. Hugo Blaise et Louise Lequertier, membres fondateurs du collectif l'Orangeade nous ont raconté l'aventure d'un groupe de copains qui aime faire la fête. Ferran Yusta Garcia, président de l'association Bast'ID, est quant à lui à l'origine des vendredis chez Calixte à la Bastide.

LA FÊTE DU VIN : VILLE ET VIGNOBLES RÉUNIS AUTOUR D'UNE IMAGE COMMUNE

Créée en 1998 sous l'égide d'Alain Juppé, la fête du vin s'est inscrite dans une politique de reconquête du fleuve avec le succès qu'on lui connaît. Devenus emblématiques de Bordeaux, les quais de la Garonne transformés en véritables espaces publics, se sont imposés comme une composante essentielle à la fête du vin.

Ce grand moment a aussi été pensé pour fédérer la ville et les vignobles au service de la promotion des vins de Bordeaux. On aurait pu s'attendre à une aire d'attraction nationale, voire européenne. Or, 85 % des visiteurs sont néo-aquitains. Si l'aire d'influence reste locale, l'événement se vend à l'échelle mondiale. Les vigneron bordelais partent ainsi en tournée. On les retrouve à Québec, Liverpool, Bruxelles et Hong-Kong depuis cette année. La fête du vin bénéficie d'un modèle économiste robuste avec un portage financier de l'Office de Tourisme reposant sur une tripartition équilibrée entre des fonds publics, des financements privés par des grandes entreprises et les recettes de la billetterie. Le pilotage est quant à lui assuré par le binôme Office du Tourisme et CIVB (Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux). Ce fonctionnement permet de garantir la pérennité de l'événement. La parenthèse imposée par la crise sanitaire a été l'occasion de repenser le format. Devenue annuelle, la fête du vin entraîne dans

son sillage les communes alentour (dont Pessac, Lormont, Bègles et Gradignan) et ce, dès le week-end qui la précède, avec l'organisation de concerts et de dégustations dans les parcs, chez les restaurateurs et les cavistes dans le cadre d'avant-premières. _



La fête du vin sur les quais de Bordeaux. © Guillaume Bonnaud.

D'UN APPARTEMENT AUX ESPACES PUBLICS : LA TRAJECTOIRE DE L'ORANGEADE



© Orangeade.



L'Orangeade a été créé en 2013 par un groupe d'amis qui partageait une passion commune pour la musique. Ce collectif a débuté par des soirées en intérieur, pour progressivement s'orienter vers des bars associatifs (L'Heretic, le Booboo'zzz, le Bootleg...). La disparition progressive de ces lieux alternatifs a incité l'Orangeade à faire évoluer son modèle. Le collectif a alors développé une programmation en extérieur. L'aventure commence avec une « classe verte » lors de l'Été Métropolitain 2013 (initiative de Bordeaux Métropole qui chaque été programme des événements culturels en plein air). Aujourd'hui, l'Orangeade propose deux festivals par an. L'un en hiver sous un chapiteau et l'autre en été Quai Deschamps sur la rive droite de la ville. Ces événements sont pensés pour que les participants vivent une expérience humaine et artistique. La scénographie de l'espace public y est fondamentale. Même si le format « Open Air » est la marque de fabrique de l'association, une offre complémentaire en intérieur sécuriserait son activité. Le public est certes au rendez-vous de ces festivals à la programmation musicale pointue qui plus est gratuits, mais un certain nombre de contraintes viennent fragiliser le modèle. Le financement de ces événements reposant en grande partie sur la vente de boissons, les aléas météorologiques sont un vrai risque. De plus, la cohabitation entre riverains et fêtards est une réelle préoccupation. Il faut rappeler que la localisation sur le Quai Deschamps ne s'est pas faite au hasard. À l'époque des premières éditions, le projet urbain porté par Bordeaux Euratlantique n'avait pas encore commencé. Le festival contribuait ainsi à animer un espace délaissé, là où aujourd'hui le peuplement du quartier rend les choses plus difficiles. L'association développe des outils de médiation pour améliorer l'acceptabilité de ses événements. En amont de la soirée, les habitants sont prévenus par affichage et des actions de sensibilisation sont menées en concertation avec les centres d'animation. En outre, si le public de l'Orangeade est en grande partie bordelais, l'aire métropolitaine apparaît comme un nouveau terrain de jeu potentiel. Finalement, le cas de ces « Open Air » illustre le lien paradoxal entre la ville et la fête. Entre nuisances et partage, entre spontanéité et récurrence, l'équilibre est subtil et souvent fragile. _

BAST-ID : UN COLLECTIF DE RIVERAINS POUR DYNAMISER LEUR QUARTIER

Lancée en 2014, l'association Bast-ID est née de la volonté d'un groupe d'amis de contribuer à la qualité de vie urbaine et sociale du quartier de la Bastide. La trentaine de bénévoles, issus d'univers professionnels variés, partagent une vision commune privilégiant l'apaisement de la circulation, l'appropriation et l'animation des espaces publics par les riverains. À cette époque, le Pont de pierre est encore ouvert aux voitures et la place Calixte Camelle prend la forme d'un rond-point. Pour changer les choses, Bast-ID crée « les vendredis de Calixte » sur cette place où se retrouvent petits et grands, habitants et commerçants, dans ce rassemblement festif pour échanger, s'amuser, danser autour d'un food truck, d'une buvette et de musiciens. Cet événement hebdomadaire qui s'étale de mai à septembre de 18 h à 23 h génère de la cohésion sociale entre les résidents du quartier historique, de la cité de la Benaugue ou

des nouveaux ensembles immobiliers. L'adhésion se constate également par la tolérance des riverains qui ne manifestent aucun mécontentement. Le bénévolat et la vente de boissons sont les piliers du modèle économique. Depuis peu, la mairie de Bordeaux verse une subvention à l'association et met à disposition du mobilier. Ce rendez-vous s'est exporté depuis au-delà de la place Calixte Camelle en investissant d'autres espaces, par exemple sous le pont Joliot-Curie ou à la Benaugue (parc Pinçon ou rue Alexander-Fleming). Les « vendredis de Calixte » ont aujourd'hui presque 10 ans ! Certains enfants du quartier ont toujours connu la place ainsi. Leurs souvenirs seront certainement un marqueur fort de l'identité de ce quartier. Pour Bast-ID, le réaménagement de la place, qui va débiter, devra tenir compte de ce patrimoine socio-spatial. _

© Ferran Yusta, Asso_Bast-ID.



Les fêtes de Bayonne

PHILIPPE STEINER

« Je n' imagine pas Bayonne sans les fêtes ». C'est ainsi que Jean-René Etchegaray, maire de la ville s'exprimait au cours d'un entretien en octobre 2019. C'est pourtant ce à quoi il a dû se résoudre en supprimant les fêtes de 2020 et 2021 pour cause de pandémie, une suppression que seule l'occupation allemande entre 1940 et 1944 avait occasionnée auparavant.

L'enracinement des fêtes de Bayonne dans la vie de la ville est profond comme c'est le cas de la Braderie à Lille, du carnaval à Nice, sans même mentionner les grands carnivals brésiliens de Rio de Janeiro, de Salvador de Bahia, de Recife ou de Olinda. Si la ville est aussi connue pour d'autres raisons, pour beaucoup Bayonne rime avec fêtes de Bayonne. L'identité de la ville est désormais attachée à ses festivités qui figurent parmi les principaux événements festifs d'Europe.

Les fêtes de Bayonne sont des fêtes déambulatoires, celles dans lesquelles les groupes d'amis passent de bars en bars, de rues en rues, d'animation en animation tout au long de la journée et de la nuit selon la tradition basque du *txikiteo* (*poteo* en espagnol). Ce sont des fêtes urbaines pour lesquelles on libère les rues du centre-ville afin que les *festayres* s'en emparent pendant cinq jours. On y vit la ville d'une manière inhabituelle : la rue est acquise à la foule des *festayres* vêtus en blanc et rouge, les bars, restaurants et *peñas* sont ouverts sur la rue, la musique jaillit de partout, la joie l'accompagne. Contrairement à une formule aussi souvent employée par les commentateurs des fêtes que malencontreuse, la joie festive n'est pas un exutoire qui servirait à compenser le monde de contraintes que la vie professionnelle, familiale, politique, fait peser sur les individus. La fête et la joie qu'elle déclenche sont recherchées pour elles-mêmes, non pas comme compensation, mais comme un plus de vie, un plus d'activité, une dépense d'énergie dont on tire un profit personnel et que l'on peut répandre à profusion sans jamais en manquer. La joie de l'un se transmet, se diffuse, s'impose même

parfois aux autres. Comme le sacré, la joie est contagieuse, communicative, elle emporte.

Les fêtes urbaines sont la rencontre de l'effervescence festive et de la ville. Créées en 1932 pour dynamiser un commerce languissant en raison de la crise économique et du chômage, les fêtes de Bayonne sont immédiatement présentées comme « traditionnelles » de manière à les ancrer dans un passé lointain, et faire corps avec la ville et sa culture basco-landaise. Dans le même mouvement, Benjamin Gomez, leur créateur, les projette dans un futur indéfini en expliquant qu'il faut construire les premières fêtes avec grand soin car chaque année un nouvel étage viendra s'ajouter à l'édifice. La continuité des fêtes, la place qu'elles ont prises dans la vie de la ville lui ont donné amplement raison.

Les fêtes ont pourtant considérablement évolué depuis 1932. Les défilés de voitures fleuries, les démonstrations d'escrime de la fête bourgeoise des années trente ont disparu, de même que la *verbena* très populaire dans les halles au centre de la ville¹. Au groupe des Batzarous des années cinquante ont succédé les bandas des années 60, avant que les *peñas* ne prennent une place grandissante dans l'animation de la ville en fête à partir des décennies suivantes². Pourtant, les décennies 1970 et 1980 sont difficiles. La cohésion festive s'effrite : les jeunes envahissent les rues de la ville la nuit, tandis que leurs aînées restent dans les salles des restaurants, les casemates des fortifications ou, plus grave, ne sortent plus dans la rue à l'occasion des fêtes. Les charges de CRS contre les manifestations des militants basques entachent l'atmosphère festive. Les fêtes sont en danger. Au moment où les fêtes s'étiolaient le Roi Léon, joyeux symbole des fêtes apparaît en 1987 tandis que la tenue « blanche et rouge » reprise des fêtes de Pampelune s'affirme à partir des années 1990. Les fêtes deviennent de plus en plus des fêtes

1 | La Verbena consistait à décorer les étals des commerçants des halles ; l'événement avait lieu en soirée.

2 | Le groupe des Batzarous a animé de ses bouffonneries les fêtes de Bayonne à la fin des années 1950.

diurnes, au point que les rues du centre-ville sont fermées à la circulation à partir de 2001. Le mélange des générations reprend son cours. Les fêtes sont alors à leur apogée : le million de *festayres* sur les cinq jours est atteint au tournant du XX^e siècle et le haut niveau de participation ne se dément pas depuis, même après l'attentat terroriste qui endeuille le 14 juillet 2016 à Nice et impose un niveau renforcé de sécurité.

Les fêtes ont deux faces qu'il faut tenir ensemble. Les fêtes c'est la foule des *festayres* vêtus de blanc et rouge qui envahit la ville, la musique qui éclate de tous côtés, les comptoirs de bars pris d'assaut et la joie qui illumine les visages. Cette face festive est le double de la face organisationnelle. Dès le mois de septembre, le bilan des fêtes de fin juillet à peine terminé, les équipes de la mairie commencent à organiser les fêtes de l'année suivante. Lorsque l'arrivée des *festayres* se rapproche, des kilomètres de barrières sont déposées pour mettre à l'abri certains espaces à protéger, mais aussi pour protéger les *festayres* de leur propre effervescence. Avec l'imminence du lancer des clés qui ouvre les fêtes, les boutiques qui ne peuvent travailler protègent leurs vitrines de la foule festive, tandis que bars et restaurants s'étendent autant qu'on le leur permet sur la voie publique pour servir les *festayres* plus aisément. Au ras de la rue, la physionomie de la ville est transformée ; restent heureusement les façades ornées de colombages qui font le charme de ses rues et des quais de la Nive.

Les fêtes urbaines, à Bayonne comme à Lille ou Nice, turbulent la ville qui la met en place. Cela tient-il à l'activité marchande qu'elles engendrent ? Aux gains qu'elles permettent de faire aux commerçants et cafetiers ? Certes, depuis le début, les organisateurs savent que les principaux bénéficiaires des fêtes sont les bars et restaurants. Si le secteur de la restauration est plus fortement représenté à Bayonne comparativement à des villes de taille similaire, il faut garder à l'esprit que les autres commerces souffrent de l'arrêt imposé par les cinq jours de fêtes en pleine saison touristique. D'ailleurs, lors de la suspension de l'événement festif en 2020 et 2021, nombre de commerçants ont fait de très belles recettes, au point que certains aimeraient que les fêtes soient déplacées à l'automne afin de pouvoir profiter pleinement de la totalité de la saison touristique.

Les conditions de félicité des fêtes de Bayonne sont simples à mettre en évidence.

Les fêtes supposent d'abord une structure capable de coordonner les efforts et de puiser dans l'énergie populaire. Initialement indépendant, un comité des fêtes prenait en charge le travail d'organisation. Il a laissé la place à une commission extra-municipale des fêtes qui assume désormais ce rôle en jouant sur deux registres. Composé pour moitié d'élus municipaux, elle fait le lien avec la mairie qui a intégré le coût des fêtes dans son budget, assurant ainsi le financement de l'événement.

Foule et musiciens lors des fêtes de Bayonne en 1948. © Archives Sud Ouest.





Le Karrikaldi, spectacle traditionnel basque de chant, danse et musique lors des fêtes de Bayonne en 2023. © Mathieu Prat.

Par ailleurs, tous les membres, élus comme non-élus, cultivent des relations avec diverses couches de la population, ce qui les met en mesure de puiser dans l'énergie populaire surgissant de divers horizons de la vie locale (associations, bars, mouvements culturels).

Ensuite, le financement des fêtes est maîtrisé par la mairie – seule la sécurité est déléguée à une entreprise privée. Concrètement, cela veut dire qu'une part des impôts locaux financent l'activité festive ; mais il y a plus que cela. Depuis 2018, la mairie a imposé un droit d'entrée modique acquitté par les non-Bayonnais pour les trois derniers jours des fêtes, afin de couvrir les frais de sécurité fortement alourdis pour faire face aux risques d'attentats terroristes. Mais elle utilise aussi ses pouvoirs municipaux pour coordonner l'action des bars contre un accès peu coûteux à l'espace public permettant d'accroître les volumes de vente (en permettant aux cafetiers d'installer des comptoirs extérieurs, le goulot d'étranglement de l'entrée du bar disparaît et l'espace de service s'accroît) et celle des associations qui obtiennent le droit de vendre au public pendant les fêtes sans avoir à en payer le coût en contrepartie d'une animation annuelle de la ville.

Enfin, les fêtes bénéficient d'une culture locale vivante portée par les associations basques de danse, de chant, de musique. Cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'à la fin des années 1970, les militants basques rejetaient ces fêtes qu'ils considéraient comme des « fêtes gauloises » étrangères à leur culture festive ; un dédain redoublé par l'opposition profonde de la mairie envers le mouvement politique basque. L'autonomie relative

de la commission extra-municipale a joué son rôle en faisant entrer des militants basques en son sein et en les faisant participer au renouvellement du contenu culturel.

Il faut ajouter un condiment important : l'attachement des Bayonnais à leur ville. « Nous vous avons appelés à nous, parce que nous vous connaissons tous, et vous connaissant bien, nous savons que vous aimez Bayonne, comme nous-mêmes nous l'aimons » : les paroles avec lesquelles Benjamin Gomez accueillait dans les années trente les membres du comité des fêtes sont toujours d'actualité aux dires du président de la commission extra-municipale d'aujourd'hui. Une organisation efficace, une maîtrise des coûts et des finances, une culture locale vivante, un vif attachement à la ville sont les ingrédients du succès actuel des fêtes. Ainsi, la ville tient à distance les grands groupes de l'industrie culturelle spécialisés dans l'organisation des événements festifs et les fêtes gardent le caractère populaire et l'identité locale qui font leur attrait.

Ce succès est fragile. En 2023, la foule festive a atteint les limites de ce qu'une ville moyenne dont le centre-ville est étroitement contenu par les fortifications Vauban, peut absorber. Le maire, les associations, les cafetiers, les amateurs des fêtes et les amoureux de la ville cherchent désormais à limiter l'afflux. Pour que la fête urbaine, rencontre de la ville et de la foule festive, reste « le sourire de la ville », selon la formule de Gomez, il lui faut respecter les limites qu'elle a su maintenir jusqu'à présent.

Bonnes fêtes, *Besta on !* _

Dunkerque et son miroir coloré

WILLIAM MAUFRÖY

Comme beaucoup de traditions locales, le carnaval de Dunkerque suscite une multiplicité de discours qui éclairent sans doute moins sur sa nature qu'ils n'attestent sa vigueur. Le carnaval stimule en somme sa légende et résiste d'autant mieux à l'analyse qu'il agrège les expériences particulières d'une myriade de protagonistes légitimes à l'évoquer. Ceci énoncé, le territoire et sa fête paraissent aujourd'hui indissociables, et cela mérite d'être interrogé.

Une métamorphose rituelle

Le carnaval de Dunkerque est une réjouissance de masse qui mobilise toute la population dans l'espace de la cité (exception faite d'une partie qui le fuit). Si ses origines sont classiques entre les rites ancestraux de sortie d'hiver, les références chrétiennes d'entrée en Carême et quelques éléments de folklore, ses formes ont progressivement affirmé une singularité aujourd'hui constitutive de l'identité territoriale. Elles sont effectivement étonnantes : « Chez nous, pas de défilés de chars, mais la participation massive de la population ; pas de batailles de fleurs mais un engagement physique complet dans un gigantesque chahut collectif ; pas de costumes somptueux mais la fantasmagorie des déguisements de la plus haute fantaisie et l'exubérance des couleurs vives dont sont grimés les visages ; pas de service d'ordre mais une ville entière livrée à la déraison ! Dans l'air flotte l'odeur douceâtre de la bière et de la sueur que le fumet généreux du poisson sec ne parvient pas à masquer. À l'appel magique et stridulant des fifres, au roulement guerrier du tambour battant le rigodon, répondent la cacophonie des chœurs époumonés et le joyeux tintamarre d'une fanfare aux ordres d'un tambour-major de parodie...

À la tombée de la nuit, la lame de fond vient se briser dans l'apocalypse d'un rigodon final, ronde infernale que couronne un nuage de vapeur. Le calme ne revient que lorsque retentissent les premières

mesures de la Cantate à Jean Bart : alors tout un peuple, à genoux, les yeux brillants d'émotion et les bras tendus vers le ciel, clame un dernier hommage au corsaire statufié pendant que Reuze, le géant d'osier, contemple d'un œil débonnaire l'agitation des parapluies qui marquent la cadence d'une immense ovation païenne¹ ».

1 | J. Denise, *Carnaval dunkerquois*, Westhoek, éditions des Beffrois, 1984, p. 7.

La foule du carnaval de Dunkerque. © Ville de Dunkerque.



Cette restitution prosélyte souligne les caractéristiques revendiquées par les milliers de « carnavaleux », jeunes et vieux : l'unité joyeuse d'une population dans un parcours rituel aux débordements gouailleurs et avinés que régle la musique. On en participe, on y fait corps et l'on en sort initié ou revigoré par l'autorité du groupe que légitime abstraction la figure tutélaire de Jean Bart. Le carnaval est donc pour la ville et son territoire un parfait instrument d'affirmation : incomparable, intégrateur et enchâssé dans la tradition.

Une dimension sociale exceptionnelle

Sa dimension sociale est d'envergure, d'abord au regard du temps que le territoire y consacre : dès janvier et jusqu'en avril, chaque fin de semaine propose ses bals et « bandes » dans les diverses communes et quartiers du Dunkerquois. Dès le bal d'Uxem, les « acharnés » vivent le premier trimestre au diapason du carnaval dont le point d'orgue, les « Trois joyeuses », neutralise Dunkerque avant Mardi

gras. Le dimanche, 50 000 personnes costumées, masquées ou grimées se massent derrière les fifres et déambulent en chantant dans la ville.

Le principe de renversement et de mélange des rôles préside bien sûr à la manifestation, à grand renfort de travestissements : l'espace public accueille alors des centaines d'hommes en fourrure, en robe et bas résille, des princesses, des corsaires ou des marins pêcheurs imaginaires parmi les groupes de Schtroumfs, les Marsupilamis et autres figures libres. Beaucoup préparent longuement les atours qui leur vaudront l'assentiment du groupe.

Le carnaval trame ainsi des critères d'appartenance. La foule offre à chacun de participer au chahut à la condition d'être déguisé, condition informelle mais impérative dans la ville où lors du carnaval personne ne circule en vêtement commun. Participer, c'est devenir « carnavaleux » et pouvoir se revendiquer tel. Ce défilé unit ainsi les milliers de natifs aux convertis extérieurs qui se déplacent de loin pour l'événement et le font savoir.

Le carnaval investit en outre l'espace domestique dont on vide le séjour pour offrir à boire aux amis. On fait alors « chapelle », comme le font aussi quelques établissements publics et entreprises pour accueillir partenaires et clients. La célébration rythme ainsi les relations dunkerquoises.

Figures emblèmes et sociétés carnavalesques

Se profilent ensuite les cercles réservés, à la fois organisateurs et garants de la tradition.

Il s'agit d'une part des personnalités emblèmes du carnaval tels que le Tambour-major et sa cantinière, la « musique » en cirés de pêche ou les « noirs » en première ligne du défilé. En empruntant à l'histoire, leurs figures pittoresques confèrent à la fête un caractère immémorial. Ils pilotent les cortèges, mission qui n'est remise qu'au terme d'un *cursus honorum* et d'une intronisation.

Il s'agit d'autre part des sociétés carnavalesques et philanthropiques. Héritées du XIX^e siècle (Le Sporting, La Jeune France, les Quat'Z'Arts) ou créées après-guerre (Les Corsaires, les P'tits Louis, les Snustreaers, les Acharnés, les Chevaliers du XX^e siècle), chacune propose un bal dont les billets sont vendus en quelques jours, bals qui massent au Kursaal¹ des milliers de fêtards costumés au fil des week-ends.

1 | Les kursaal sont de grandes salles des fêtes et congrès de l'Europe du Nord.



Ces sociétés, étonnamment nombreuses (et fédérées) incarnent ainsi le territoire au sens symbolique mais aussi sociologique. Porteuses d'une culture de club où la solidarité et la cooptation sont de mise, elles sont aussi les émanations des cultures managériale et ouvrière du littoral. Ces cercles unissent avec ferveur des volontaires issus d'horizons et de niveaux contrastés de responsabilité et de fortune : la fête et la philanthropie sanctionnent leur unité qui participe d'un équilibre social propre.

Identité dunkerquoise

L'insinuation profonde des fêtards et des cercles dans la société dunkerquoise en fait des relais pour l'affirmation d'une identité de groupe : du dernier carnavaleux en date à l'influent président de société, tout le monde peut se recommander de la ville par son événement. Le réseau des sociétés carnavalesques s'enchevêtre en outre dans la multiplicité des réseaux associatifs, économiques et politiques. Le carnaval résonne donc avec Dunkerque de façon organique, bien au-delà de son apparence anecdotique.

Peut-être l'exemple le plus marquant réside-t-il dans le lancer rituel de harengs à la foule des carnavaleux depuis les balcons de l'hôtel de ville quand le maire, costumé, lance les poissons fumés à ses administrés qui se ruent sur l'offrande ! Aussi inouïe (et par conséquent drôle) que soit la scène, il est clair que cela constitue un instant politique de confrontation du premier magistrat à sa population auquel un maire de Dunkerque ne peut se soustraire. Dans cet échange, il se trouve adoubé par la foule qui formule ses exigences : « Prouvoyeur, des kippers ! », « Delebarre, des homards ! », « Vergriete, des frites ! » auxquelles se sont nécessairement pliés ces trois derniers élus. On pourra d'ailleurs s'interroger sur un tel échange dans le cas d'un maire désavoué.

Une approche spatiale montre aussi que le carnaval procède à l'arpentage du Dunkerquois. Quand la bande traverse les cités provisoires après-guerre ou investit les nouveaux quartiers, elle les intègre symboliquement à la cité. L'expansion de la communauté urbaine de Dunkerque a ainsi suscité l'apparition de telles manifestations dans ses nouvelles communes.

Ou (Jean) Bar...omètre ?

Le carnaval donne en somme le pouls du territoire. Il est actuellement de pleine vigueur alors que Dunkerque s'engage dans une nouvelle industrialisation et affiche de grandes ambitions de développement. C'est conforme à l'histoire : les périodes critiques ont connu des carnivals peu enjoués à la différence des grandes phases de croissance, au temps des lucratives pêches à la morue « à Islande » à la fin du XIX^e siècle ou de la reconstruction portuaire et urbaine après-guerre.

Le carnaval avait d'ailleurs été réanimé par la municipalité quand Dunkerque accédait au rang de troisième port français au début du XX^e siècle par suite de son rééquipement pharaonique par l'État. Cette démarche, qui faisait stratégiquement place à la fête pour une population à l'ouvrage, anticipait aussi la communication institutionnelle dont participe activement le carnaval aujourd'hui. Le message annuel qu'il passe entre en résonance avec les ambitions du territoire.

Le carnaval de Dunkerque a-t-il finalement investi une mission d'indicateur de dynamisme à l'aune des réjouissances publiques ? Sans doute, tout en résistant à la normalisation institutionnelle : celui de Binche est reconnu « chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité » par l'Unesco depuis 2003, celui de Nice a érigé sa « Maison du carnaval »... mais la fonction ou simplement la vie de l'invraisemblable fête dunkerquoise ne s'y prêtent peut-être pas. —

La Fête des voisins

Un placebo contre la solitude urbaine ?

MAXIME FELDER

La Fête des voisins est de ces événements qui transforment l'ambiance urbaine par petites touches : ici on a disposé des chaises et un grill devant l'entrée d'un immeuble, là une table est dressée dans une cour intérieure. Par leur synchronisme, ces micro-événements forment un tout supérieur à la somme de ses parties. S'inscrivant dans une attention croissante pour la convivialité et pour ce qui rend la vie sociale urbaine non seulement possible, mais aussi agréable, cette tradition a vu le jour à la fin des années 1990 en France. Depuis, elle ne cesse

de gagner de nouveaux adeptes et de s'internationaliser. Comment comprendre le succès de ce rituel contemporain ? Quelles formes de convivialité met-il en scène, et comment affecte-t-il nos manières de vivre ensemble ?

Écrire sur la Fête des voisins, c'est prendre le risque de passer pour un rabat-joie. En effet, le récit fondateur de cet événement n'a rien de joyeux. Son créateur explique en avoir eu l'idée après le décès d'une personne âgée, découverte quatre mois plus

La Fête des voisins à Lausanne en Suisse. ©Didier Zmilacher.



tard à son domicile. Repli sur soi, individualisme et solitude : tels sont les maux dont souffriraient nos sociétés urbaines. Chaque année, pourtant, à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin, des citoyen·es se retrouvent en bas de leur immeuble, ou dans leur rue, pour partager un verre ou un repas. D'apparence anodine, la Fête des voisins aurait une fonction thérapeutique, ou du moins c'est ainsi que ses promoteurs aiment à la présenter. Il s'agit non seulement de célébrer le voisinage, mais aussi de soigner et de restaurer les liens qui devraient unir les résident·es d'un même immeuble, d'une même rue, voire d'un même quartier.

Derrière l'ambiance festive et conviviale se terre une crainte quant à notre capacité à vivre ensemble. La Fête des voisins trouverait donc sa place parmi les rites que Durkheim nommait « piaculaires », terme se rapportant à l'idée d'expiation. Il observait par exemple que « lorsqu'un individu meurt, le groupe familial auquel il appartient se sent amoindri et, pour réagir contre cet amoindrissement, il s'assemble¹ ». Rapprocher la Fête des voisins des rites funéraires tient bien sûr de la provocation, mais cela éclaire l'ambiguïté de cette fête qui associe légèreté et gravité, effervescence et quotidienneté, optimisme par rapport au succès de la fête et pessimisme quant à la santé du tissu social.

De tels paradoxes existent dans tous les rituels, raison pour laquelle les anthropologues et les sociologues s'y intéressent tant. À la fois objet d'étude et outil analytique, la ritualisation des pratiques humaines révèle certaines structures, normes et valeurs d'un groupe social. Les sciences sociales débattent essentiellement de la question suivante : les rituels concourent-ils à légitimer voire à renforcer les structures et les rapports de pouvoirs existants, ou contribuent-ils au contraire à les subvertir ? La Fête des voisins, que j'ai eu l'occasion d'étudier dans mon enquête à Genève en 2015 et 2016, suggère que les deux fonctions coexistent².

S'il y existe d'innombrables modes de cohabitation entre citoyen·es, la Fête des voisins met en scène une norme de « bien vivre ensemble », qui implique d'octroyer une attention particulière aux personnes vivant à proximité, de converser avec elles, d'échanger des services et même de partager un verre ou un repas, comme le veut la (nouvelle) tradition. Son

1 | É. Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, PUF, 1912, p. 532.

2 | M. Felder, « La Fête des voisins: Un rituel conjuratoire ? », *Métropolitiques.eu*, 2020, <https://www.metropolitiques.eu/La-Fete-des-voisins-un-rituel-conjuratoire.html>.



Repas de quartier à Bordeaux. © Guillaume Bonnaud.

succès suggère une large adhésion à cette norme du « bien vivre ensemble ». Chaque année, les médias se félicitent du nombre de participant·es – qui se comptent en millions – et du nombre croissant de villes ou de pays à se réapproprier cette invention française. Même si son institutionnalisation est récente, cette fête colle à merveille avec l'idée d'un particularisme culturel : un mode de vie festif et joyeux dans lequel l'apéro symbolise la convivialité et le vivre-ensemble à la française.

L'idée que le « vivre ensemble » ou la cohésion sociale reposerait sur des rapports de voisinage conviviaux et sur des solidarités locales a cependant des implications plus profondes. Bien sûr, cette hypothèse n'implique pas de se désintéresser des ressorts structurels de l'exclusion (chômage, discrimination, inégalités de santé...) et des politiques de protection sociale. Elle suggère néanmoins une responsabilité



que les habitant-es endosseraient individuellement en tant que voisin-e. Aux côtés de « la famille » et de l'État, le voisinage porterait donc une mission de socialisation et de prévention que les discours autour de la Fête des voisins viennent rappeler. Ancien élu UMP considéré comme le créateur de l'événement, Atanase Périfan y voit une nécessité : « Imagine-t-on le coût humain et financier pour la collectivité si elle devait faire face, seule, à ces situations, et tenter de réintégrer des personnes après une chute sociale rapide et violente¹ ? » Cette perspective aide à comprendre pourquoi l'événement reste autoorganisé par les habitant-es, tout en étant soutenu par les pouvoirs publics locaux qui offrent généralement un soutien logistique et des moyens de communication. Les enquêtes sociologiques montrent pourtant que les relations de voisinage sont relativement stables (du moins au cours des quarante dernières années

1 | A. Périfan, D. Maciel, A. Richard, *Découvrir en l'autre un frère*, revue Projet, 2012, 329, 22-29, <https://doi.org/10.3917/pro.329.0022>.

en France) mais aussi inégalitaires. L'enquête « Mon quartier, mes voisins » menée en 2017 et 2019 montre que les sociabilités et solidarités locales sont les plus développées dans les quartiers centraux, bourgeois et gentrifiés². Les relations de voisinage sont moins dynamiques dans les quartiers populaires et c'est là aussi où la participation à la Fête des voisins est la plus faible. Dans l'ensemble des quartiers étudiés dans le cadre de cette enquête, cependant, les sociologues notent que cette fête ne concerne qu'un noyau d'habitant-es : 12 % s'y rendent chaque année – surtout des personnes aisées, diplômées et propriétaires – et 64 % n'y participent jamais.

Comment expliquer ces différences ? Les rapports de voisinage peuvent être compris comme un système d'échange où circulent des biens, des conseils,

2 | J.-Y. Authier, J. Cayouette-Remblière, L. Bonneval, E. Charmes, A. Collet, J. Debroux, L. Faure, C. Giraud, K. Pietropaoli, I. Mallon, A. Santos, H. Steinmetz, *Les formes contemporaines du voisinage. Espaces résidentiels et intégration sociale*, Centre Max Weber - Ined, 2021, p. 718, <https://hal.science/hal-03264558>.

de l'attention. La Fête des voisins le montre bien : sur le buffet se mesurent la générosité des participant-es et leurs compétences culinaires. Lors de mon enquête à Genève, j'ai entendu des commentaires sur un voisin soupçonné d'être venu à la Fête les mains vides. Une habitante âgée m'a aussi expliqué renoncer à participer parce qu'elle ne pouvait plus cuisiner et ne se voyait pas apporter un mets acheté au supermarché. Là où prévaut la norme de réciprocité, celles et ceux qui ont moins à donner reçoivent aussi moins. Cela ne signifie pas que l'altruisme n'existe pas et que l'être humain est calculateur et froidement rationnel. Cependant, il est parfois difficile de recevoir, particulièrement quand on pense avoir peu à donner. Certaines personnes s'arrangent donc pour ne pas se retrouver dans ce type de situations.

Pour autant, la faiblesse des relations de voisinage ou le manque de participation à la Fête des voisins ne signifie pas forcément le règne de l'anonymat et de la solitude. D'une part, les relations de voisinage peuvent être cordiales et paisibles, sans déboucher sur des invitations, des échanges de services et des fêtes. Les relations peuvent rester latentes et ne s'activer que si l'occasion ou le besoin se présente. Après tout, la Fête des voisins montre bien comment le temps d'une soirée, les liens peuvent s'activer et se resserrer, avant de revenir à leur état initial le lendemain. D'autre part, le voisinage n'est qu'une source de sociabilité et de solidarité parmi d'autres et il n'y a pas de raison de penser qu'elle est un dernier recours pour les esseulé-es. Certes, certaines personnes sont contraintes dans leur mobilité, mais leurs rapports de voisinage peuvent alors être empreints de cette contrainte. La proximité peut être une ressource, mais peut aussi provoquer un sentiment de contrôle, d'étouffement, d'envahissement particulièrement pénibles pour les personnes en position de vulnérabilité et de dépendance.

Pour revenir à la question du rôle des rites, il semble que la Fête des voisins reproduise plus qu'elle n'ébranle les structures et les inégalités sociales. Y participent surtout les personnes déjà les plus actives dans leur voisinage, qui sont par ailleurs statistiquement plus souvent aisées, diplômées et entourées. Les personnes qui ont des ressources à engager dans les relations de proximité en retirent probablement davantage. Par ailleurs, l'effervescence de la Fête ne semble pas transformer durablement les manières d'être ensemble. Le cadre rituel demande à la fois un relâchement propre à la fête et un maintien – dans une certaine mesure – des normes et des codes habituels. Comme me le faisait remarquer un

participant à Genève : « Sur le moment, on se tutoie, c'est une belle ambiance et puis après, on revient un petit peu sur ses pas, si je puis dire ».

Les causes de la solitude et de la précarité étant extérieures au domaine du voisinage, s'y confronter demande de porter son attention au-delà du périmètre de l'immeuble ou du quartier. Comme le rappelle le sociologue Luca Pattaroni, composer de nouvelles formes d'être ensemble – ce qu'il nomme « revoisiner » – impliquerait de remettre en question les logiques de rentabilité qui guident l'organisation de l'espace et du temps. Dans le domaine de la production spatiale, celles-ci conduisent notamment à séparer strictement les espaces publics et privés, au détriment d'espaces intermédiaires hospitaliers aux usages les plus divers. Dans le domaine de l'organisation du temps et du travail, les principes d'efficacité et de performance nous donnent l'impression que le temps s'accélère et se raréfie, ce qui nuit aux rapports sociaux¹. Ces deux exemples suggèrent que les rapports de voisinages s'inscrivent dans un contexte large et complexe, et ne se résument pas à une question de volonté d'aller vers l'autre. La Fête des voisins compense en partie le manque d'opportunités de contacts, mais elle n'a ni les moyens ni l'ambition de remédier aux causes structurelles de la précarité et de la solitude.

En ce sens, la Fête des voisins est un placebo davantage qu'un remède : son contenu est anodin, et pourtant la formule a une certaine efficacité. On s'y rencontre, on s'y informe. En d'autres termes : on se familiarise avec le voisinage, ses visages et ses normes. J'ai observé d'ailleurs que ces dernières y sont aussi explicitées et négociées : en conversant à propos des petits accrochages du quotidien, on esquisse collectivement les contours du « bon voisinage ». La sociologue Sarah Demichel-Basnier a assisté à une Fête entre locataires d'un immeuble HLM qui s'est transformée en « réunion de copropriété » et a débouché sur une lettre envoyée au service du logement de la municipalité². Les scripts qui guident le déroulement du rite n'en déterminent donc pas totalement le cours et les aboutissements. Plus fondamentalement, comme l'ont montré les anthropologues, le rite tend un miroir à celles et ceux qui y participent, leur permettant de se voir dans une posture nouvelle. Ce miroir est parfois magnifiant, renvoyant aux participant-es l'image rassurante de citoyen-es capables de se rassembler, ne serait-ce que le temps d'une soirée. De quoi s'apaiser pour mieux réorienter son regard vers les conditions qui permettraient de « revoisiner » ?

1 | L. Pattaroni, *Revoisiner. La dimension hospitalière du monde*, Faces - Journal d'architecture, 2022, 80, p. 4-12.

2 | S. Demichel-Basnier, *La convivialité : instrument du bien vivre ensemble dans les quartiers populaires ?* Revue du MAUSS, 2021, 57, p. 260-272. <https://doi.org/10.3917/rdm1.057.0260>.

Fête de la Saint-Jean

Quadrille et quadrilhas au Brésil

LUCIANA CHIANCA*

La France célèbre le solstice d'été et l'arrivée des beaux jours avec une intense joie de vivre, visible notamment à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin. Dans les villages ou à la campagne et en particulier dans certaines régions, domine l'éclat des feux d'artifices et parfois des feux de la Saint-Jean. Ces moments sont accompagnés de danse et de repas festifs entre amis, avec sa famille et son voisinage.

Au Brésil, le mois de juin marque le solstice d'hiver. Malgré cette inversion saisonnière, depuis la colonisation portugaise et chrétienne du pays (au XVI^e siècle), des feux de la Saint-Jean sont aussi allumés avec un grand bonheur et un engagement collectif très important. Autour des *fogueiras* (les bûchers), on célèbre des saints catholiques par des fêtes dont le caractère souvent débridé s'éloigne de leurs origines religieuses : d'abord pour saint

Jean-Baptiste, le 23 juin ; avec saint Antoine et saint Pierre (fêtés le 13 juin et le 29 juin), ces trois saints composent un seul cycle festif nommé fêtes *juninas* (de la Saint-Jean).

Cette période est marquée par des rituels d'une symbolique très sensuelle et sexuelle évoquant fiançailles, mariages et fécondations, comme en attestent les cérémonies théâtrales et généralement bouffonnes du mariage d'un couple dont la fiancée est en état de grossesse très avancée. Ces sketches cocasses et parodiques sont suivis d'une danse typique de la Saint-Jean : la *quadrilha*.

Importé par la cour portugaise qui s'est installée à Rio de Janeiro en 1808, le quadrille était alors une danse de la noblesse européenne qui a connu un franc succès dans tout le pays et auprès de toutes les couches sociales, aussi bien en ville qu'à la campagne. Lors de l'installation de la République au Brésil (1889), les danses de la cour sont devenues

* | Je tiens à remercier M. le Professeur Christian Mériot (in memoriam) et Sérgio Chianca.

Ouverture de São João 2011 dans le Pelourinho, avec le concours de quadrilles juniors. © Mateus Pereira/Secom.



non seulement désuètes et politiquement « inappropriées » mais aussi démodées dans les grands salons festifs des centres décideurs de la politique nationale. Ces danses ont cependant persisté dans de nombreuses petites villes et villages du pays où la référence à la famille royale ne gênait pas les usages et l'art de vivre locaux.

Dans les années 1960, le pays connaît une importante urbanisation et l'opposition ville/campagne se renforce. Dès lors, la fête de la Saint-Jean est identifiée à l'univers paysan et agricole. Considérée comme la fête rurale par excellence, elle est dorénavant associée à ce monde « arriéré dans les mœurs et valeurs¹ », représentant le passé définitivement révolu des nouveaux citoyens après leur exode rural. Ainsi, le quadrille est devenu caractéristique de cette période, grâce au goût populaire qui s'en est emparé et qui l'a transformé en *quadrilha*, modifiant la danse en profondeur.

La quadrilha de la Saint-Jean : une danse toujours réinventée

En tant que danse collective à laquelle participent parfois plus de 100 couples de danseurs, l'exécution d'une *quadrilha* demande une connaissance précise des pas, des séquences et de la chorégraphie. Ainsi, elle est enseignée à l'école dès l'enfance (à partir de 5 ans) par des éducateurs physiques, enseignants artistiques et plus tard, parfois, par des professeurs d'histoire.

La participation des écoliers à cette activité est obligatoire et la *quadrilha* scolaire est très valorisée : les enfants et leurs familles s'engagent souvent dans sa préparation, participant à la confection des accoutrements « paysans » ou à l'installation du décor festif typique pour la fête scolaire annuelle. À cette occasion, les enfants donnent le spectacle de leurs talents, et les différentes générations se retrouvent autour du plaisir de partager ce patrimoine culturel.

Plus les années et l'âge des danseurs avancent, plus la danse devient sophistiquée, élaborée et soigneusement préparée pour les prestations publiques, toujours gratuites et fort appréciées. En dehors de l'école, les *quadrilhas* sont composées de jeunes de 15 à 25 ans, de collègues de travail, de camarades de classe et surtout de voisins de rue ou de quartier.

Dans un cycle festif volontiers élargi aux 30 jours et nuits du mois de juin, les *quadrilhas* dansent bénévolement sur des scènes éphémères construites par



Représentation naïve des Festa juninas. © Rodrigues Nerival.

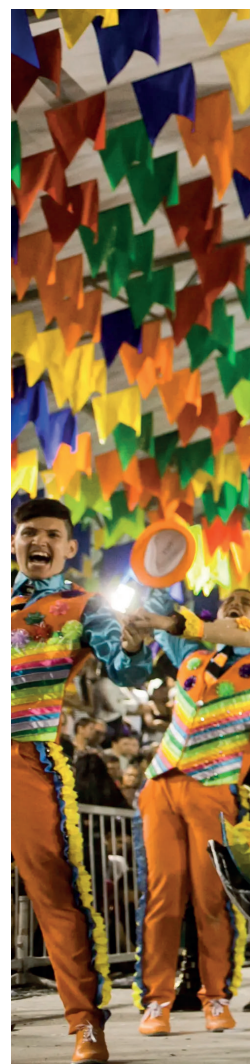
des acteurs publics ou privés dans des gymnases, parkings, terrains vagues, rues ou places de la ville. Au-delà des espaces convertis en lieux de rassemblement collectif, certains groupes s'invitent réciproquement pour des prestations locales, créant des opportunités d'échanges esthétiques, techniques, politiques et sociaux. Le public y est nombreux et très participatif : malgré sa position de spectateur, il soutient activement les danseurs par des cris, des chants et des applaudissements. Représentant des quartiers (ou secteurs), les *quadrilhas* sont d'importants repères de socialisation, sociabilité et appartenance citadine, entre toutes les générations.

Chaque année, les groupes enrichissent leurs chorégraphies, pas et mouvements, ainsi que les costumes et les chansons, dans ce rituel où les rivalités provoquent une émulation collective au bénéfice de la qualité des prestations. Des chorégraphes, danseurs professionnels, cordonniers, couturiers et costumiers, musiciens, techniciens son et lumières sont mobilisés, encourageant ainsi l'investissement de tous les participants en même temps que se développent les soutiens aux *quadrilhas*.

La ville en compétition : des concours de quadrilha

Pour comprendre cet engouement pour les *quadrilhas*, si présent de nos jours, revenons un peu sur l'histoire de ce phénomène. Cette danse a trouvé un nouveau souffle dans les années 1980-90, quand le plus influent des médias brésiliens a présenté des prestations de *quadrilhas* enfantines dans un programme de télévision diffusé à l'échelle nationale². L'échange des références esthétiques a été immédiat et dans plusieurs villes, les groupes ont adapté, copié et réinventé leurs propres traditions de la danse.

Par la suite, d'autres concours de *quadrilha* ont été organisés par des collectivités, municipalités et chaînes de télévision, réunissant parfois plus d'une centaine de groupes. Motivés par une victoire à ces



1 | L. Chianca, *Autres Lieux, Autres Feux : quadrilhas de la Saint-Jean et Migration à Natal (Rio Grande do Norte, Brésil)*, thèse, doctorat en ethnologie, université Bordeaux 2, 2004.

2 | Notamment des groupes de Rio de Janeiro, dans l'émission *Xou da Xuxa*, l'équivalent français du « Club Dorothée ».

championnats, les groupes se sont mobilisés et un véritable mouvement de *quadrilhas* a vu le jour¹ à l'échelle des villes d'abord puis du pays tout entier², en passant par les États de la fédération et ses cinq régions.

Concernant le positionnement esthétique et politique des *quadrilhas*, certains groupes sont plutôt « conservateurs », d'autres privilégient le spectaculaire, d'autres encore abordent des questions de genre par la dérision des rôles et stéréotypes conventionnels ou par la participation de personnes transsexuelles en vedettes des *quadrilhas*.

En dépit de la grande diversité de styles, la compétition engagée entre les groupes est une occasion exceptionnelle de visibilité pour des danseurs

1 | M. Almeida, LELIS, Carmem (Org.), *Quadrilha junina, história e atualidade: movimento que não é só imagem*, Recife: Prefeitura da cidade do Recife, 2004.

2 | La Confederação Nacional de Quadrilhas Juninas (Conaqj) organise chaque année un grand championnat national de Quadrilhas. <https://www.instagram.com/brasileiraodequadrilhasjuninas/> <https://brazlandia.df.gov.br/2023/07/28/campeonato-brasileiro-de-quadrilhas-juninas-2023-inicia-neste-final-de-semana-em-brazlandia/>

issus de milieux populaires : étudiants, travailleurs urbains peu qualifiés, petits commerçants, entrepreneurs locaux, habitants des quartiers pauvres, qu'ils soient centraux, périphériques, *favelas* ou *conjuntos habitacionais*³. S'affrontant dans une épreuve supposée égalitaire où la justice et l'équité sont des valeurs centrales, les *quadrilhas* tendent vers l'utopie d'une ville totale, cohérente, organisée et régulée, où « le meilleur gagne ».

Par la mobilisation de traditions culturelles en perpétuelle transformation, les fêtes de la Saint-Jean révèlent les villes brésiliennes comme « œuvre », tandis que les *quadrilhas* traduisent la puissance des groupes urbains socialement défavorisés, parfois pauvres et stigmatisés au quotidien. C'est leur « investissement affectif » qui anime la ville de compétitions menées avec créativité et allégresse, traduisant ainsi la « beauté de l'œuvre » dont parlait le philosophe Henri Lefebvre (1901-1991). —

3 | Un *conjunto habitacional* est un ensemble résidentiel pour des populations à faibles revenus, créé par le pouvoir public dans le cadre de programmes d'accès sociale à la propriété.

Le festival de juin de la ville de Caruaru est en compétition pour le titre du « plus grand festival de Saint-Jean dans le monde » avec la ville de Campina Grande. Certaines *quadrilhas* comptent jusqu'à 4 000 membres. © Janine Moraes.



À l'ouest rien que de l'eau

ANTONIN DUBERNARD

LA FRANCE

... partiellement inondée par 70 mètres de hausse marine, provoquée par la fonte de tous les glaciers sur Terre. Bref aperçu cartographique d'un scénario hypothétique, fictif presque, cette carte touche un sujet on ne peut plus contemporain : les changements climatiques et l'adaptation de nos sociétés à ces derniers



Alors que 2023 pourrait être la première année à s'achever avec une température globale supérieure de 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle, l'élévation du niveau de la mer causée par le réchauffement climatique interroge : jusqu'où l'eau peut-elle monter et avancer dans les terres ?

En juin dernier, le cartographe Perrin Remonté proposait une vision de ce à quoi pourrait ressembler la France en 2100, dans un monde où l'intégralité de la glace sur Terre aurait fondu. Ce scénario fictif, mais ancré dans un contexte bien réel, provoquerait une hausse du niveau des océans de plusieurs dizaines de mètres. Trois chercheurs de l'Institut géologique des États-Unis avaient estimé à environ 80 m la montée des eaux qu'induirait la fonte des champs de glace du Groenland et de l'Antarctique, des calottes glaciaires et de tous les autres glaciers. La NASA évoque quant à elle un chiffre de 60 m. Pour réaliser cette carte, Perrin Remonté a retenu l'hypothèse d'une élévation de 70 m.

Le trait de côte en lui-même est ainsi défini par un traitement SIG à partir de l'altimétrie. Dans cette image choc, la façade ouest de la France est alors réduite à la portion congrue : la Bretagne et la Normandie deviennent des îles, Bergerac et Angoulême deviennent des ports sur l'Atlantique, tandis que Bordeaux, culminant à 42 m d'altitude, est évidemment sous les eaux. L'épicentre de la société girondine s'est déplacé à Bazas.

Visions d'artistes

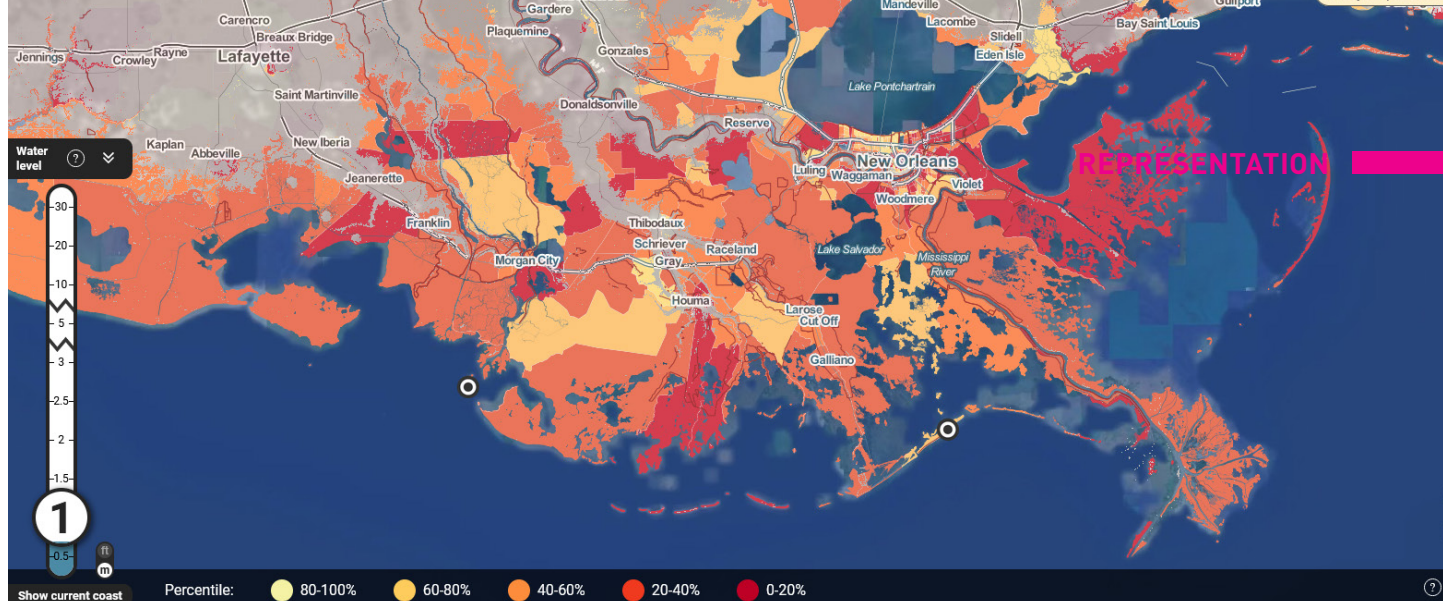
Le plus fascinant dans cette carte, c'est la mise en récit de ce scénario dystopique, qui force nos sociétés à s'adapter. Bordeaux sous les eaux, mais aussi Paris et une bonne partie de la – bien nommée – Île-de-France ou des villes comme Lille et Rennes : ce sont alors des millions de déplacés qu'il faut accueillir, dans des villes qui se transforment, apparaissent ou changent de nom, comme Nantes-sur-Mer.

Avec une part encore plus grande de la population au bord du littoral, l'eau est partout et relie désormais la plupart des grandes villes. Les plaines sont

© Perrin Remonté.

66 | CaMo #24 DÉCRYPTAGES

a'urba | Cahiers de la Métropole Bordelaise



Centiles de revenus dans les zones qui pourraient être impactées par une élévation du niveau des océans de 1 m autour de l'embouchure du Mississippi.
 © Surging seas by Climate Central, <https://sealevel.climatecentral.org>.

inondées ; aéroports, autoroutes et voies ferrées sont inopérants. Le cartographe imagine alors de nouveaux modes de déplacement : c'est l'essor de la navigation (ferries, canaux) mais aussi de l'hydravion pour relier les archipels isolés. L'omniprésence de l'eau, c'est également de nouveaux paysages de baies ou de marais, où Perrin Remonté imagine de nouveaux parcs nationaux.

Évidemment fantaisiste, cette carte demeure une vision d'artiste. Elle n'en reste pas moins saisissante et montre la puissance que peuvent avoir des images chocs pour alerter sur les conséquences du changement climatique.

Le cinéma a également produit ces dernières années son lot de films dépeignant une humanité confrontée aux conséquences du réchauffement. *Le Jour d'après* de Roland Emmerich, sorti en 2004, est un modèle du genre : New York sous la glace, Los Angeles face à des tornades géantes... *Interstellar* (Christopher Nolan, 2014), film dans lequel l'humanité fait face à une grave crise alimentaire sur Terre et se cherche un nouveau foyer ; beaucoup plus intimiste, *Les Bêtes du Sud sauvage* (Benh Zeitlin, 2012), qui suit une petite fille et son père affrontant la montée des eaux dans le bayou de Louisiane.

Un mètre d'ici un siècle, un horizon réaliste ?

Pour revenir aux faits établis, la montée du niveau de la mer est estimée actuellement à 3 à 4 millimètres par an. Elle devrait s'accroître dans les prochaines années, principalement sous l'effet du

changement climatique, en raison de la fonte des glaciers, mais aussi, dans une moindre mesure, de la dilatation de l'eau sous l'effet de la température.

Pour modéliser l'évolution du climat et ses conséquences, le 6^e rapport du GIEC introduisait les scénarios SSP¹, et choisissait d'en étudier plus particulièrement cinq, qui projetaient des trajectoires différentes sur les plans politiques, sociaux, économiques, technologiques... Ces modèles restent bien entendu théoriques et leur pertinence peut varier selon l'échéance à laquelle on les regarde, mais permettent d'affiner la vision des prochaines décennies.

En ce qui concerne la montée du niveau de la mer, si elle n'atteindra pas 70 m comme dessiné par Perrin Remonté, les valeurs projetées demeurent néanmoins loin d'être négligeables et ne sont pas sans conséquence pour le littoral et nos sociétés. Quel que soit le scénario étudié, l'ordre de grandeur de l'élévation globale des océans serait en effet de plusieurs dizaines de centimètres dans les prochaines décennies et pourrait dépasser le mètre d'ici un siècle.

Modéliser les conséquences

Pour la rendre plus tangible, plusieurs institutions ont mis à disposition des outils permettant de faire varier la montée du niveau de la mer ou de la caler sur les scénarios du GIEC, et d'appréhender ses conséquences à des échelles plus locales. C'est par exemple le cas de la NASA qui met à disposition l'outil « Sea Level Projection Tool », permettant de voir les valeurs d'élévation projetées de

façon globale mais aussi locale en plusieurs centaines de points du globe, en fonction des scénarios SSP.

Certains outils vont même plus loin, en proposant une visualisation cartographique. « Surging Seas » développé par Climate Central – une association de journalistes scientifiques travaillant sur l'évolution du climat – permet d'afficher partout dans le monde les zones qui se retrouveraient sous le niveau de la mer en fonction de son élévation, et de croiser les résultats – pour les États-Unis – avec des indicateurs socio-économiques comme la population ou les niveaux de revenus. Enfin, le NOAA, l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, a développé « Sea Level Rise Viewer », qui permet de visualiser les terres susceptibles d'être immergées, en fonction des cinq scénarios SSP du GIEC, ou d'une valeur de montée des eaux librement choisie. Il permet notamment d'afficher l'impact de la hausse du niveau des océans sur des photos. Il est par exemple possible de visualiser Coney Island ou Harvard sous les eaux.

La Nouvelle-Orléans engloutie, la statue de la Liberté qui émerge de la glace, ou les îles de Bretagne et de Normandie rayées de la carte, sont autant de représentations percutantes qui peuvent favoriser la prise de conscience du réchauffement climatique et de ses conséquences. Une simple image compréhensible en une fraction de seconde peut s'avérer plus efficace qu'un long et vague discours sur un avenir incertain. _

1 | Shared Socio-economic Pathways.

La croissance urbaine est-elle aléatoire ?

SANDRINE VAUCELLE

Deux articles récents sur le système urbain de Nouvelle-Aquitaine depuis 1800 ont attiré notre attention, l'un vient de paraître dans la revue *Urban Studies* et l'autre dans la *Revue d'économie régionale et urbaine (RERU)*. Présentant les résultats d'une recherche sur les processus d'agglomération et les dynamiques de croissance dans le temps long, les auteurs nous invitent à réfléchir sur la croissance urbaine dans une perspective théorique, à travers l'évolution du système urbain néo-aquitain qui est actuellement composé de 106 aires urbaines.

Pour le lecteur de *CaMBo*, nous avons rencontré Aurélie Lalanne qui est co-autrice de ces articles avec des chercheurs américains, et responsable du projet de recherche DIFRUS (*Discontinuities and French Regional Urban Systems*), soutenu par l'IdEx (Initiative d'Excellence) de l'université de Bordeaux. Maître de conférences HDR en économie, membre du laboratoire BSE (Bordeaux Sciences Economiques / Bordeaux School Management), elle s'inscrit dans le champ de l'économie régionale et urbaine. Ayant choisi comme cadre théorique « la croissance aléatoire », elle mobilise des données démographiques sur le temps long pour conduire ses recherches sur les évolutions de systèmes urbains régionaux français.

Une recherche en économie régionale et urbaine

À Bordeaux, depuis les années 1970 des chercheurs économistes travaillent en science régionale, notamment Pierre Delfaud et Claude Lacour. D'importants travaux conduits sur la métropolisation ont permis à cette École bordelaise de rapidement rayonner en France et plus largement encore, grâce à l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF) et à la *Revue d'économie régionale et urbaine (RERU)*. Aurélie Lalanne appartient à cette École bordelaise, elle mène depuis sa thèse portant sur « l'organisation hiérarchique du système urbain canadien (1971-2001) » une recherche fondamentale sur les données démographiques de vastes régions françaises et s'interroge sur la nature des différents processus de croissance urbaine et la structuration des hiérarchies urbaines.

L'étude de la stabilité des hiérarchies urbaines et de la croissance urbaine au sein de ces hiérarchies sont des thématiques anciennes qui s'étudient à l'aide de lois telles que la loi de Zipf (rang-taille) ou la loi de Gibrat (lien entre croissance et taille) établies il y a déjà près d'un siècle mais dont les enjeux méthodologiques et théoriques restent très actuels.

Le cadre théorique de la croissance aléatoire

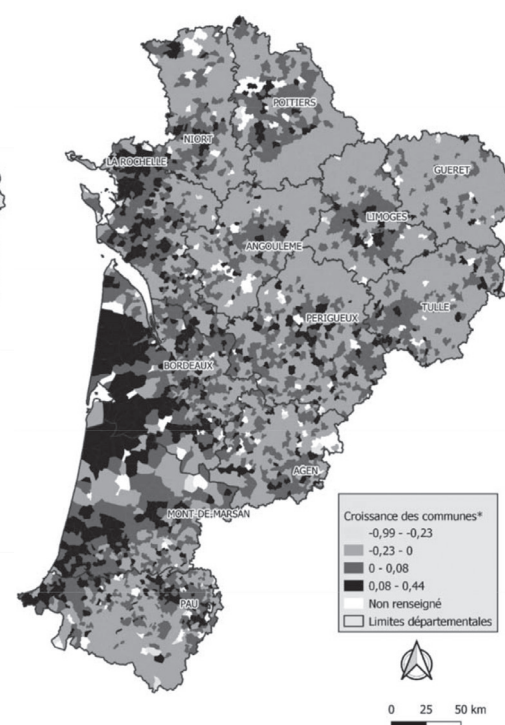
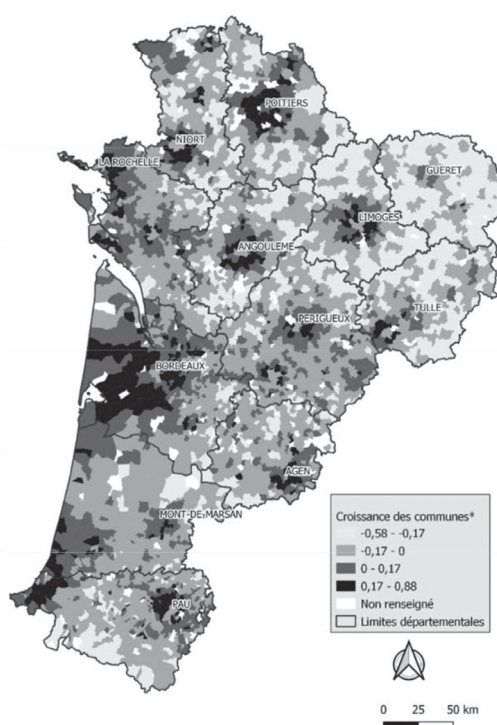
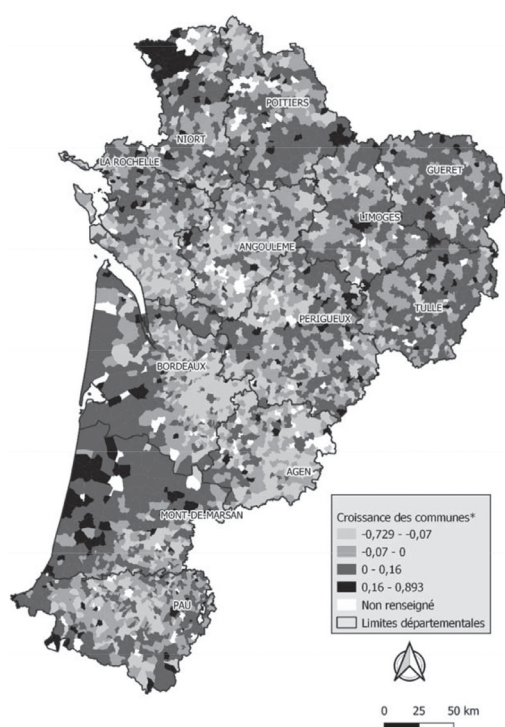
En choisissant de travailler l'hypothèse de la croissance aléatoire,

Aurélie Lalanne explique avoir opéré un choix théorique et méthodologique majeur en se démarquant d'une approche classique et déterministe de la croissance urbaine perçue comme endogène par un lien auto-entretenu entre agglomération et croissance (la recherche de facteurs d'accumulation de capital humain et d'innovation permettant alors d'identifier sur du court ou moyen terme les voies de la compétitivité et de l'attractivité). Elle conduit des travaux exploratoires sur cette hypothèse novatrice et alternative, selon laquelle la croissance serait moins déterminée, les facteurs explicatifs seraient si nombreux qu'ils ne pourraient plus être identifiés, ce qui permettrait de qualifier la croissance « d'aléatoire ». Celle-ci serait alors moins liée à des facteurs endogènes qu'à des chocs exogènes, chocs négatifs (comme une crise financière, l'effondrement d'un système économique, un blocus naval ou une guerre) ou positifs (comme l'arrivée d'une entreprise sur un territoire générant des opportunités d'emplois pour les habitants). Dans cette approche, pour identifier une croissance aléatoire et en déterminer les conséquences, il est nécessaire de travailler les changements démographiques sur le long terme. Après avoir travaillé sur des données canadiennes s'étalant sur 40 ans, Aurélie Lalanne exploite de longues séries statistiques de 215 ans pour la France. Elle peut ainsi remonter à la période pré-industrielle quand le système productif était agricole et les

Croissance des communes de Nouvelle-Aquitaine : entre 1800 et 1851

entre 1968 et 1999

entre 1999 et 2015



© Aurélie Lalanne, RERU, 2021. Source données Cassini et Insee.

relations dans les systèmes urbains encore fortement marquées par des relations de marché entre villes. Ses recherches sur d'autres régions françaises lui permettent de montrer par exemple qu'en Nouvelle-Aquitaine et en Auvergne-Rhône-Alpes, une croissance aléatoire est observée sur deux périodes : 1800-1851 et 1999-2015. Sur la période 1911-1946, la région Grand-Est subit des chocs exogènes liés à la guerre, il n'y a plus de croissance endogène, elle devient aléatoire.

Une fracture territoriale ancienne en Nouvelle-Aquitaine

La base de données construite au sein du laboratoire BSE pour cette étude agrège à la maille communale les données Insee des 34 recensements de la population réalisés en France depuis 1800, pour les douze départements qui forment le périmètre actuel de la Nouvelle-Aquitaine (ou des trois régions antérieures, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes qui ont

fusionné au 31 décembre 2015). Pour éviter les biais statistiques de croissance ou de décroissance induits par la fusion ou la création de communes sur la période étudiée, un travail a été effectué pour homogénéiser dans le temps le périmètre des communes et le stabiliser à partir des données les plus récentes (4 311 communes).

L'étude de la distribution régionale des tailles de communes conduite par Aurélie Lalanne montre que dans le temps long, la hiérarchie urbaine régionale de Nouvelle-Aquitaine a une forme discontinue, autrement dit une organisation en groupes particulièrement stable. Cependant, une légère diminution du nombre de groupes sur les deux dernières décennies laisse imaginer une organisation des systèmes urbains avec un nombre plus réduit d'échelons hiérarchiques, faisant ainsi écho à une théorie des places centrales revisitée.

Le rôle des métropoles dans la diffusion des probabilités de croissance est ainsi interrogé. Au début du siècle dernier, les communes éloignées de Bordeaux (au-delà de 150 km) pouvaient connaître de très bonnes probabilités de croissance. En revanche, avec le temps, Bordeaux est devenue un aspirateur et les probabilités de croissance ne cessent de diminuer avec la distance à la grande ville. Ceci met en lumière le risque d'accaparement des métropoles régionales. La croissance des villes n'étant pas nécessairement liée à leur taille, elle établit également que si, à la Révolution industrielle, ce sont les grandes villes qui croissent le plus, par la suite, il y a de moins en moins de lien entre croissance urbaine et taille des villes, validant ainsi la présence d'une croissance de plus en plus aléatoire sur des périodes récentes. Les départements se renforcent en sous-systèmes, conduisant à la construction d'une fracture territoriale entre les départements littoraux et ceux de l'intérieur.

Types des aires urbaines de Nouvelle-Aquitaine

d'après « Map 2 Urban areas in Nouvelle-Aquitaine », de Aurélie Lalanne, *Urban Studies*, 2023.
Sources : Unité et aire urbaine, © Insee, 2019, traitement graphique © a'urba.

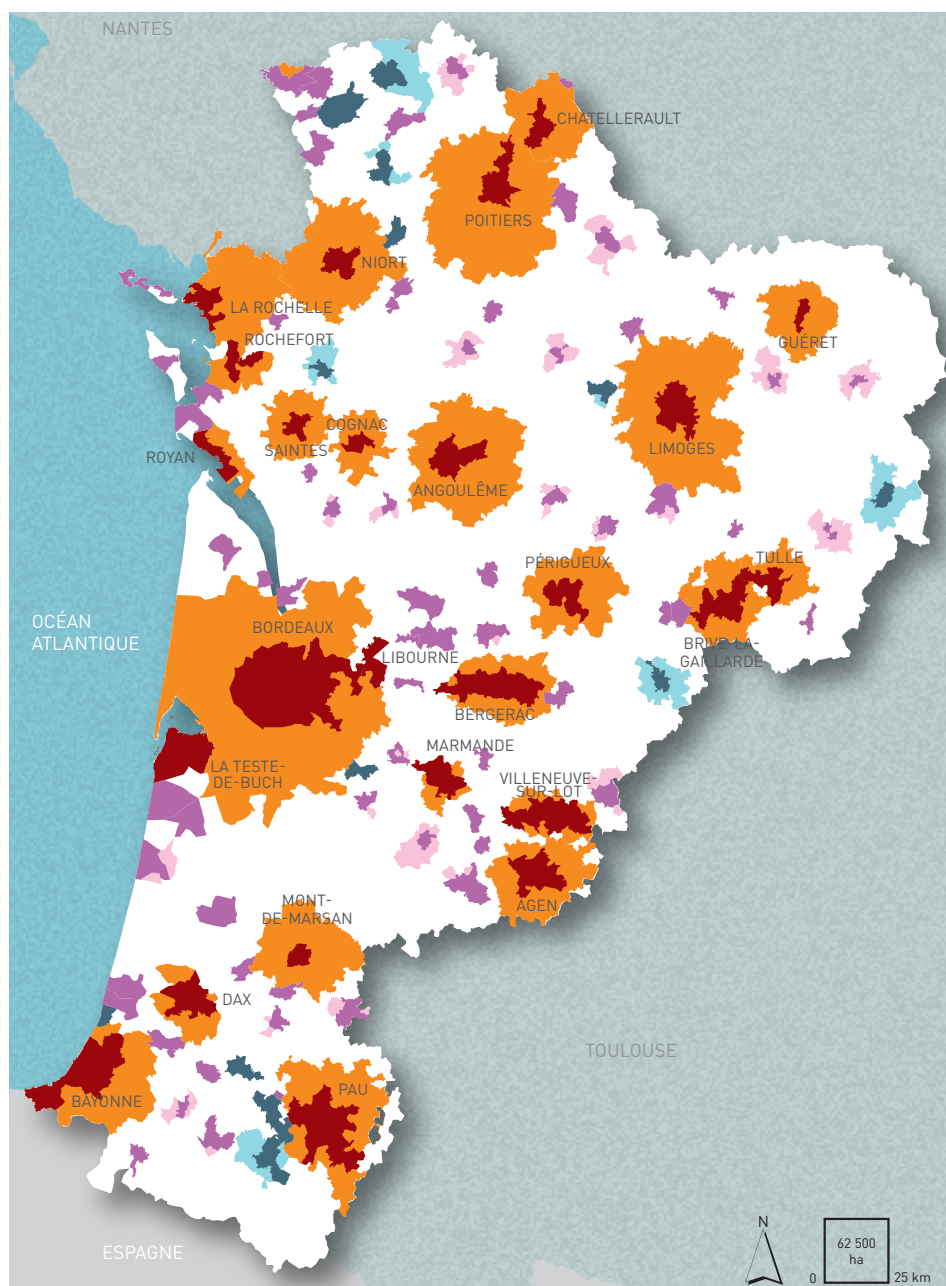
	Grandes	Moyenne	Petite
Cœur			
Périphérie			

Un apport pour les politiques publiques

Les recherches d'Aurélie Lalanne conduites à partir de longues séries statistiques, lui permettent d'avancer dans la compréhension des processus de croissance urbaine sur le temps long. Par cette recherche fondamentale qui permet d'interroger la pertinence des politiques d'accompagnement des villes à l'aune des principes d'attractivité et de compétitivité, elle entend contribuer aux réflexions sur le soutien qui pourrait être apporté aux villes les plus vulnérables, petites et moyennes, quand elles sont soumises aux chocs exogènes. —

POUR ALLER PLUS LOIN

- G. Duranton, « La croissance urbaine : déterminismes vs bruit », *Région et développement*, 2012, n° 36, p. 11-30.
- A. Lalanne, « Formation de la fracture territoriale en Nouvelle-Aquitaine. Analyse du système urbain régional entre 1800 et 2015 », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, avril 2021, p. 167- 196.
- A. Lalanne, S. Sundstrom, A. Garmestani, « Discontinuous structure of regional and subregional urban systems : Nouvelle-Aquitaine, France (1800-2015) », *Urban Studies*, 2023, Vol. 60 (5), p. 869-884.



Le tarot des territoires

Entretien avec Émilie Olivier

CLARA BARRETTO

Dans le domaine de la connaissance des territoires, il existe des consultants atypiques et Émilie Olivier en fait partie. Elle s'est créé un personnage de vamp cartomancienne pour exercer son métier à la frontière entre l'art de rue, le théâtre forain, la philosophie de terrain et la prospective territoriale décalée. On pourrait la définir comme une « urbaniste saltimbanque », immergée dans un univers mystique et humoristique, mais cela réduirait la portée de son travail qui s'appuie sur une compréhension fine des phénomènes urbains basée sur des enquêtes in situ, un savoir-être bienveillant auprès des habitants et acteurs du territoire, du bon sens critique et une analyse psycho-géographique¹ des territoires qu'elle arpente. En tirant un tarot des territoires, elle livre son récit territorial en spectacle. Maniant l'art et la manière de poser un diagnostic urbain sous la forme de chroniques temporelles, exposant des visions poétiques qui redessinent les limites géographiques, proposant une lecture insolite et juste des espaces, elle amène le spectateur à s'interroger sur l'avenir au regard des enjeux climatiques et de ses propres vulnérabilités.

1 | La psychogéographie est une approche proposée par Guy Debord en 1955 qui pourrait être définie comme une lecture sensible des espaces par les individus.

Le / les personnage(s)

Le personnage de Martine Tarot est né en 2013 d'une demande de retransformation de ce que l'on appelle un entre-spectacle, un spectacle au long cours, façon fête foraine, où l'on me proposait de reprendre un spectacle de voyance. J'ai décidé de travailler sur l'image de la « rebouteuse » rurale, celle qui peut lire les cartes de 17 h à 19 h après le travail, un personnage de « vieille tante de la campagne » qui n'a pas la langue dans sa poche, qui reçoit dans une petite cabane avec une cuisine en formica où ça sent le café et les madeleines. En tant que comédienne, je me suis intéressée au jeu de tarot de Marseille traditionnel, que j'ai relu par le biais de l'approche psychomagique de Jodorowsky, forcément marquée par les apports de la psychanalyse pour en

faire un exercice de boniment philosophique et poétique. Les gens viennent chez Martine Tarot se faire tirer les cartes, c'est de l'intimité dans l'espace public. Après une dizaine d'années, j'ai eu envie de faire évoluer le personnage. Martine, c'est ma copine, elle me permet de dire et de faire beaucoup de choses. Je me suis interrogée sur ce que voulait dire avoir des visions, lire l'avenir, lire un horizon d'attente, un horizon du jeu ; tout ce qui finalement fait partie du vocabulaire politique. J'en suis revenue à des réflexions sur la vie de la cité, et je me suis mis à tirer les cartes des espaces, des lieux. Entre-temps, j'avais rencontré l'ANPU¹, des artistes qui font de la psychanalyse des territoires qu'ils considèrent comme des personnes qu'ils mettent sur le

1 | Agence nationale de psychanalyse urbaine.

divan. J'ai repris cette idée avec mon médium, le jeu de cartes de tarot ; j'allais interroger l'esprit des lieux dans un nouvel esprit des temps. Je suis aussi partie du principe que le futur prenait en compte l'adaptation au changement climatique. Martine Tarot, c'est une petite fabrique à histoire aujourd'hui.

La méthode

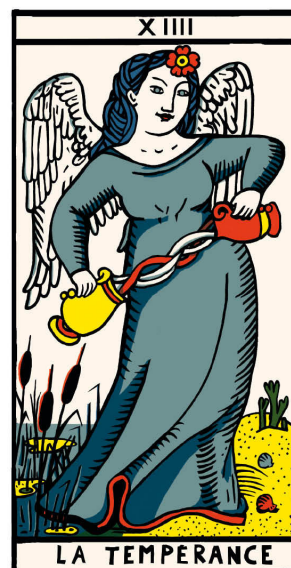
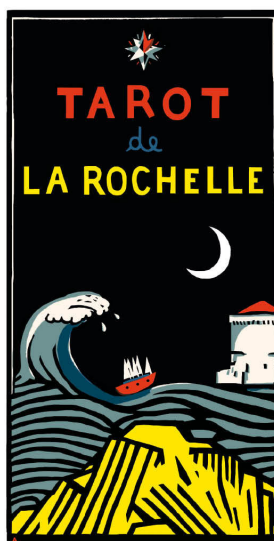
Le processus artistique se fait en plusieurs temps : une structure me propose d'intervenir, on met en place une semaine d'enquête où je rencontre un tas de gens. Des habitants par des collectages de marché, des élus, des scientifiques, historiens, géographes, géologues, ingénieurs, techniciens, travailleurs, agriculteurs, pêcheurs, forestiers. On m'apporte beaucoup d'informations. Ensuite, étant en immersion totale, je dérive : je vais au bar, je vais au restaurant, je dors chez l'habitant, je parle des heures et des heures pour aller récupérer du secret d'information, du scoop local ! J'en retire de grands enjeux, un peu comme un diagnostic ou un audit avec une problématique, une force du territoire, un frein, un horizon, un conseil des tarots, une voie à suivre... Dans mes 22 cartes du jeu de tarot de Marseille, je choisis celles qui me paraissent les plus à même de concentrer le récit de ce que j'ai pu entendre. Après mon enquête, je mène un travail de lecture anthropologique, économique, historique. J'écris ensuite le texte avec une dramaturge qui m'aide à resserrer les problématiques

MÉTHODE

puis je le mets en scène. Le résultat c'est un grand tableau, derrière Martine Tarot, avec toutes les preuves, les données, les textes, les photos que j'ai prises. Tout cela permet une plongée de 80 minutes pendant laquelle Martine Tarot révèle son audit lors d'une veillée qui est aussi sérieuse qu'extravagante. Elle a des visions, elle va voir sur place pour vérifier des éléments, pour rencontrer des experts et des témoins. Mon enquête devient une enquête policière où Martine va mieux comprendre ces cartes parce qu'elle tombe sur des faits qui prouvent que ses cartes ont raison. Elle dit : « il y a des faits, pas d'affect ! ». Elle fait sa démonstration en jouant tous les personnages que j'ai rencontrés, des plus conventionnels aux plus alternatifs, par un « Arte Povera » (un « art pauvre »), un spectacle de rue où tout se joue avec très peu de moyens. Cela peut se passer n'importe où mais si possible dans un lieu « pépète » révélateur de ce que je raconte. Tout passe par l'imaginaire et se dresse ainsi un portrait passé, présent et futur des territoires.

L'art du récit, le temps, le registre émotionnel

Je travaille avec une illustratrice sur les cartes de tarot que j'ai choisies, elle les redessine avec des détails totémiques, de colorimétrie. Par exemple, à Libourne, le fleuve est un peu rose-marron donc on va lui mettre son rose-marron ; dans les Landes, c'est l'Alios, donc on va mettre une couleur jaune. Toutes les cartes sont retravaillées comme un nouveau blason ou de nouveaux symboles. Les images interrogent les gens et, alliées au récit, cela donne quelque chose à la fois de très documenté, qui touche aux docu-fictions, et de « psycho-magique ». Les images sont imprimées en grand format et en cartes de tarot puis distribuées aux gens. Il y a donc des centaines de cartes qui se baladent un peu partout pour que le récit qu'on peut faire de l'avenir puisse se digérer. C'est là où on touche à l'émotion. Ma grande question c'est : que veut dire



© Amélie Jackowski.

habiter quelque part ? Habiter là ? La forêt des Landes, le marais, la montagne cévenole, le Pertuis Charentais ? La question « d'habiter quelque part », c'est la problématique puis, quelles sont les solutions que notre connaissance du « là, ici » peut apporter dans l'adaptation au réchauffement climatique ? On est vraiment sur une réindustrialisation des lieux, le dévoilement de l'esprit du lieu mais dans un nouvel esprit du temps. On interroge ce qui est en germe au présent, au regard de l'histoire locale passée dans le but d'en ressortir des axes forts qui pourraient

être reconsidérés à l'avenir. On scrute l'esprit du lieu dans l'esprit des temps pour ouvrir d'autres chemins de récits possibles.

L'éveil au débat, délier les paroles, les réactions

Les spectateurs sont ravis, j'ai de très bons retours : « Oh là là, qu'est-ce que vous avez travaillé ! Vous êtes d'ici ? Vous avez tout saisi ! ». Martine Tarot c'est le 3^e œil, la personne extérieure qui aide à mettre en relief tout ce que les gens savent déjà mais qui s'est dilué dans le quotidien. Il faut aller



© Amélie Jackowski.

excaver le fond, soulever sous le tapis ; il y a toujours des freins, une question qui gratte, mais aussi de l'espoir. On me dit « le porte-voix », je dis aussi « bouffon », au sens shakespearien, parce que je suis un clown à qui on donne toute la liberté de parole et d'action, je n'ai pas de tabou et je ne veux pas en avoir. Quand dans le Marais poitevin, on aborde la question des méga bassines, c'est un sujet lourd. Mais les méga bassines sont un énième épisode de la guerre de l'eau du Marais poitevin ! Il en est de même pour tous les territoires et à toutes

les échelles ; du village au quartier en passant par la communauté de communes. L'artiste, notamment le comédien de théâtre de rue, est au service du débat public. Il est l'intermédiaire ou l'entremetteur entre les échelles, les zones, les rapports de vocabulaire. Par exemple, il y a des vocabulaires techniques, des jargons incompréhensibles que Martine traduit. À l'inverse, elle peut rapporter des paroles qui peuvent paraître du potin mais qui ont une valeur révélatrice. Dans le tarot, il y a une carte qui s'appelle Le Fol qui a cette vocation : permettre une

grande liberté, beaucoup de rires mais aussi beaucoup de sérieux. C'est ce mélange-là qui plaît, qui désarçonne les élus dans un premier temps, qui permet de dire des choses que les gens n'osent pas dire, de mettre en valeur des communs entre les conventionnels et les alternatifs.

Et après ?

Léger techniquement mais demandant une grosse préparation, le spectacle se joue au moins quatre fois après la création. Une fois créé, je dis : « emparez-vous de lui ! ». Mon travail est un outil à réflexion, à exploiter. Les communautés de communes ont peu de moyens pour organiser des événements qui permettent la mutualisation, le dialogue entre partenaires. Dans les tarots, tout est là, le territoire est là, on « prend de la hauteur » pour le lire. Quand on parle de projets urbains, c'est différent car on interroge les tarots sur quelque chose qui n'est pas encore né. L'important est que les artistes en urbanisme soient intégrés en amont du processus pour que le récit se fasse progressivement. Par exemple, dans le cadre du projet Bongraine¹ à Aytré, Martine a été un fil rouge de conférences de type « éducation populaire » pour déjargoniser et introduire des interventions sur des sujets d'archéologie préventive, de biodiversité, de mobilité, la question de la participation, etc. Elle sert de lien entre les habitants, les aménageurs, les promoteurs. Comme elle a une « grande bouche », elle peut tout dire. Si on veut que les gens habitent bien un futur quartier avec une véritable âme, toute l'histoire passée, présente et future, doit être prise en compte pendant la construction du projet, à différentes échelles et le récit est très important. Cela fait partie des petites actions qui découlent des tarots, des formes multiples de ce qu'un personnage, une image, peuvent apporter aux réflexions humanistiques. Ce n'est pas une cerise sur le gâteau. _

¹ | Projet piloté par Aquitanis réalisé par Une autre ville, Le sens de la ville.

-11 %

MIREILLE BOULEAU

Entre 2009 et 2021, le nombre de déplacements réalisés en voiture par les Girondins a baissé de 11 %. Cette réduction est d'autant plus notable qu'elle s'est réalisée parallèlement à une hausse de 15 % de la population.

Cette tendance montre une évolution favorable aux modes alternatifs à la voiture à l'échelle départementale, des efforts d'investissements et de politiques publiques récompensés.

Mais cette baisse masque, en réalité, d'importantes différences territoriales. Sur la même période, les déplacements en voiture des métropolitains ont baissé de -20 %, contre seulement -4 % pour le reste du département. Au sein même de Bordeaux Métropole, ils chutent de manière plus importante sur la rive gauche que sur la rive droite.

Ces évolutions sont considérables. En volume, d'abord : elles signifient une diminution de près de 242 000 déplacements automobiles journaliers sur la métropole pour environ 72 000 ailleurs. En termes d'anticipation également : si une baisse de 20 % en 12 ans, par exemple, est encourageante en vue de l'atteinte d'une neutralité carbone en 2050, celle de 4 % implique des objectifs largement repoussés au siècle suivant.

Par ailleurs, cette baisse cache le fait que la voiture continue d'être utilisée massivement. Plus de 6 déplacements sur 10 sont encore réalisés en voiture

en 2021. Là encore avec de nets écarts entre les secteurs géographiques. 46 % des déplacements des métropolitains, contre 70 % de ceux des autres Girondins, sont réalisés en voiture.

Ensuite, les déplacements en voiture sont souvent plus longs en distance que les autres, notamment que ceux réalisés à pied ou à vélo. Or c'est bien la distance parcourue qui est proportionnelle aux gaz à effets de serre émis. Ainsi, les métropolitains réalisent 69 % de leurs kilomètres en voiture, contre 82 % pour les non-métropolitains.

La ville dense permettant des distances plus réduites, les phénomènes se cumulent : même si les métropolitains réalisent au total un peu plus de déplacements que les non-métropolitains, ils parcourent deux fois moins de kilomètres en voiture et émettent un volume de gaz à effet de serre pratiquement divisé par deux.

Parallèlement, le parc automobile a peu évolué au global. Les Girondins disposent de 1,3 voiture par ménage, contre 1,4 en 2009. Le nombre de véhicules augmente de 7 % en métropole et de 19 % dans le reste du département. L'équipement suit donc une tendance moins nette que son usage : les ménages continuent d'acquérir une voiture mais l'utilisent moins. La part de ménages non motorisés est malgré tout en légère hausse sur la métropole (+5 %), mais reste stable ailleurs.

La réduction de 11 % du nombre de déplacements automobiles masque donc des tendances très différentes entre la métropole et ses alentours, mais peut-être également à des échelles plus fines. Et, au-delà de l'environnement urbain, d'autres facteurs sont aussi, probablement, source d'écarts : l'âge, la profession, la structure familiale...

L'indicateur statistique permet ainsi de comparer des situations dans le temps ou dans l'espace, de suivre l'atteinte d'objectifs. Il est en cela utile à l'action publique, mais il ne restitue qu'une information partielle. Il résume en un seul chiffre un phénomène complexe. Il peut être juste, objectif, statistiquement fiable et robuste, l'indicateur statistique n'en reste pas moins un peu « menteur par omission ». La réalité qu'il recouvre est souvent bien plus nuancée. —

5^e façade

CÉCILE NASSIET

La 5^e façade fait référence à la couverture d'un bâtiment c'est-à-dire le toit qui assure la protection par le haut de la structure. Il s'agit surtout d'une manière nouvelle de désigner l'aménagement des toits et plus précisément les toits-terrasses.

Emprunté de l'italien *facciata* signifiant « côté d'un bâtiment », lui-même issu du latin populaire *facia* (dictionnaire de l'Académie française), la façade représente toute l'élévation d'un bâtiment. L'ensemble des façades d'une rue ou d'une place constitue, quant à lui, l'architecture du domaine public. Les quatre façades traditionnelles d'un bâtiment sont celles donnant sur la rue, celle sur cour ou jardin, et les deux façades latérales. Par cette dénomination de 5^e façade, le toit suscite un intérêt nouveau et devient visible au même titre que les quatre autres façades d'un bâtiment.

Avoir un toit sur la tête est considéré depuis des millénaires comme un des besoins primaires de l'homme. L'être humain a toujours recherché une isolation vis-à-vis de l'extérieur de son habitat pour assurer sa protection vis-à-vis des dangers.

L'aménagement des toitures terrasses est apparu dès le Moyen Âge, avec notamment les altane dans la cité vénitienne. Ces espaces transformés en jardins ou lieux de sociabilité permettaient d'échapper à la densité et à l'insalubrité de l'espace urbain. En

France, en 1926, Le Corbusier et son cousin Pierre Jeanneret publient les 5 points d'une architecture nouvelle. Ces cinq points constituent les piliers de leurs réflexions concernant l'architecture moderne et harmonieuse. Aux côtés des pilotis, du plan libre, des fenêtres en bandeau et de la façade libre, figure le toit-terrasse ou toit-jardin : la pente est supprimée au profit d'un toit plat permettant de récupérer un étage en plein air et d'optimiser les surfaces utilisées. La Cité radieuse à Marseille, construite entre 1947 et 1952, illustre parfaitement ce nouveau courant imaginé par Le Corbusier. Initialement, le toit de l'immeuble accueillait une crèche, une patinoire, une aire de jeux, un gymnase et un solarium. Si la plupart de ces équipements ont été abandonnés, les habitants peuvent toujours accéder au toit et les visiteurs arpenter le MAMO, centre d'art qui s'y trouve.

Si l'aménagement de la 5^e façade des immeubles s'est beaucoup répandu au cours des dernières années dans le monde, il faut rappeler que les rooftop new-yorkais ont été investis dès le début du XIX^e siècle. Aujourd'hui, des aires de jeux sur des parkings silos à la piste de ski sur le toit d'un incinérateur de déchets à Copenhague, les architectes ont trouvé un nouveau terrain de jeu et débordent d'inventivité pour aménager ces espaces libres, y imaginer des formes et des usages innovants et réenchanter ainsi la ville dense.

Car ce regain d'intérêt pour les toits-terrasses répond aussi à un besoin de surfaces disponibles face à la saturation des centres-villes. Ils offrent aux citoyens une échappatoire à la densité, la minéralité et aux nuisances de la ville. Les toitures deviennent des lieux utiles et agréables et pas seulement des espaces de stockage de climatiseurs et autres systèmes de ventilation. Elles peuvent également accueillir des fonctions et usages favorables au fonctionnement de l'écosystème urbain : agriculture, production d'énergies renouvelables, espaces publics...

Réinvestir le bâti est aujourd'hui une des solutions pour développer les villes. Le potentiel offert par les toitures en termes de réserve foncière potentiellement mobilisable est quantifiable. Ainsi, l'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, estime que les surfaces aménageables au sein de l'agglomération parisienne se chiffrent à plusieurs dizaines de kilomètres carrés.

À l'heure où l'urgence écologique oblige à faire de la sobriété un principe d'aménagement, la 5^e façade constitue une aubaine. Mais l'enjeu est aussi de ne pas reproduire en haut les erreurs qui ont été commises en bas ! _

Sites Natura 2000 : un transfert « précipité » ?

MICHAËL DAVID

Pourquoi le choix d'un tel titre sur des sites par définition bucoliques où souffle plutôt un doux parfum de protection que de provocation ? C'est que la dernière réforme introduite par le législateur inquiète de nombreux élus et autres défenseurs de la nature. Les enjeux ne sont pas minces : 1 755 sites représentant une superficie totale de 6,26 millions d'hectares.

43 ans ! C'est le temps écoulé entre le premier et le dernier texte Natura 2000. Fruit de deux directives européennes, l'une d'avril 1979 relative à la protection des oiseaux sauvages, l'autre de mai 1992 relative aux habitats naturels, leur transposition et leur application ont connu quelques vicissitudes.

En effet, après plusieurs mises en demeure par la Commission européenne et des condamnations tout aussi nombreuses par la justice européenne, la France semblait avoir trouvé un fonctionnement juridique stable et équilibré dans la désignation des zones de protection spéciale (ZPS) et des zones spéciales de conservation (ZSC).

Il revenait alors au préfet, sur la base d'inventaires scientifiques, de désigner ces sites sous le contrôle du juge administratif qui sanctionnait tout refus dès lors que le préfet disposait d'éléments suffisants indiquant qu'ils étaient d'intérêt communautaire.

La loi 3DS met fin à cette procédure déconcentrée. La loi et son décret

d'application¹ optent volontiers pour un système décentralisé au 1^{er} janvier 2023. Et l'article 61 de transférer de l'État vers les présidents de régions la compétence de gestion des sites à travers la constitution d'un comité de pilotage (CoPil) lequel élabore, approuve et suit le document d'objectifs.

Logique et cohérent si l'on considère, avec la loi NOTRe, la région comme collectivité « chef de file » en matière de biodiversité. Plus inquiétant si on rapporte l'avis du Conseil national d'évaluation des normes selon lequel « les représentants des élus (régionaux) regrettent néanmoins la précipitation manifeste du Gouvernement pour adopter le présent projet de décret qui risque d'être défavorable aux régions, qui n'ont initialement pas souhaité ce transfert ».

À l'analyse, la réforme interpelle le juriste à deux niveaux.

C'est d'abord la répartition des compétences qui interroge. On notera que la nouvelle compétence du président de région ne concerne que les sites terrestres au nombre de 1 540 ; la compétence du préfet demeurant pour les sites maritimes ou terrestres et maritimes. La décentralisation n'est donc que partielle. D'autant que, même pour les sites terrestres, les missions de désignation des sites et l'instruction des évaluations de leurs incidences demeurent de la compétence étatique.

1 | Loi n°2022-217 du 21 février 2022, JO 22 février et décret n°2022-1757 du 30 décembre 2022 relatif à la décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres et modifiant certaines dispositions relatives à Natura 2000, JO 31 décembre.

Et ce « brouillage » des compétences n'a certainement pas livré tous ses secrets. L'avis du conseil départemental est ajouté à la liste des consultations prévues si le périmètre recouvre celui d'un espace naturel sensible. Quant aux sites inclus dans un terrain relevant du ministère de la Défense, le CoPil sera présidé par l'autorité militaire donc l'État. Et dans le cas de sites interrégionaux, une convention est conclue entre les régions concernées pour désigner celle qui assurera le rôle d'autorité administrative... sans envisager le moindre différend entre elles.

C'est ensuite le financement du transfert qui indispose. Comme souvent, le transfert de compétences s'accompagne d'un transfert de charges non prévues dans les budgets régionaux. Et les analyses divergent entre des DREAL qui recensent 50,43 équivalent temps plein (ETP) au titre de la compensation des fractions d'effectifs et l'association des régions de France qui retient 86 ETP estimés.

Sans compter que la loi permet au préfet d'accorder une dérogation au principe de participation minimale au financement d'une opération d'investissement par toute collectivité territoriale maître d'ouvrage d'un site Natura 2000, exclusivement terrestre. Les ressources de la région seraient alors davantage sollicitées sans qu'elle soit a minima consultée.

Pour l'heure, constatons que plusieurs régions n'ont pas fait des aires protégées une priorité et n'ont ouvert, à l'heure des orientations budgétaires, aucune ligne de crédit sur le FEADER².

2 | Fonds européen agricole pour le développement rural.

Philippe Bihouix, Sophie Jeantet et Clémence De Selva

La ville stationnaire.

Comment mettre fin à l'étalement urbain ?

Actes sud, 2022, 352 p.

Comment nos métropoles ou nos villes autant que leurs périphéries, accros à l'étalement urbain et au grignotage de terres agricoles, naturelles et forestières pourraient-elles « décrocher » et atteindre en 2050 la neutralité carbone et la zéro artificialisation nette ? Voici le défi qu'explore cet ouvrage.

Pour cela, le levier jugé le plus puissant par les auteurs et pourtant, selon eux, rarement débattu et remis en cause amène à construire moins et construire mieux. Mais construire moins ne signifie pas produire moins.

Il s'agit d'intensifier les usages et d'optimiser l'occupation du bâti existant pour déployer un gisement conséquent.

Remettre sur le marché des logements inoccupés, occupés une petite partie de l'année comme les résidences secondaires ou sous-occupés, transformer les bureaux vides ou faiblement utilisés font partie des solutions explorées. Les pistes sont souvent chiffrées : par exemple la mobilisation des logements vacants depuis plus de deux ans représenterait l'équivalent de trois ou quatre années de production.

D'autre part, mieux utiliser les sols déjà artificialisés représente un important creuset. Les tissus tant résidentiels qu'économiques de nos villes disposent encore via les dents creuses, friches ou réserves de densité de conséquentes possibilités de construire.

Cependant, les auteurs insistent sur le fait que la densification (qui s'entend jusqu'à une certaine limite car ils démontrent aussi que la ville très dense n'est pas écologique) ne peut se faire que couplée à une amélioration du cadre de vie, condition d'acceptabilité pour les populations déjà en place. À leur avis, certaines grandes opérations de renouvellement urbain récentes mises en œuvre dans certaines métropoles pour lutter contre l'étalement urbain, selon le concept largement développé dans les années 2000 de la ville compacte, se disqualifient d'elles-mêmes car trop denses, trop hautes, trop minérales...

L'exercice n'est donc pas simple : tout sera affaire de mesure et de sur-mesure.

Aujourd'hui, les solutions envisagées sont en particulier en concurrence avec les opérations en extension urbaine beaucoup plus aisées à mettre en œuvre, mais la contraction foncière à venir va faire considérablement évoluer le contexte.

Le parallèle entre l'exploitation du foncier urbanisable et celle des énergies fossiles, pétrole et gaz en particulier est à ce titre intéressant : « Avec la ZAN c'est la partie conventionnelle du gisement foncier qui a vocation à disparaître c'est-à-dire la partie abondante (illimitée presque) bon marché et « facile à extraire » que sont les sols agricoles ou naturels aux portes de nos villes. Bientôt nous n'aurons plus accès qu'au foncier non conventionnel, difficile d'accès, dispersé, souvent pollué, plus long et coûteux à extraire... »

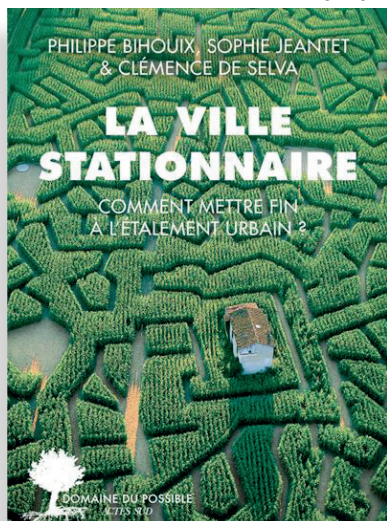
Mais, autre difficulté, les potentiels identifiés pour construire moins ne sont pas majoritairement là où s'expriment les besoins : les auteurs mettent en avant la nécessaire redistribution géographique des populations pour rapprocher l'offre et la demande.

Les métropoles ne devront plus attirer et grandir mais essaimer pour cesser d'artificialiser ce qui nécessite de revoir en profondeur les façons d'aménager avec l'intervention, l'accompagnement, l'appui nécessaire des acteurs publics à toutes les échelles. Car refaire la ville sur la ville, pour les auteurs, ce n'est pas accentuer les dynamiques là où elles existent déjà car la croissance des villes est devenue peu soutenable. Il faut plutôt « apporter une intensité urbaine là où elle n'existe pas ou peu, dans tous les espaces impensés des politiques urbaines, les espaces périurbains, les espaces ruraux, les entrées de ville, les entre deux, les zones d'activités monofonctionnelles bref mieux répartir les efforts d'aménagements pour améliorer le déjà-là ».

Pour cela, il faudra inverser la logique à l'œuvre, développer des emplois, des services, de la qualité résidentielle, une vocation, des environnements stimulants mais aussi une proximité avec la nature là où se trouvent déjà les populations et refondre les modèles économiques, sociaux et culturels.

Cet ouvrage richement illustré offre un éclairage intéressant pour rompre avec l'artificialisation des sols comme la loi Climat et Résilience l'impose mais montre combien la marche à franchir est haute !

Valérie Diaz



Julia Cagé et Thomas Piketty

Une histoire du conflit politique.

Élections et inégalités sociales en France, 1789-2022

Le Seuil, 2023, 864 p.

Julia Cagé et Thomas Piketty nous livrent un aperçu des conflits politiques en France depuis la II^e République. Ils ont pour cela mené un travail colossal de numérisation des résultats de toutes les élections nationales françaises depuis le milieu du XIX^e siècle, rassemblant une base de données impressionnante mise à disposition gratuitement sur le site <https://unehistoireduconflitpolitique.fr/>

L'ouvrage est entièrement basé sur l'exploitation de ces données, passant au crible l'évolution des votes depuis 170 ans. La grille de lecture principale est celle de « classe géo-sociale », qui relie le vote à l'appartenance à une classe sociale (mesurée par le niveau de revenu) et à un territoire (approchée par la taille de la ville). La thèse principale de l'ouvrage consiste à opposer les périodes de « bipartition » entre droite et gauche (1910-1992) aux périodes de « tripartition », avec une gauche et une droite affaiblies au profit d'un puissant « bloc central » (avant 1910 et la période actuelle). Les périodes de tripartition s'expliqueraient essentiellement par une division interne des classes populaires, entre urbains (votant plutôt à gauche) et ruraux (votant plutôt à droite).

Le livre interprète le vote avec une passionnante mise en contexte historique, qui suit les évolutions des idéologies progressiste et conservatrice : pour prendre l'exemple du vote de droite, le triomphe paradoxal des Royalistes aux débuts de la III^e République n'a pas les mêmes ressorts que la déferlante gaulliste de 1968. On saluera d'ailleurs le travail minutieux d'affectation des candidats à chacune de ces trois catégories (gauche, droite et centre), rendue difficile par des frontières idéologiques à la fois mouvantes et poreuses.

Curieux objet que cette *Histoire du conflit politique*. Comme le vote lui-même, il est traversé de contradictions. Il se veut « grand public », mais il faut bien admettre que les 300 premières pages de commentaires, de graphiques et de cartes sont assez ardues. On peut également relever que s'il se présente comme un ouvrage « à thèse », c'est plutôt un manuel destiné à être compulsé pour éclairer telle ou telle période de l'histoire politique française : le lire d'une traite ne présente pas de réel intérêt.

L'ouvrage n'a pas été très bien reçu par le milieu scientifique, et plusieurs limites méthodologiques ont été soulignées. La principale est le traitement de l'appartenance géographique. Les auteurs distinguent quatre catégories d'espaces : les villes-centres des grandes villes, leur banlieue, les bourgs (villes petites et moyennes) et les villages (l'espace rural). Or, ces

catégories restent à définition constante durant toute la période : une commune située à 50 km de Paris (presqu'une journée de voyage au XIX^e siècle, moins d'une heure de voiture en 2022) est considérée comme « de banlieue » sur toute la période. Or, la réalité territoriale a tellement évolué en 170 ans que toute catégorisation stable sur la période – même la simple distinction urbain/rural – est hautement discutable. Ce point serait excusable si l'appartenance territoriale ne revêtait pas une telle importance dans l'analyse ; certes, cela n'invalidé pas radicalement les interprétations données, mais cela jette un doute sérieux sur la pertinence de certaines d'entre elles.

Au final, et malgré ses limites, l'ouvrage présente une vision historique très pertinente de l'évolution des rapports de forces politiques. En cette époque de brouillage des repères démocratiques, on ne peut que louer l'intention de mettre à la portée de tous les ressorts du vote, et d'éclairer ainsi, par une histoire « grand public », les dynamiques politiques actuelles.

Guillaume Pouyanne



Cornelia Hummel et David Wagnières

La piscine municipale, ethnographie sensible d'un commun

MétisPresses, 2023, 176 p.

Les trois bassins et la pataugeoire de la piscine la Fontenette à Carouge, dans le sud de Genève, sont ouverts entre mai et septembre. Et c'est un monde la piscine la Fontenette, un monde où se croisent, se côtoient, s'évitent, s'observent adolescents, familles avec jeunes enfants, retraités, sportifs... Cornelia Hummel sociologue maîtresse de conférences à l'Université de Genève et David Wagnières photographe nous plongent dans l'intimité de cette piscine grâce à des observations minutieuses et poétiques, des images superbes, et quelques bulles sonores que l'on peut écouter sur le site cartophonies¹. Introduit par une brève note d'Eric Chauvier pour qui la piscine est dédiée « aux herbes folles et aux chats errants », décrivant des adolescentes épiaut leurs camarades tout en tentant d'attirer discrètement leur attention, on sait dès lors que l'on retrouvera dans l'ensemble de l'ouvrage des scènes et commentaires drôles ou truculents. « La fonction des piscines saisonnières est plus large et placée sous le signe de la détente. La définition de la détente varie largement en fonction des publics ».

Tous les espaces de la piscine sont observés, à partir du tourniquet de l'entrée et la manière dont on y fait la queue, les abonnements souscrits et pourquoi, les libertés prises aussi pour ne pas se sentir obligé. Les espaces de transition tels que les vestiaires, les cabines, les casiers montrent les habitudes des uns et des autres, jusqu'à s'approprier son casier toute une saison et côtoyer ses voisins, voisins de casier comme s'ils étaient ses propres voisins ou amis de piscine. Puis c'est le grand bain, mais pas n'importe comment, pas à n'importe quelle heure. La piscine est un lieu d'effervescence, particulièrement l'après-midi avec les enfants et adolescents qui crient et sautent partout. Et les seniors regrettent même que cette intensité commence désormais plus tôt, en voyant débarquer des familles chargées de sacs et de pique-nique dans les pelouses dès midi. Alors certains développent des stratégies : pas l'après-midi. Il y a aussi tous les travailleurs qui viennent pour faire du sport en tout début de matinée et au déjeuner. Et le soir, avec les cours, c'est la compétition dans les bassins, la rivalité sur les lignes. Les lignes font l'objet en effet d'appropriation que tout un chacun apprend sur le tas. Tout ne se joue pas cependant dans les bassins, il y a la pataugeoire, le toboggan, les bancs, les pelouses, les arbres, le solarium, la buvette. Et les publics, par groupes, s'installent plus ou moins durablement dans ces différents espaces. Le solarium pour les retraités, la proximité du toboggan pour les ados, etc.

La piscine fait aussi partie d'un vécu personnel, on y est venu petit pour apprendre à nager. On s'y retrouve pour s'amuser entre copains et copines, on voit passer des corps jeunes et moins jeunes, on cherche une activité familiale rafraîchissante durant l'été, on vient bronzer, entre-

tenir son corps ou faire de l'exercice. « La piscine municipale est un lieu où se noue du lien social à bas bruit (...) l'adjectif [social] contient toute une palette de relations et n'est pas forcément synonyme d'harmonieux. Le social parfois frotte, pique, éclate (...) une utopie sociale réussie, à tous les égards ».

Objet d'apparence banale, l'ethnographie de la piscine de Carouge s'offre haute en couleurs, et pourrait probablement ressembler à toute piscine municipale ouverte l'été dans la métropole bordelaise, avec en plus un enjeu de rafraîchissement important durant la canicule pour les habitants sur place, comme ces deux derniers étés.

Emmanuelle Goïty



1 | <https://www.cartophonies.fr/> : collecte et archive des fonds sonores. Projet né à Grenoble à l'initiative du laboratoire CRESSON et de l'école nationale supérieure d'architecture de Grenoble, regroupant aujourd'hui des archives nationales et internationales. « Ce site a pour particularité de donner à entendre la matière sonore en les articulant aux analyses faites dans le cadre de recherches et de catalogues raisonnés associés ou encore en s'inscrivant dans des corpus thématiques particuliers documentés par les auteurs ».

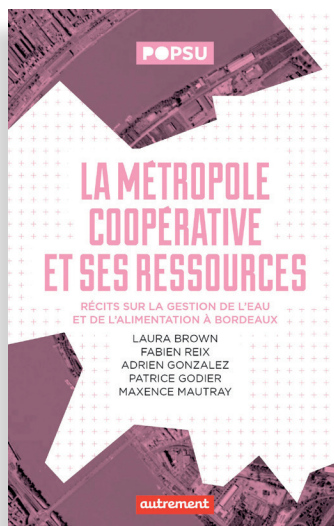


Sous la direction de Florian Muzard et Pauline Sirot

Attitudes transition. Une écologie locale en pratiques

Éditions Parenthèses, avril 2023, 256 p.

Contributions consacrées aux conditions et aux modalités de la transition écologique au niveau de l'action publique locale dans six territoires de France, de l'agglomération nantaise aux bords de Saône en passant par l'Allier et le sud des Landes. Les paysages, les infrastructures de transport, les modes de vie ainsi que les modèles de production et de consommation font partie des sujets traités.



Collectif Popsu

La Métropole coopérative et ses ressources. Récits sur la gestion de l'eau et de l'alimentation à Bordeaux

Autrement, mars 2022, 96 p.

Une analyse de l'exploitation des ressources dans les villes d'importance à partir de l'exemple de Bordeaux via sa gestion de l'eau et de l'alimentation. Les auteurs montrent que les collectivités cherchent à gérer autrement les inégalités dans la répartition des ressources en mettant en place des interdépendances et coopérations entre les différentes zones de leur agglomération.



Sébastien Sindeu

La montagne qui marche

Studio Kochab, janvier 2023, 168 p.

De septembre 2018 à mars 2021, le photographe Sébastien Sindeu a suivi, dans le cadre de la stratégie locale de gestion du phénomène d'érosion du littoral, des travaux visant à consolider le trait de côte à Soulac-sur-Mer. Le livre réunit photographies, entretiens avec des habitants et des acteurs du littoral, ainsi que des textes personnels sur le rapport à la dune. Il est le fruit d'une réflexion entamée depuis 20 ans sur les rapports que l'humain entretient avec le littoral et l'univers maritime.

CAhiers de la MÉTROPOLE BORDELAISE

LES AUTEURS

p. 71 | **Clara Barretto**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 35, 50 | **Guillaume Bernard**
paysagiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 18 | **Marcelin Boudeau**
administrateur SIG à l'a-urba.

p. 74 | **Mireille Bouleau**
urbaniste, économètre, chargée d'études à l'a-urba.

p. 14 | **Dimitri Boutleux**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 48 | **Olivier Chadoin**
sociologue, professeur (docteur et HDR) à l'ENSAP de Bordeaux, membre du Centre Emile Durkheim (CNRS 5116), directeur du Laboratoire PAVE.

p. 63 | **Luciana Chianca**
professeur titulaire en anthropologie à l'Université Fédérale de Paraíba (Brésil).

p. 16 | **François Cougoule**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 76 | **Michaël David**
conseiller juridique à l'a-urba, enseignant-chercheur associé à l'Institut Léon Duguit (ILD), université de Bordeaux.

p. 40 | **Guy Di Meo**
professeur émérite de géographie à l'université Bordeaux Montaigne.

p. 77 | **Valérie Diaz**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 66 | **Antonin Dubernard**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 59 | **Maxime Felder**
sociologue, université d'Amsterdam.

p. 44 | **Laurent Sébastien Fournier**
professeur d'anthropologie, LAPCOS, UPR 7278, université Côte d'Azur Nice.

p. 24 | **Nathanaël Fournier**
économiste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 35, 50 | **Emmanuelle Gaillard**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 21, 31 | **Patrice Godier**
maître de conférences en sciences humaines et sociales à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux.

p. 79 | **Emmanuelle Goïty**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 1, 27 | **Françoise Le Lay**
directrice des études à l'a-urba.

p. 18 | **Thibaut Lurcin**
urbaniste, chargé d'études à l'a-urba.

p. 56 | **William Maufroy**
conservateur en chef du patrimoine, directeur du CMUA, centre de la mémoire urbaine d'agglomération - Archives de Dunkerque.

p. 27 | **Élodie Maury**
directrice de la communication et d'édition à l'a-urba.

p. 75 | **Cécile Nassiet**
urbaniste, chargée d'études à l'a-urba.

p. 11 | **Thierry Oblet**
sociologue, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 4 | **Gilles Pinson**
professeur de science politique à Sciences Po Bordeaux.

p. 8, 78 | **Guillaume Pouyanne**
économiste, maître de conférences à l'université de Bordeaux.

p. 14 | **Claire Sèze**
urbaniste, ex-chargée d'études à l'a-urba.

p. 53 | **Philippe Steiner**
professeur émérite de sociologie, Sorbonne Université.

p. 68 | **Sandrine Vaucelle**
géographe, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

LES ILLUSTRATEURS

p. 70 | **Olivier Chaput**
infographiste à l'a-urba.

p. 25 | **Christine Dubart**
infographiste à l'a-urba.

p. 8, 10, 11, 12 | **Sylvain Tastet**
infographiste à l'a-urba.

LES PHOTOGRAPHES

p. 1, 2, 13, 20, 23, 31, 34
| **Hélène Dumora**
photographe à l'a-urba.

Couverture : La foule colorée du carnaval de Dunkerque | **Marc Vérin / Photononstop.**

#24 | DÉCEMBRE 2023

La ville est une fête

La fête aurait-elle perdu son sens dans nos villes ? Serait-elle devenue trop récurrente, trop marchandisée, trop institutionnalisée ? Peut-être, mais il n'en reste pas moins que la fête est un objet polymorphe qui ouvre des parenthèses spatio-temporelles enchantées dans nos quotidiens de citoyens, parfois difficiles ou simplement ennuyeux. Rencontres inattendues, moments intenses, sentiment d'appartenance collective, mélange des gens : quel autre lieu que la ville peut-il se targuer d'offrir de telles opportunités de réjouissances ?

C'est pour cela que la ville est une fête ; et la fête, essentielle !

À paraître

#25 | JUIN 2024

La rue sous toutes les coutures